

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XV

MONTREAL, VENDREDI 9 NOVEMBRE, 1894

No 10

Les Américains

Gens pratiques en affaires, s'il y en a, dépensent leur argent en annonces, non pas pour faire plaisir à celui-ci ou à celui-là, mais purement pour faire un profit; aussi le représentant d'un journal qui n'a pas le courage de publier son tirage réel reçoit-il peu d'encouragement des grands annonceurs, nos voisins. Justifiez d'abord de votre circulation, répondent-ils invariablement, et ensuite nous verrons. Et ils ont raison.

Le PRIX COURANT, la semaine dernière, 2 novembre, comptait

2206 ABONNÉS

Tous régulièrement entrés dans nos livres,

dont 614 à Québec. Notre tirage total est égal, sinon supérieur, croyons-nous, à celui de n'importe quel autre Journal Commercial Français.

Nous pouvons affirmer que nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre Journal de Commerce, anglais ou français.

Nos listes d'abonnés, nos livres et bulletins d'abonnements, nos comptes d'impression et de papier sont à la disposition de nos annonceurs actuels et de ceux qui pourraient le devenir—pour appuyer nos prévisions et justifier notre dire.

Pourquoi ne pas demander à nos confrères d'en faire autant, avant de signer ou de renouveler un contrat d'annonces ?

Ça et là.

Société de Bienfaisance

On ignore généralement qu'il y a dans les Statuts Refondus de la province, un texte de loi qui permet la constitution en corporation civile de toute société de bienfaisance ou de secours mutuel. La seule formalité à remplir est le dépôt au greffe de la Cour Supérieure du district, d'une déclaration constatant le nom corporatif de la société, son but, son siège social et ses officiers. La corporation, ainsi constituée exerce des pouvoirs assez étendus, énumérés dans la loi, pour en assurer le bon fonctionnement. Elle est également régie, pour son administration intérieure, par les clauses d'un acte général. Ses droits ne vont pas au delà d'une simple administration de ses affaires; elle ne peut posséder d'autres biens fonds que ceux qu'elle occupe; mais elle ne doit pas faire d'affaires et, à ce prix, elle est exempte de la taxe provinciale sur les corporations commerciales.

Retour aux Etats-Unis

Le retour aux Etats-Unis de nos compatriotes que le manque de travail là bas avait repatriés à contre cœur est commencé pour tout dé bon. Depuis trois semaines, dit un confrère, les employés des gares Bonaventure et Windsor ont vu partir deux ou trois milles Canadiens pour les villes manufacturières du Massachussets: Lowell, Holyoke, Fall River, etc. Ce mouvement est la conséquence de la reprise du travail dans les fabriques de cotonnades de ces localités. Et, quoique nous soyons peinés de ne pouvoir garder chez nous ces Canadiens, en leur donnant du travail, nous ne pouvons nous empêcher de réfléchir que ceux qui restent auront d'autant plus de chances de trouver à gagner leur vie cet hiver.

Seulement, il pourrait se faire que la contagion de l'émigration entraîne des gens qui étaient jusqu'ici restés au pays; on le constatera surtout cet hiver, lors du renouvellement général des baux des logements d'ouvriers.

Le Banquet au Consol Général de France

L'initiative prise par la Chambre de Commerce du District de Montréal d'offrir un banquet à M. le Consol Général de France, à l'occasion du transfert du consulat de Québec à Montréal, montre quel intérêt notre commerce canadien français porte à nos relations commerciales avec la France. Le banquet a réuni autour du représentant de la France deux cents convives appartenant aux professions, à l'industrie, au commerce et même à la politique, et représentant sans contredit l'élite de ces différentes classes de citoyens. Il y a donc, dans cette démonstration, plus qu'une expression de sympathie pour la France; il y a l'expression d'un désir universel chez nos concitoyens de faire des affaires directement avec l'industrie française, la première du monde dans ses spécialités. Comme la ratification du traité franco-canadien par le parlement français va avoir lieu incessamment, le banquet de mercredi est aussi une intimation au gouvernement fédéral que notre commerce désire l'émission aussi prompte que possible de la proclamation du Gouverneur Général qui doit donner ici force de loi aux dispositions de ce traité.

Cadastrage de l'île de Montréal

Tous ceux qui ont quelque transaction à faire concernant la propriété foncière dans l'île de Montréal, savent quelles difficultés l'on a souvent à surmonter pour désigner intelligemment un immeuble. Le cadastre date de vingt-quatre ans et, depuis qu'il a été fait, la ville a grandi de moitié, les propriétés ont été morcelées, subdivisées, resubdivisées; de telle sorte qu'un lot de 20 x 75 se trouve quelquefois à porter trois numéros officiels, tandis que d'autres ne peuvent être désignés que comme "partie de tel ou tel lot du cadastre."

Et ce n'est pas seulement la difficulté qu'ont à surmonter les notaires ou les avocats pour faire une description correcte de la propriété qui a

porté un des principaux membres de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Parizeau, à demander un nouveau cadastrage; c'est l'augmentation des frais que cet état de chose impose au public. Ainsi, si vous demandez un certificat d'enregistrement sur un immeuble faisant partie d'un lot, le registrateur est tenu de mentionner au certificat tous les enrégistrement affectant le lot entier et chacune des parties. Et comme le tarif des honoraires à payer est de tant par entrée, le coût du certificat s'en trouve doublé, triplé ou quadruplé. De même s'il s'agit d'un fond portant deux ou trois numéros, il faut payer l'honoraire fixé pour chaque numéro.

On fait ainsi chaque année payer en détail, au public, plus que ne coûterait certainement un nouveau cadastrage.

Les canaux du St-Laurent Le Canada a dépensé soixante millions de piastres pour améliorer la voie fluviale qui nous met en communication avec les immenses territoires à blé du Nord-Ouest. Une partie de ces fonds avait été employée à créer un système complet de canaux de sept pieds de profondeur, qui suffisaient alors à la navigation intérieure. Mais depuis le développement du Nord-Ouest, depuis que les transports sur les lacs Michigan et Supérieur se font au moyen de navires chargeant de soixante à soixante-quinze mille minots de blé, on avait reconnu que nos canaux n'étaient plus assez profonds. On s'était, en conséquence, mis au travail pour les approfondir à 14 pieds; et l'on avait dépensé une dizaine de millions à creuser le canal Welland et le canal Lachine. Cette singulière idée de creuser d'abord les deux extrémités du système, n'aurait eu qu'un inconvénient temporaire si les travaux avaient été continués sans interruption. Mais voilà douze ans que le canal Lachine et le canal Welland sont creusés, tandis qu'on remet à plus tard le creusage des canaux intermédiaires.

Il en résulte que le canal Lachine n'est pas plus utile au commerce qu'avant d'être creusé et que le canal Welland aide à nous enlever la meilleure partie des transports de l'ouest sur lesquels nous comptons.

Sur les 5,000,000 de minots de blé que Manitoba a exportés depuis la fin de juillet, il y en a à peine 1,000,000 qui soient passés par Montréal, et ce sera encore bien beau si cette proportion se maintient pendant le reste de la saison de navigation.

Les autres 4,000,000 de minots sont allés à New York soit par Buffalo, soit par Oswego et Ogdensburg.

Qu'on s'étonne à présent de voir diminuer le trafic du port de Montréal!

Les mauvais crédits de l'épicerie. Le commerce d'épicerie en détail va, d'après les apparences, passer un hiver pénible. Les épiciers qui auront beaucoup de crédits dans leurs livres et peu de capital à eux, auront peine à joindre les deux bouts, car la perception des comptes parmi les ouvriers sera très difficile. Il était donc naturel que, à l'entrée de l'hiver, l'idée de se protéger mutuellement contre les mauvais crédits, trouvât dans le commerce beaucoup de partisans. Le moyen proposé: la tenue d'une "liste noire" contenant les noms des mauvais payeurs, n'a pas, cependant, reçu l'approbation unanime des épiciers. Pour notre part, nous croyons qu'une liste de ce genre, tenue honnêtement et gardée secrète pour tout le monde excepté les membres de l'association, aurait un excellent effet. La communication de la liste serait, à peu près certainement, considérée comme une communication privilégiée par les tribunaux; et d'ailleurs, personne ne pourrait raisonnablement s'en plaindre, pourvu qu'on ne la fit pas servir à des vengeances personnelles. Voilà la plus grave objection. On dit qu'un membre de l'association pourrait se venger en faisant inscrire sur la "liste noire" un client bon payeur, qui lui aurait retiré sa clientèle à la suite d'une querelle ou de difficultés personnelles quelconques. Il doit y avoir un moyen d'éviter ou tout au moins d'atténuer ce danger et nous conseillons fort aux partisans de la "liste noire" de continuer à agiter la question et à en étudier le bon fonctionnement.

LES DROITS DU JOURNALISME

Depuis que l'opinion publique est un des principaux éléments dirigeants de la société politique, il est devenu nécessaire d'accorder aux journaux, qui façonnent ou reflètent l'opinion publique, le franc parler le plus étendu. Dans tous les pays de démocratie, la liberté de la presse est considérée comme une des libertés les plus essentielles; et toute législation qui tend à la restreindre est regardée comme rétrograde et réactionnaire.

La constitution anglaise est peut-être celle qui a fait la plus large

mesure de liberté à la presse et la constitution des Etats-Unis n'a fait que copier celle de la mère patrie sur ce point. En France, la démocratie est encore trop jeune et les idées d'autorité et de respect de pouvoir sont encore trop enracinées dans la masse du peuple, pour qu'on soit allé aussi loin dans cette voie; mais le régime auquel la presse française est actuellement soumise, est un grand pas fait dans la même direction.

Dans notre pays, la presse jouit d'une liberté aussi complète qu'on peut le désirer; on lui reconnaît le droit de discuter, de la façon la plus libre, les faits et gestes des hommes publics, politiques ou autres, des institutions et corporations et même des particuliers; la seule limite fixée par nos lois à cette liberté, c'est la diffamation et la calomnie qui sont des crimes de droit commun; et encore sur ce terrain, la presse est l'objet d'une tolérance toute spéciale. Pour peu que, dans un procès en diffamation, le journal attaqué peut persuader aux jurés qu'il avait en vue l'intérêt public, les jurés ne regardent pas de trop près au bien fondé de la publication incriminée, et sont portés à absoudre quand même le journaliste.

Cette prédisposition d'un jury à prendre parti pour le journaliste a son origine dans une des perversités naturelles du caractère humain. Depuis le temps d'Aristide le Juste, les hommes s'ennuient d'entendre toujours dire du bien de quelqu'un et, au contraire, la médisance, voire même la calomnie suffisamment vraisemblable, chatouillent agréablement l'oreille des indifférents.

Non seulement des indifférents, mais même des amis ou du moins de ce que l'on appelle aujourd'hui des amis. C'est toujours l'idée qu'exprime Horace lorsqu'il dit "qu'il est doux, étant en sûreté sur le rivage, de contempler le danger couru par des amis en mer ballottés par la tempête."

C'est pour cette raison que, en France, les procès de presse se font devant les tribunaux de police correctionnelle, c'est-à-dire devant des juges seulement; et c'est aussi pour cette raison que, chez nous, dans les procès civils contre un journaliste, ce dernier demande toujours un procès par jury.

Nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre des faveurs que le jury accorde à notre profession; la plupart du temps ces faveurs sont justifiées par l'absence de malice, la bonne foie absolue du journaliste incriminé. Mais il arrive quelque-

fois que d'autres en profitent pour exercer impunément cette industrie bien moderne que l'on appelle le chantage.

Le chantage est l'abus de la liberté de la presse, comme l'ivresse est l'abus du bon vin. Restreindre la liberté de la presse pour empêcher le chantage, ce serait tomber dans l'erreur des prohibitionnistes qui, parce que quelques uns abusent du vin en s'enivrant, voudraient empêcher tout le monde de boire du vin. Dans l'un et l'autre cas, le remède n'est pas dans la suppression de la liberté, mais dans une action moralisatrice des meilleurs éléments de la société.

Que la société bannisse de son sein, moralement, l'individu qui s'enivre habituellement, cela produira beaucoup plus d'effet que la plus sévère prohibition. Lorsqu'un corps social quelconque a mis dans ses statuts que l'ivresse habituelle sera une cause d'expulsion, il n'est pas un de ses membres qui n'exerce sur son appétit pour la boisson une surveillance beaucoup plus efficace que s'il n'avait à craindre que la comparaison devant M. le Recorder.

La répression du chantage doit procéder du même principe. Prenons par exemple, le cas d'un journal de médecine qui, pour se faire une clientèle forcée, aurait recours à ce moyen méprisable ; il suffirait, pour le mettre à la raison, que les médecins, comme corps, lui intimassent que, à la prochaine faute, on se désabonnerait en masse. Ne serait-ce pas plus efficace qu'une poursuite devant les tribunaux, d'où le journal en question aurait toutes les chances de sortir acquitté, triomphant et plus audacieux que jamais ? Supposons qu'un journal veuille employer le chantage pour forcer les marchands à lui donner des annonces : comme, dans notre pays, ce sont les annonces qui font vivre un journal, il devrait y avoir assez d'esprit de corps parmi les marchands, pour qu'une entente pût s'établir entre eux pour couper les vivres à ce flibustier et le réduire par la famine à l'exercice forcé de l'honnêteté.

POUR LES ÉPICIERS

Montréal, 5 novembre 1894.

A Monsieur le Rédacteur
du PRIX COURANT.

Monsieur,

Vous m'avez demandé d'adresser quelques avis aux lecteurs du PRIX COURANT ; je crois sincèrement que vous vous êtes trompé d'adresse, ne

me connaissant pas les qualifications pour m'arroger un tel droit.

Appartenant à la classe commerciale dont votre estimable journal s'est toujours montré l'ami dévoué, je crois néanmoins, devoir faire part de quelques observations, lesquelles j'inviterais Messieurs les détailliers à bien étudier ; ces suggestions sont faites, dans le seul but de leur être utiles.

Quand et comment l'épicier doit-il acheter ? 1o Si votre capital est limité, choisissez une maison en qui vous avez entière confiance, ou, voyez à ce que vos achats soient divisés, parmi un nombre aussi restreint que possible de marchands ; votre clientèle prendra par ce fait, une importance qui forcera vos fournisseurs, à vous bien traiter pour la conserver.

N'achetez que les marchandises nécessaires à votre commerce, et pas plus que le besoin ; ne cédez pas aux sollicitations d'un marchand de gros, qui insistera sous prétexte de longs termes de paiement, etc., pour vous vendre une quantité de marchandises, excédant les exigences de votre commerce ; achetez en moindre quantité, et payez de manière à obtenir tous les escomptes possibles.

Ne cédez pas aux instances d'un marchand, qui voudrait vous vendre une ligne nouvelle de marchandises, pour laquelle vous n'avez pas eu de demande ; gardez votre argent pour renouveler votre stock et le tenir bien assorti, ce qui est d'une importance capitale, dans ce genre de commerce.

Méfiez-vous des commis-voyageurs peu consciencieux qui iront dans vos magasins, vous offrir des marchandises à un prix ridiculement bas, après avoir constaté que vous n'en avez pas de besoin, cela, dans le but de démontrer que la maison qu'ils représentent offre des avantages immenses ; c'est peu honnête, mais cela n'en existe pas moins ; les commis qui agissent ainsi ont autant de prix pour leurs marchandises qu'ils ont de clients ; ils basent leur prix sur les connaissances que peuvent avoir leurs victimes concernant les prix courants.

2o Si vous possédez un capital suffisant pour vous mettre à l'abri de tout embarras financier, vous devez, même dans ce cas, concentrer vos affaires entre un nombre aussi limité que possible de marchands, et ce, pour les raisons que je vais énumérer.

Une maison, qui aurait une part importante de votre patronage, vous traitera avec beaucoup plus de libé-

ralité et d'attention ; elle vous tiendra au courant des fluctuations des marchés ; vous préviendra à temps des hausses ou des baisses probables sur certaines lignes de marchandises, vous permettant d'augmenter ou d'écouler votre stock suivant le cas.

Si votre fournisseur vous avisait d'acheter ou de retarder vos achats, en prévision d'une hausse ou d'une baisse dans le prix, il est dans votre intérêt de prendre ces avis en bonne part, démontrant ainsi que vous avez en lui une confiance à laquelle il a droit ; si vous ne suiviez pas ses conseils n'allez pas lui faire l'injure de lui laisser voir que vous les croyez dictés par l'ambition personnelle.

Je pourrais citer un grand nombre de nos épiciers qui ont réalisé de jolies fortunes, en suivant les avis des marchands en qui ils avaient confiance, et d'autres qui végètent depuis dix ou vingt ans, pour s'être cru trop renseignés et trop savants pour accepter des conseils.

Ce qui est indispensable aux marchands en gros, n'est-il pas aussi nécessaire aux détailliers ? le marchand en gros est abonné à toutes les revues commerciales, reçoit une foule de publications, et est toujours bien aise de recevoir et même de demander des conseils aux manufacturiers et aux agents des produits étrangers.

Je conclus donc qu'il est absolument nécessaire à un détailleur d'être en relation avec son fournisseur aussi souvent que possible, de demander des avis, de s'abonner surtout à un ou plusieurs journaux publiant les prix courants, d'exiger ses comptes régulièrement, de les bien vérifier, et de faire remise à l'échéance, en ayant soin de profiter de tous les escomptes accordés.

Vérifiez les quantités et qualités des marchandises que vous achetez ; s'il arrive quelque erreur, faites vos réclamations le plus promptement possible, en ayant bien soin de ne pas insinuer au marchand que vous croyez qu'il l'a fait exprès, dans le but de vous tromper.

Donnez-vous toujours la peine de vous rendre chez vos fournisseurs, de visiter leur salle d'échantillons ; vous avez tout à y gagner ; vous y verrez l'assortiment complet et votre choix sera plus facile, tout en vous procurant l'occasion de vous rencontrer avec les patrons, de causer avec eux et de vous renseigner sur l'état des marchés.

H. LAPORTE.

LA MONTREAL WATER AND POWER CO.

Il paraît y avoir, au conseil de ville, trois courants d'opinion sur la manière la plus avantageuse de régler l'affaire de la Montreal Water and Power Co. L'un voudrait que la ville achetât tout le système de la compagnie; l'autre ne veut pas qu'on achète, mais qu'on pose simplement de nouvelles conduites d'eau dans le quartier St-Denis. La troisième enfin désire une transaction raisonnable, l'expropriation par la ville de tuyaux de la compagnie dans le quartier St-Denis, sans qu'on aille s'embarrasser du reste du système.

Cette dernière opinion a l'avantage de s'en tenir aux pouvoirs que possèdent la cité et la compagnie, actuellement et de rester dans la possibilité d'une solution pratique. La charte de la compagnie, en effet, autorise la cité de Montréal à exproprier, en payant leur valeur actuelle, sans tenir compte de bénéfices spéculatifs, des machines et tuyaux employés au service de l'eau dans une municipalité annexée à la ville. L'expropriation des tuyaux du quartier St-Denis est donc autorisée par une disposition de la loi actuelle et n'a pas besoin de nouvelle législation. D'un autre côté, le coût de cette expropriation est très facile à établir; la compagnie a acheté ses tuyaux de la ville de la Côte St Louis, et elle n'y a rien ajouté—ou presque rien; il n'y aurait donc qu'à déduire du prix d'achat la dépréciation qui a dû avoir lieu par l'usage, pour arriver à une évaluation raisonnable. Et enfin, la compagnie doit à la cité plus que n'ont coûté et plus qu'elle ne peut espérer vendre les tuyaux du quartier St-Denis. Il n'y aurait donc aucun déboursé à faire par la cité, ce qui écarte encore une difficulté de plus.

Les amis de la compagnie, comme ses adversaires, repoussent cette solution sous le prétexte, d'un côté comme de l'autre, que l'on ne peut pas acheter une partie du système, mais qu'il faudrait acheter le tout.

Les premiers sont d'avis que nous aurons besoin, tôt ou tard, d'augmenter notre approvisionnement d'eau et que l'occasion qui se présente est la plus favorable qu'on puisse espérer. Deux objections formidables se présentent: d'abord, les ouvrages qu'il s'agit d'acheter sont-ils construits de manière à pouvoir être utilisés? On prétend que non; le fait que le réservoir de la Côte des

Neiges n'est pas étanche, suffit pour établir une présomption très forte du peu de valeur réelle de ces ouvrages. Ensuite, la cité de Montréal n'a pas de fonds disponibles pour cet achat.

On propose, pour tourner cette difficulté, d'obtenir une législation spéciale. Nous sommes persuadé que cette législation sera refusée et avec raison, par le parlement provincial qui, ayant limité à un certain chiffre les emprunts que pourrait faire la cité de Montréal, ne se déjugera pas d'une session à l'autre.

Les adversaires de la compagnie ne veulent pas entendre parler d'acheter son système ni en totalité, ni même en partie. Notre confrère, le *Star* qui se fait leur organe, dit à ce sujet :

Les champions des intérêts civiques, à la tête desquels se trouve M. l'échevin Smith, ont démontré que la cité ne pouvait exproprier partie du système, qu'elle devait prendre tout ou rien, et, finalement, les avocats de la ville ont accepté cette opinion.

Nous croyons que le *Star* fait erreur en ce qui concerne l'opinion des avocats de la ville qui ont déclaré que l'expropriation des tuyaux du quartier St-Denis serait parfaitement légale.

Voici, d'ailleurs, le texte de la loi, qui est parfaitement clair :

2. Dans le cas d'annexion par la cité de Montréal d'une des municipalités quelconques adjacentes de la cité, qui a passé un contrat avec la compagnie pour la fourniture de l'eau et de la lumière électrique, la cité de Montréal pourra, en tout temps, acheter et acquérir toutes les machines, propriétés et matériaux appartenant à la compagnie et employées par elle dans le but de fournir à la dite municipalité l'eau ou la lumière électrique.

Or, à l'heure qu'il est, il n'y a d'employés dans le but de fournir l'eau à la municipalité de la Côte St-Louis, que les tuyaux de distribution. Non seulement, donc, la cité n'est pas tenue d'acheter autre chose que ces tuyaux, mais elle n'a pas le droit d'acheter autre chose, sans une nouvelle législation.

Mais si, à force de temporiser, de faire de l'obstruction, M. l'échevin Smith et ses amis donnaient le temps à la compagnie de raccorder ces tuyaux à son réservoir de la Côte des Neiges ou à sa prise d'eau du Sault au Recollet, la cité se trouverait obligée d'acheter le réservoir et la prise d'eau.

Si l'on objecte que, dans l'intervalle entre l'avis de six mois requis et l'expropriation, la compagnie peut faire ce raccordement, voici un paragraphe de la même loi qui dispose de cette objection.

La cité de Montréal donnera à la compagnie un avis de six mois de son intention d'acquérir toute propriété mentionnée dans cette loi; et dans ce cas, la compagnie cessera immédiatement tous travaux pouvant entraîner une plus grande valeur de la propriété à acquérir.

Voilà qui est encore parfaitement clair.

Nous rendons justice aux bonnes intentions du *Star* et de M. Smith: ils se disent, évidemment, que l'expropriation des tuyaux du quartier St-Denis aiderait un peu à la compagnie dans les difficultés financières où elle se trouve actuellement, et lui permettrait peut-être de faire le raccordement des tuyaux de distribution de Maisonneuve et de Mile End avec sa prise d'eau, ce qui nous obligerait, lorsque nous voudrions annexer ces municipalités, à acheter aussi la prise d'eau du Sault au Recollet.

Cette appréhension ne tient pas compte du fait que les deux municipalités en question sont en procès avec la compagnie qui ne remplit pas ses obligations envers elles; et que la ville peut les forcer à obtenir une résiliation du contrat qui les lie envers la compagnie, en refusant tout simplement de continuer à fournir l'eau de l'aqueduc à la compagnie, pendant un jour ou deux et en ne recommençant le service qu'avec une entente formelle qu'elle la fournit aux municipalités et non à la compagnie; et à la condition expresse que ces municipalités prennent immédiatement les procédures nécessaires pour faire résilier ces contrats.

En supposant que, lors de l'annexion, il n'y aurait pas encore jugement définitif résiliant les contrats, la cité pourrait alors continuer les procès en son nom, et les mener à bonne fin.

Qu'on ne reste pas sous l'impression que la ville est à la merci de la compagnie; c'est au contraire, et les partisans de la compagnie le savent bien, elle qui est à la merci de la cité et des municipalités avec lesquelles elle a des contrats non exécutés. La ville est dans une excellente position; mais le favoritisme des uns, l'intransigeance des autres peuvent, si l'on n'y prend garde, détruire cette position et la changer du tout au tout. Nous demandons à M. Smith et à ses amis d'y réfléchir sérieusement.

La sécheresse est telle, en Louisiane, que les cultivateurs souffrent d'une disette complète d'eau. Les puits et les citernes sont à sec et l'eau du Mississipi n'est pas potable. Les légumes sont devenus presque hors de prix, à la Nouvelle-Orléans.

LA PIPE

Chaque nation fume à sa manière ; et quoique l'on trouve à peu près partout des gens qui fument la pipe, d'autres le cigare et d'autres la cigarette, on peut dire que, en règle générale, on fume, en France et en Espagne la cigarette ; le cigare en Angleterre et en Italie ; la pipe en Allemagne et au Canada. Les *Etats-Unis*, qui, sous prétexte de n'avoir pas de nom national, sont en train d'accaparer le nom d'Américains, sont composés d'une faute de nationalités qui ont apportées avec elles, dans l'entrepont du navire, l'habitude nationale de fumer soit la pipe, soit le cigare, soit la cigarette. Cependant, comme la cigarette appartient surtout aux Français et aux Espagnols, qui ne fournissent qu'une petite minorité des émigrants d'Europe, on fumait surtout aux *Etats-Unis* la pipe et le cigare, jusqu'à ces dernières années ; mais la cigarette y a fait en peu de temps, grâce à la mode, des progrès immenses qui ont nécessité la création de nombreuses fabriques de cigarettes, car le Yankee ne roule pas sa cigarette, il l'achète toute faite.

La pipe, d'autre part est presque partout—sauf en Espagne, l'instrument à fumer de la démocratie : Chez nous, au Canada, elle a bien ses partisans dans les plus hautes sphères, mais là elle est tout à fait intime, et garde le coin du feu ou plutôt du fumoir ; et, pour sortir, nous fumons le cigare, depuis le cigare importé de la Havane—ou de Key West—ce qui est presque la même chose, jusqu'au *Little Buck* ou au *Panatelas* à 5c.

C'est la pipe, d'ailleurs, qui a la priorité incontestée. Lorsque les Européens goûtèrent l'arôme du tabac pour la première fois, ce fut à travers ce long tuyau qu'ils comparèrent au chalumeau, d'où le nom de calumet conservé à la pipe primitive des sauvages américains.

Le calumet de la paix était fait d'une tête creusée dans une pierre rare, généralement dans le porphyre, sculptée de manière à représenter soit une tête humaine ou un corps d'animal ; le tuyau consistait en un roseau atteignant une longueur de deux à trois pieds, quelquefois, et était orné de plumes brillantes.

Le calumet de guerre était un véritable tomahawk dont le manche était percé sur toute sa longueur et servait de tuyau ; le tabac était placé dans une cavité évidée en arrière de la tête de la hachette.

En France, on fume la pipe de terre à un sou—c'est la pipe du pen-

ple qui, lorsque, par suite d'accidents répétés, le tuyau est tellement raccourci qu'il y a à peine place pour y mettre les dents, devient le "brûle-gueule." L'ouvrier aisé et le petit commerçant fument la pipe de bois—cerisier ou racine de bruyère—avec ou sans bout d'ambre. *L'aristo* fume la pipe d'écume de mer.

La pipe allemande à le bol en porcelaine et le tuyau recourbé avec embouchure en os, en caoutchouc durci ou en ambre.

En Italie, on fait des têtes de pipes avec la lave du Vésuve à laquelle une brindille de cerisier sert de tuyau.

Les Russes fument une pipe de bois, bordée de cuivre rouge de l'Oural, doublée d'une mince feuille d'étain qui déborde et est repliée par dessous la bordure de cuivre. Le tuyau est en bois à moëlle ; il est attaché à la tête par un nœud de cuir brut et une aiguillette de cuivre pour le nettoyage y est suspendue par une chaînette de même métal.

Les Chinois fument le tabac aussi bien que l'opium ; leurs pipes ont un bol très petit et un tuyau de trois à cinq pieds de longueur. La pipe japonaise est longue et droite, très décorée et incrustée de figures d'insectes de fleurs ou d'oiseaux en cuivre émaillé.

Mais la pipe la plus somptueuse et la plus dispendieuse, c'est le hookah des Turcs, le narghileh des Persans. Dans le hookah, le tabac est placé dans un vase d'où partent plusieurs tuyaux de cuir recouvert de velours ; la fumée, avant d'arriver à la bouche du fumeur, traverse un réservoir d'eau parfumée ; les tuyaux ont de cinq à dix verges de longueur. Chez les riches, le tout est décoré d'ornements d'or et d'argent, d'agate, de jaspe, de cornaline ou même de rubis et de diamants.

Un mot, en terminant, en faveur de la pipe. C'est le moyen de fumer qui offre le moins d'inconvénients, car la nicotine, poison violent que renferme le tabac, n'a pas, comme avec le cigare ou la cigarette, un accès direct aux muqueuses de la bouche. La fumée arrive par conséquent moins chargée de principes nuisibles, tout en conservant tout son arôme, puisqu'elle n'est pas en contact avec l'air. La cigarette ajoute à la fumée du tabac celle du papier de l'enveloppe qui est encore plus nuisible ; elle tache les doigts et peut produire le cancer à la lèvre. Le cigare fait passer par la bouche tout le jus, toute la nicotine du tabac ; le général Grant, que l'on ne voyait jamais sans un cigare à la

bouche, est mort d'un cancer à la racine de la langue, du cancer des fumeurs. On n'a pas de méfait de ce genre à reprocher à la modeste pipe, à la pipe démocratique et sociale.

On fume un cigare lorsque l'on n'a rien autre chose à faire, de même la cigarette ; l'une et l'autre peuvent charmer l'oisiveté. Mais pour celui qui travaille de la tête ou des bras, la pipe est d'un puissant secours. Elle amollit les nerfs, diminue l'affluence du sang au cerveau, éclaircit par conséquent la pensée et favorise l'imagination. Ses propriétés calmantes diminuent la fatigue physique de l'ouvrier et lui permettent de donner, sans s'épuiser rapidement, la mesure complète de travail qu'on attend de lui. Vive la pipe !

LES CAISSES RURALES

Nous empruntons au *Courrier de St-Hyacinthe* le rapport suivant de l'établissement des premières caisses rurales en Angleterre :

Depuis quelques semaines, enfin, l'Angleterre s'est purgée du reproche d'être le seul grand pays de l'Europe manquant encore des Cais- ses Rurales. Grâce à l'initiative et à l'appui généreux de M. R. N. Sutton Nelthorpe, le 3 Juillet, nous avons fondé à Scawby, dans le comté de Lincolnshire, la première caisse rurale d'Angleterre, caisse basée sur les principes Raiffeisen, tant que le permet la loi anglaise : sans parts sociales, à responsabilité illimitée, gouvernée par les sociétaires eux-mêmes.

On dira qu'après quelque chose comme deux ans d'agitation de ma part, la création d'une seule petite caisse rurale qui comprenait au jour de sa fondation une modeste huitaine de sociétaires—maintenant il y en a plus—constitue un résultat bien mince. On se trompera. Quant à moi, je suis assez bien satisfait de ce succès. Quand je commençais ma propagande, quand—il y a un peu plus de deux ans—j'offris mon premier article sur le crédit coopératif, d'abord à une revue, puis à une autre sans pouvoir persuader les directeurs hésitants à l'accepter, je ne m'attendais réellement pas à des prémices si précoces. Le crédit coopératif, on doit le rappeler, est tout contraire à nos habitudes et à nos idées insulaires. On ne le comprenait point. On ne savait pas ce que c'était que ce crédit. Personne n'avait encore abordé ce sujet, soit de plume soit de bouche. Et mes amis, les directeurs de revue, naturelle-

ment craignaient qu'un sujet tout à fait incompris, étrange et, de plus, sujet d'économie — donc nécessairement sec ! — ennuyât et dégoûtât les lecteurs. J'ai offert mon article à trois revues en vain. Seul, la quatrième l'a pris.

Maintenant le vent souffle d'un autre côté. On me demande des renseignements. On m'invite à faire des conférences, ça et là, en Angleterre, en Irlande, en Worcester-shire, en Huntingdonshire, en Yorkshire, — partout. On ne trouve pas le thème sec. On écoute sur mon thème dans une salle de la Chambre des Communes, dans la Chambre Centrale d'Agriculture, on demande ma déposition devant une Commission Royale d'enquête sur la Crise Agricole. Nous avons fondé une association de propagande, dont les pairs du royaume sont des vice-présidents et des membres de la Chambre des Communes du Comité. Quand j'allai à Dublin, sur l'invitation de la Société Irlandaise d'organisation agricole, discourir sur le thème jadis bafoué, les journaux irlandais se sont occupés de ma conférence autant que d'une harangue très importante de Lord Salisbury prononcée au même jour ; et l'archevêque (catholique) de Dublin, le très révérend docteur Walsh, m'a prié de venir chez lui, donner des renseignements sur ce sujet dont, en homme d'esprit et de bienveillance sans bornes, il reconnaissait bien et encore reconnaît l'importance. De même, la semaine passée, quand il s'est publié dans le *New Ireland Review* un article de ma main sur le crédit coopératif, tous les grands journaux de Dublin ont donné place à une description bienveillante de ce travail. Quand je visitais le comté de Lincolnshire, fonder cette caisse dont je parle, et donner des conférences en diverses localités, la presse locale s'est mise avec un vrai enthousiasme à en parler.

Je ne réclame nullement le mérite ou la gloire de ce succès de début pour mon propre compte. La caisse de Scawby, comme je l'ai dit, c'est la création de M. Sutton Nelthorpe. Il y en a d'autres qui ont contribué de bon cœur au résultat général : — M. Yerburt, membre du Parlement, président de notre association propagandiste ; l'honorable H. Plunkett, homme zélé, consacrant sa vie au bien être de ses compatriotes ; l'évêque de Raphoe ; le père Finlay, et d'autres. Ce que je désire maintenant signaler, c'est tout simplement que grâce à un travail bien soutenu et à la force propagatrice

de notre cause elle-même, notre sol infructueux du premier défrichement est devenu une terre douce et prête à la culture, et promettant bon fruit, et que ces modestes prémices de Lincolnshire ne représentent que l'indice extérieur d'un grand changement, le gage et l'assurance d'une récolte probablement assez large.

Aux débuts, la perspective n'était nullement encourageante. Nos habitudes anglaises s'opposent entièrement à une pratique telle que la demandent les caisses Raiffeisen. Comme je l'ai dit à Toulouse, nous sommes trop des capitalistes. Nous ne comprenons que capital-action, profit, dividende. Quant à la responsabilité illimitée, elle nous effraye. Il y a quelque mois je me suis efforcé à faire comprendre le principe de notre responsabilité mutuelle comme base non-dangereuse d'un crédit commun au Duc de Devonshire, homme d'affaires des plus sagaces et expérimentés, que je désirais intéresser dans notre affaire ; je lui ai parlé plus d'une demi-heure sans pouvoir réussir. Evidemment, nous nous mouvons dans des sphères différentes. Notre langage coopératif n'est pas fait pour des capitalistes de la vieille roche qui ne connaissent que le crédit sur gage.

Cependant le duc d'Argyll, homme plus vif et perspicace, après avoir parcouru nos statuts, nous a écrit : " Votre système d'exiger des paiements prompts et de surveiller l'emploi du prêt est admirable." En dehors de ce manque de prédisposition, on pourrait dire que chez nous, toutes les circonstances de notre monde économique sont opposées à l'acclimatation du crédit coopératif. Notre loi, dictée en quelque sorte par des banquiers un peu jaloux, nous est bien adverse. Les restrictions qu'elle impose sont en vérité excessives. De plus, sans doute, il nous manque la clientèle exacte qui soutient les caisses rurales en Allemagne, en Italie, en France ; ces petits propriétaires, chacun possédant son petit lopin et sa petite maison, attaché au sol, libre à s'engager, travaillant pour son compte, habitant fréquemment une commune de grande population. Nos villages, pour fournir une clientèle à des caisses sont ordinairement plus petits, peuplés de journaliers dépendant de leur patron, occupant des petites demeures, louées par lui et à son gré, souvent sans jardin et champ à cultiver, entretenant à vie un petit lopin également loué et

également précaire et retirable à volonté.

Pour l'avenir, la situation va s'améliorer à l'égard, au moins, d'un de ces points, soit le plus important. En peu de temps, grâce à l'opération d'une nouvelle loi accordant l'autonomie à nos communes, on doit attendre que le nombre de petites parcelles — encore louées, c'est bien vrai, mais louées sous conditions favorables — se multipliera considérablement. Pour ces petits tenanciers, le crédit agricole sera une bonne aubaine. En effet, sans lui, on ne saurait pas prévoir comment les petits villageois iraient cultiver leurs terres à profit. Nous possédons déjà, même sans cette nouvelle loi, un nombre assez considérable de telles parcelles, et c'est les besoins des petits cultivateurs de ces lopins qui ont fait comprendre le mieux à notre population l'utilité du crédit agricole. C'est en Crédit de petit tenancier qu'il débitera. L'Association pour créer des parcelles (*Allotment Association*) de Birmingham est, au temps actuel, un de nos meilleurs alliés.

En Irlande, la situation est bien plus propice. Dans cette île, la législation généreuse due à M. Gladstone a déjà créé une population ou de petits propriétaires, ou de petits tenanciers au moins bien assurés dans l'occupation de leurs petites terres. Sans raison bien solide, on ne peut pas les en ôter ; le droit d'occuper est légalement et en permanence à eux. En Irlande, donc, le crédit agricole promet les bienfaits les plus directs, les plus rapides et, en vue de la pauvreté de la population, les plus appréciables. En outre, en Irlande, grâce à un vif esprit qui s'accommode plus facilement que l'esprit anglais à des innovations, on comprend avec plus de facilité le nouveau système. C'est en Irlande que des banquiers m'ont exprimé leur approbation de notre système et leur disposition à prêter de l'argent à des associations constituées en caisses Raiffeisen, qu'en Angleterre encore les banquiers regardent bien de travers. Par conséquent, c'est vraiment en Irlande que nous avons trouvé jusqu'ici le plus grand nombre d'alliés actifs. L'association dont j'ai parlé, et qui s'est proclamée propagateur dévoué du crédit agricole, système Raiffeisen, embrasse véritablement tous les éléments dont se compose le peuple irlandais. C'est un grand triomphe de mon ami M. Plunkett de l'avoir constitué.

Il y a là des catholiques et des protestants, des unionistes et des home-rules, des propriétaires, des

fermiers, des banquiers—des gens de toute sorte. Le comité s'occupe maintenant de la préparation d'un statut modèle convenant aux circonstances locales, travail qui présente quelques difficultés. Et en peu de temps, je crois qu'en Irlande on créera des caisses rurales non moins rapidement que maintenant on les fonde en France. J'y vais bientôt assister à cette œuvre.

Un des plus grands obstacles que nous avons à combattre c'est la disposition de la loi qui ordonne que nulle association ne doit prendre plus en dépôts que les deux tiers de la somme actuellement prêtée, aux sociétaires. Alors elle ne peut pas commencer sans quelque patri moine. Sans capital action, comment le pouvoir ? Pour faire face à cet obstacle j'ai recommandé un fond de garantie, qu'on a déjà accepté officiellement comme équivalent du patrimoine. Quelques hommes connus d'une banque garantirent telle somme—soit 2,500 francs, soit moins, soit plus. A Scawby M. Sutton Nelthorpe a garanti 2,500 francs et M. Yertbrupt de sa part 1,250 frs. A Broughton, commune voisine, de même. Il vaudra mieux d'avoir un plus grand nombre de garanties, parce que plus grand est leur nombre, plus vigoureusement est exigée une soumission sévère aux conditions prescrites. Mais aux débuts on doit faire comme on peut. Ce fond de garantie, qui assure de l'argent pour des prêts, sera lentement remplacé par la réserve qui s'accumule, et sera retiré en même temps. Du reste, notre caisse est organisée en toutes parts comme caisse Raiffeisen. On prend des dépôts, de la petite épargne, on emprunte, on prête, on demande l'indification de l'emploi, comme la ponctualité du remboursement, on se garde de payer des salaires, sauf un tout petit honoraire au secrétaire, on érige le comité, le conseil de surveillance. On fera de même dans les autres caisses que nous espérons fonder plusieurs bientôt.

Voilà donc enfin le commencement d'une bonne œuvre dont on peut espérer bon résultat. Une fois que la nouvelle institution se sera enracinée, j'ai bonne confiance qu'elle se répandra rapidement et portera à notre population des bienfaits dont on ne peut guère prévoir les bornes. Que cela vienne bientôt.

La Compagnie des Moulins du Lac des Bois a distribué à ses employés un boni de \$1.500 en sus des salaires réguliers comme participation aux bénéfices de l'année terminée le 30 septembre 1894.

COMMUNICATION

LE " PRIX COURANT "

Montréal.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article les " Juifs et la Nouveauté " et je la trouve en rapport avec mes principes. Je serais de l'avis, moi aussi, de combattre les Juifs sous le rapport commercial d'une manière loyale ; mais combien le gouvernement n'éviterait-il pas de soucis en avisant à quelques moyens qui empêcheraient ces Juifs de colporter ? En imposant une forte licence, par exemple, cela ferait un grand bien à une partie du commerce au moins, et sauvegarderait l'argent d'un grand nombre de nos bons cultivateurs ; en même temps leur ôtant l'ennui de se tenir, le plus possible, à la portée de leur maison de crainte que quelques uns de ces petits marchands ne viennent en leur absence effrayer leur femmes et leurs enfants pour les forcer à acheter, comme la chose est arrivée, il n'y a pas absolument bien longtemps, dans un certain rang de paroisse.

Il est tout probable que la Russie ne s'est pas épurée de ce qu'elle avait de mieux. Le Canada serait-il le dépôt de cette épuration ? Il faut en venir à peu près à cette conclusion, lorsque nous voyons l'indifférence de nos gouvernants sous ce rapport, plutôt que de prendre les moyens d'empêcher cet envahissement qui menace le commerce canadien.

Nos marchands des villes ont plus à souffrir de cette plaie que les marchands des campagnes ; mais ceux là ont lutté et fini par réussir à se garantir de la compétition des colporteurs, et cela par le moyen des sociétés qui ont engagé les autorités municipales, par le prix des licences, à rendre ce commerce si onéreux que nous le voyons diminuer graduellement tous les jours. Il leur reste encore à aviser aux moyens de faire une concurrence avantageuse avec les Juifs tenant magasin selon les règles de la loi et auxquels on ne peut pas imposer une licence plus forte qu'à tout autre marchand.

De cela, nous qui sommes de la campagne, n'avons-nous pas à nous préoccuper. Et comme il n'y a que contre le colportage que nous avons besoin de nous préserver, il ne nous serait pas trop difficile de nous éviter ces tracasseries qui nuisent tant à notre commerce, en nous ralliant, et en formant des sociétés comme celle des marchands

détailleurs de Montréal. Il y a des marchands intelligents à la campagne comme ailleurs, et il est étonnant de voir qu'il n'y ait encore eu aucun mouvement afin de faire une entente entre nous, pour marcher amis, et obtenir de nos gouvernements, la protection nécessaire pour faire un bon et franc commerce. Espérant qu'avant qu'il soit longtemps un de nos marchands âgés se mettra en tête et que j'aurai à inscrire mon nom comme voulant entrer dans la Société des Marchands détailliers des campagnes,

Je demeure votre très humble,

ULRIC ST-JEAN.

Contrecoeur, 25 octobre 1894.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ACCIDENTS DU
TRAVAIL

Un congrès qui vient de se tenir à Milan, a vivement attiré l'attention du monde industriel et ouvrier. Il s'agissait d'étudier le meilleur système d'assurance contre les accidents du travail.

L'Allemagne avait envoyé M. Badéker, président de l'Office impérial des assurances ; l'Autriche, M. Kaan, inspecteur au département des assurances du Ministère de l'Intérieur ; la Suisse, M. Greulich, secrétaire du travail à Zurich.

M. Drage représentait le sang anglais ; M. Luzzati parlait au nom de l'Italie ; M. Chesson, professeur d'économie politique à l'école des mines, à Paris, représentait l'élément français, ainsi que M. Linguet et M. Yves Guyot, représentant de l'école extralibérale, ne pouvait manquer d'y aller dire son mot.

M. Badéker a défendu chaleureusement le système de l'assurance obligatoire par l'Etat, tel qu'il a réussi à l'implanter en Allemagne.

M. G. Drage (Anglais), a riposté par une charge à fond contre la bureaucratie héréditaire et socialiste allemande et s'est prononcé pour l'assurance libre ; M. Yves Guyot est venu à la rescousse.

M. Cheysson et M. Luzzati " subissent ou admettent, " ont-ils dit, le principe de l'assurance obligatoire, mais ils veulent que l'assureur reste libre de choisir les caisses auxquelles il pourra s'assurer ; ils émettent l'avis qu'on devrait organiser ces caisses d'assurance à l'aide des caisses d'épargne.

L'un des points les plus controversés est celui qui concerne la *faute lourde*.

Un ouvrier, par son étourderie,

par sa faute évidente, par exemple un mécanicien qui saute de sa locomotive en marche, cause un accident, l'assureur doit-il en être responsable ?

—Oui, répond M. Badéker, ce n'est pas seulement sage et politique, c'est également chrétien de ne point laisser sans indemnité les ouvriers coupables de faute grave, et de ne pas risquer d'abandonner à la misère eux et leur famille. — *Le Journal de la Bonneterie Française.*

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Etaient présents, vendredi dernier, à l'assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce: MM. H. Laporte, président, J. D. Rolland, S. Côté, D. Parizeau, M. P. P., J. Perrault, A. Anmond, F. D. Shallow, J. H. Pellerin, J. Monier, L. J. A. Surveyer Jos. Contant O. H. Catelli, etc.

Le secrétaire donne lecture d'une communication venant de la part des huissiers de Montréal, où l'on suggère des mesures à prendre pour la loi des faillites. Les huissiers demandent qu'on les charge de l'inventaire des biens des cessionnaires, biens qu'ils vendraient à 25 p. c. de commission, ce qui serait de beaucoup plus bénéficiaire aux créanciers que le système actuel. Cette proposition est déferée au comité sur la loi de faillite.

Vient ensuite la question du banquet: il sera donné au Windsor, mercredi le 7 courant, et environ deux cents personnes y prendront part.

Outre la presse, voici la liste des invités: le chancelier du consulat de France; sir John Thompson, l'hon. M. Bowell, l'hon. M. Ouimet, l'hon. M. J. J. Curran, M. Laurier, le lieutenant-gouverneur Chapleau, l'hon. M. Taillon, M. Marchand, M. W. W. Ogilvie et le président de la Chambre de Commerce Française.

M. Louis Fréchette donnera lecture d'une pièce de vers composée pour la circonstance.

On lira une adresse au consul et un orchestre exécutera des morceaux de musique durant le repas.

Il a été résolu ensuite de voter des remerciements en faveur de MM. Lefebvre qui ont donné une aussi généreuse hospitalité, samedi dernier, aux membres de la chambre de commerce lorsqu'ils sont allés visiter les usines à sucre de Berthier.

A la prochaine réunion de la chambre M. Lefebvre lira un travail sur la pulpe.

Il est résolu que la chambre de commerce demande un amendement à la loi générale des chambres de commerce pour les autoriser à acquérir des immeubles pour leurs bureaux; et que, à défaut de cela, elle se procure une charte spéciale afin de pouvoir acquérir des immeubles et émettre des débetures.

Sont admis membres: Dr Patrick O'Leary, G. W. Stephens, J. J. Beauchamp, L. S. Gendron et M. Orsali, de la maison Hudon, Orsali et Cie.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

Il y a eu la semaine dernière, une assemblée du conseil de la Chambre de

Commerce de Québec. Etaient présents: MM. E. B. Garneau, président; Elz. Pelletier, E. Dupré, F. X. Berlinguet, Geo. Tanguay, R. R. Dobell, J. E. Martineau et K. Turner.

La plus importante question qui ait été considérée est celle relative au mémoire adressé à la chambre de commerce de Londres à l'appui du service rapide entre l'Angleterre et le Canada. Ce mémoire contient:

1o La correspondance échangée entre la chambre de commerce et le gouvernement fédéral;

2o L'opinion des principales chambres de commerce du Dominion;

3o L'opinion indépendante exprimée sur cette question par les autorités.

Il a été résolu que copies du mémoire soient envoyées au gouvernement fédéral, à sir Chs. Tupper, Haut commissaire du Canada à Londres, à M. Huddart, le principal promoteur du projet, et à plusieurs chambres de commerce du Canada.

Une autre réunion de la Chambre de Commerce de Québec a eu lieu samedi dernier pour rencontrer M. J. S. Larke, le commissaire canadien en Australie et étudier avec lui les moyens d'étendre les relations commerciales entre le Canada et les colonies australiennes.

Etaient présents: M. E. B. Garneau, président; hon. A. R. Angers, ministre de l'Agriculture à Ottawa, H. M. Price, Victor Chateaubert, M. P. P., F. X. Berlinguet, W. Macpherson, P. R. Miller, M. Timmons, Chs. Roy, St-Pierre, F. X. Gourdeau, N. LeVasseur, G. Tanguay, A. Turcotte, Félix Turcotte, G. Bresse, J. Winfield, etc.

Après l'ouverture de la séance, sur l'invitation du président, l'hon. A. R. Angers prit la parole. Il dit que cette institution commerciale devait connaître les efforts faits par le gouvernement pour établir des relations commerciales directes entre le Canada et l'Australie. Il signala la subvention spéciale accordée à la ligne de steamers du Pacifique Canadien et exprima l'opinion qu'un représentant spécial du Canada en Australie était désirable. M. Larke a été nommé pour faire enquête sur les possibilités du commerce entre les deux pays et a obtenu des manufacturiers des échantillons de leurs produits. Le ministre de l'Agriculture exprima l'opinion que le pin, l'épinette, le coton, les gants, les chaussures, etc., pouvaient être exportés avec profit du Canada en Australie.

M. Larke parla avec beaucoup d'enthousiasme des possibilités de commerce entre le Canada et l'Australie. Il dit que la Massey Manufacturing Co., de Toronto, a dirigé sur ce pays avec beaucoup de profit, un grand commerce d'exportation. Les manufacturiers de Québec peuvent en faire autant et avec autant de succès. Les quatre millions d'habitants de l'Australie exportent annuellement des marchandises pour une valeur de 365 millions de piastres, soit un million par jour. Le Canada peut prendre une large part de ce commerce.

Il est allé en Australie non comme agent des manufacturiers, mais comme représentant spécial du gouvernement, pour faire une enquête au bénéfice des manufacturiers.

Il espère être à Sydney vers la mi-décembre prochain et sera heureux de répondre à toutes les questions que lui poseront les manufacturiers canadiens. Les manufacturiers canadiens de papier exportent très peu, bien que l'Australie

importe pour deux millions et demi de papier annuellement. La distance n'est pas une objection au commerce du Canada avec l'Australie, car plus la distance est grande, plus les profits sont considérables. Il ne conseille pas l'expédition de marchandises à commission à des agents en Australie, mais croit qu'il serait préférable pour un certain nombre de maisons de commerce de s'unir pour envoyer un représentant dans l'intérêt de leur commerce.

MM. Gourdeau, Bresse et A. J. Turcotte, M. P., parlent des possibilités du commerce de chaussures sur les marchés australiens.

La séance se termina par l'adoption d'une motion de M. H. M. Price, secondée par M. Victor Chateaubert, M. P. P., offrant des remerciements à l'hon. A. R. Angers et à M. Larke.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

Le conseil de la Chambre de Commerce de Montréal (Board of Trade), a tenu sa réunion hebdomadaire mardi le 6 novembre courant. Etaient présents, MM. W. W. Ogilvie, président; James A. Cantlie, John Torrance, Edgar Judge, John Baird, William Cunningham, Thomas J. Drummond, Frank J. Hart, D. L. Lockerby, David Robertson et J. D. Rolland.

Lecture d'une communication du contrôleur des douanes, en réponse à la demande du conseil de l'admission en franchise de marchandises canadiennes retournées à l'expéditeur, comme suit: "J'ai pris bonne note du texte de la résolution et je puis dire que j'ai déjà donné beaucoup d'attention à cette question; et, s'il était possible d'élaborer une disposition qui assurerait l'identification des marchandises canadiennes retournées à l'expéditeur au Canada, je serais heureux de proposer une législation dans ce sens."

Les Commissaires du Havre écrivent que, conformément au désir exprimé par la chambre, ils ont donné instruction à leur ingénieur de se tenir au courant de temps à autre de la profondeur de l'eau aux quais de Montréal.

La Chambre de Commerce de St Jean N. B. communique une résolution adoptée à une conférence des chambres de commerce du Nouveau Brunswick, à laquelle assistaient aussi des représentants des chambres de Halifax et d'Amherst, et demande la coopération de la chambre de Montréal auprès du gouvernement fédéral. Il s'agit, dans cette résolution, de prier les autorités du Grand Tronc, de l'Intercolonial et du Pacifique, de faire en sorte que les exportations canadiennes en hiver soient expédiées autant que possible par les ports canadiens des provinces maritimes et de demander au gouvernement de ne pas perdre de vue, ce point, lorsqu'il fera des arrangements avec les compagnies de transport et de navigation pour les subventionner.

Le conseil approuve l'idée de favoriser l'expédition des marchandises canadiennes par les ports canadiens, mais il craint qu'on ne puisse exiger des compagnies de navigation qu'elles ne desservent en hiver que les ports canadiens, car il leur serait impossible de se procurer des chargements complets dans ces ports.

Les importateurs de figues et de dattes se plaignent qu'on leur fasse payer 25 p. c. de droit sur les prix de ces fruits en douane, augmenté du droit anglais de 7s par quintal, ce qui met dans une situation d'infériorité les achats sur le

marché anglais. Déféré à l'Association des Epiciers en gros qui devra faire rapport.

Puis on s'est occupé de différents détails concernant l'administration de la bâtisse ainsi que de la présentation à M. Robert Archer de son portrait, comme appréciation des services qu'il a rendus au sujet de la bâtisse de la chambre.

ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTRÉAL

L'Association des Epiciers a tenu, mercredi dernier, son assemblée régulière mensuelle, à laquelle ont eu lieu les élections annuelles. Etaient présents: MM. John Johnson, président, S. D. Vallières, J. O. Lévesque, Thomas Gauthier, N. Lapointe, James O'Shaughnessy, John Scanlan, J. E. Manning, B. Taylor et D. Fraser.

Les élections ont donné les résultats suivants: Président, M. John Johnson, réélu; premier vice-président, M. S. D. Vallières; second vice-président, M. John Scanlan; secrétaire-honoraire, M. S. Demers; trésorier, M. J. O. Lévesque, réélu; directeurs, MM. Thos. Gauthier, A. D. Fraser, J. E. Manning, Vital Raby, James O'Shaughnessy et W. Willison.

Sur motion de M. A. D. Fraser, l'association a décidé de donner \$25.00 à l'Hôpital Général et une pareille somme à l'Hôpital Notre Dame.

M. James O'Shaughnessy signala ensuite à l'attention de l'assemblée, les agissements d'une certaine maison de salaisons qui établit par toute la ville des succursales où elle vend au détail, faisant ainsi concurrence aux épiciers et coupant même les prix sur les marchandises de sa fabrication.

M. John Scanlan, après avoir cité les prix de quelques articles détaillés par la maison de salaisons, ajouta qu'il avait entendu dire que cette maison allait se mettre à vendre des conserves en boîtes, c'est-à-dire qu'elle va prendre tout ce qui paie un peu dans l'épicerie. C'est aux épiciers à se défendre contre cette concurrence en refusant de vendre les produits de cette maison; il s'adresse aux épiciers canadiens français, les épiciers anglais ayant déjà décidé de ne plus vendre les marchandises en question.

Le président croit qu'il est temps d'agir et que personne ne peut refuser de se joindre au mouvement; il dit aussi qu'il serait bon de voir les maisons de gros à ce sujet.

M. S. D. Vallières, est d'opinion qu'il faut d'abord obtenir la coopération des maisons de gros.

M. John Scanlan propose, appuyé par M. J. O. Lévesque, qu'un comité composé de MM. S. D. Vallières et Lapointe, T. Gauthier, J. O. Lévesque, James O'Shaughnessy, John Scanlan et du président, soit chargé de voir les maisons de gros à ce sujet.

La compagnie de fonderie qui exploite les forges Radnor, sur le St Maurice, demande au gouvernement le privilège de faire du charbon de bois sur les terres du domaine public, pour l'usage de sa fonderie.

La manufacture de tricot de Coaticooke a acheté une énorme bouilloire; il a fallu 6 chevaux pour la transporter de la gare à la manufacture. De plus, la compagnie du Grand Tronc a fait examiner tous ses ponts avant d'en risquer la transportation. Ça devait peser.

LES EVENTAILS A L'EXPOSITION D'ANVERS

Quand on s'approche des vitrines d'une exposition qui contiennent des spécimens de la fabrication des éventails, il faut commencer par se rendre compte des difficultés nombreuses que le fabricant doit surmonter pour arriver à produire des éventails d'art et de luxe.

Et quand on analyse en détail les gracieuses et fines peintures qui les recouvrent, et quand ensuite on suppose le prix auquel chacun de ces petits chefs-d'œuvre doit être coté, on se dit de suite que la production de tels ouvrages, si artistiques à des points de vue très divers, ne peut être permise qu'à des maisons assez sûres d'elles-mêmes pour compter sur une clientèle d'élite qui par d'opulentes ressources peut faire l'acquisition de fantaisies d'aussi haute valeur.

Quand on considère aussi que pour élever la fabrication de ces éventails de luxe au degré de perfection qu'elle exige, il est nécessaire de mettre en œuvre des matières premières multiples, savoir les utiliser avec art, avec le concours de peintres renommés qui leur donnent une inestimable valeur, c'est dire que pour ce travail compliqué, le fabricant d'éventails de grand prix doit posséder à un suprême degré le goût artistique et avoir l'habileté de combiner tous les éléments nécessaires pour qu'un éventail soit pour ainsi dire, la personification de la grâce et de l'élégance.

C'est avec de telles pensées que nous avons visité à Anvers la section des éventails. Dans les galeries françaises nous avons trouvé, au premier rang, la maison Duvelleroy, qui expose une série d'éventails artistiques peints par les premiers aquarellistes modernes: Louise Abbema, Marie Dumas, Guilhem, Medina, Billotay, etc., etc.

Nous avons à signaler en particulier un nouvel éventail de fantaisie breveté de la maison. Il est formé d'une monture en écaille sculptée dont les principales branches entourent complètement la peinture en se fermant et prennent la forme d'une boîte. De cette façon l'éventail est complètement préservé de toute détérioration; c'est dire qu'il offre un aspect tout à fait nouveau et d'un caractère très original.

La maison Duvelleroy a été placée hors concours par suite des fonctions de membre du jury attribuées à son chef.

Une autre vitrine comprenait l'exposition de la maison Evette, qui se composait d'une très jolie collection d'éventails de fantaisie. La vitrine suivante (maison Ducollet) comprend quelques éventails de fantaisie et une belle collection d'éventails en plumes.

Dans les sections étrangères, l'Autriche a envoyé des éventails en plumes et quelques éventails de fantaisie d'une facture vulgaire et qui ne peuvent entrer en comparaison avec les produits de la fabrication française, ni comme goût ni comme fini de travail.

Il est à remarquer qu'il y a une dizaine d'années encore les marchands de Paris achetaient à Vienne les éventails en plumes, mais la fabrication de cette ville n'ayant fait aucun progrès et étant restée la même aujourd'hui qu'à cette époque, Paris s'est mis à faire cet article et l'a bien vite traité avec une supériorité incontestable sur Vienne. Et c'est ainsi que les maisons Develleroy et Ducollet ont exposé à Anvers des éventails en plumes, fabriqués entièrement dans leurs ateliers et qui laissent bien loin derrière eux les éventails de fabrication Viennoise.

Nous terminerons ce court aperçu des expositions d'éventails à Anvers en disant que deux maisons de Bruxelles ont composé deux vitrines d'un joli aspect, mais nous croyons savoir que tous les éventails qu'elles contiennent sont exclusivement de fabrication parisienne.

En résumé, on remarquera que la grande industrie parisienne des éventails à Paris continue à soutenir l'excellent renom dont elle jouit partout et qu'elle ne cesse de perfectionner une industrie d'art des plus délicates et des plus estimées.

LA LAINE EN AUSTRALIE

C'est en 1794—véritablement on n'a pas l'air des'en apercevoir—que le capitaine Mac Arthur, le premier éleveur de la Nouvelle-Galles du Sud, eut l'idée géniale d'importer, en Australie, le premier troupeau de moutons qui brouta l'herbe des vastes prairies australiennes.

Que d'évènements depuis cette époque relativement courte dans l'histoire d'un peuple et quel immense développement le modeste troupeau d'alors—il comprenait 1,000 têtes—n'a-t-il pas atteint durant cette période de cent années! On compte aujourd'hui les moutons par millions et c'est par millions de livres sterling que se chiffrent les

sommes annuelles qu'ils font répandre dans le pays.

C'est surtout depuis vingt-quatre ans que la proportion augmente considérablement ; jugez-en par les chiffres puisés dans la statistique établie pour la seule province de la Nouvelle-Galles du Sud :

En 1821, la production de la laine dans cette province, était estimée à 172,800 lbs ; en 1841, elle atteignait 8,600,000 lbs ; en 1871, elle fut de 65,600,000 lbs ; en 1892, de 18,160,000 lbs, qui représentent pour 1892 seulement, la valeur de 21 millions de livres sterling, soit \$105,000,000. En 1894-95, elle atteindra peut-être 1.000 millions de litres, un peu plus du tiers de la production totale des provinces australiennes.

Les 1,000 moutons du siècle dernier sont aujourd'hui 120 millions !

En 1795, l'Australie expédia 6 balles de laine ;—et ce fut un événement—en 1894-95, elle va peut-être exporter deux millions de balles, et personne n'y songe. Voici du reste le tableau des exportations lainières australiennes pendant la dernière campagne 1893-94 :

N. Galles du Sud.....	Balles	724,628
Victoria.....	—	464,468
Australie du Sud.....	—	172,431
Queensland.....	—	130,388
Australie de l'Ouest.....	—	22,931
Tasmanie.....	—	15,773
Nouvelle-Zélande.....	—	368,357
Totaux.....	—	1,898,976

Quand on considère maintenant l'immense étendue de l'Australie et la fertilité du sol australien, il est permis de s'étonner que la population d'un continent qui offre des avantages si sérieux, soit encore limitée, en l'an de grâce 1894, à 6 millions d'habitants environ.—*La Gazette Commerciale.*

PETITES NOTES

On dit que deux capitalistes de Londres ont placé £2,000,000 en propriétés minières dans la Colombie Anglaise.

Chaque ouvrier au Japon, porte sur la bande de son chapeau et sur le dos, son occupation et le nom de son patron.

On annonce qu'il est question de former une compagnie pour faire la pêche aux perles sur la côte du Labrador, l'été prochain.

Un cerisier des montagnes près de Jonesville, N. C., a vingt et un pieds de circonférence, à l'âge de cinquante ans et donne des fruits tous les ans.

On dit que la Russie a une réserve d'or de \$500,000,000 dans ses caisses, pour s'en servir en cas de nécessité, comme par exemple pour la prochaine guerre européenne.

L'exposition universelle de Paris, en 1900 aura probablement un télescope monstre qui permettra aux visiteurs de faire des excursions dans la lune. Coût : deux millions de francs.

Le sol de la république mexicaine est tenu en fief par 7000 familles de seigneurs. Le gouvernement accorde des concessions à ceux qui les demandent et laisse les concessionnaires débattre la question de leur titre avec les seigneurs devant les tribunaux.

Lorsqu'un homme a fini son travail de la journée et s'assied pour se reposer le soir, chez lui ; il ne peut pas lire les annonces peintes sur les clôtures, ni les circulaires qui ont été laissées dans la journée à sa porte et que le vent a emportées.

L'empire britannique couvre une superficie de plus de 10,000,000 de mille carrés et a une population de 352,000,000 d'habitants, dont environ 50,000,000 sont européens ou d'origine européenne ; les 800 autres millions comprennent une centaine d'autres races de toutes les couleurs connues.

Au 15ème siècle, un livre d'heures pour un riche client était copié par un écrivain, les rubriques étaient ajoutées par un autre ; un troisième peignait les initiales, un quatrième faisait les bordures ornementales, puis le tout était envoyé en Flandre à un miniaturiste pour recevoir une nouvelle ornementation.

Le consul général de France à La Paz (Bolivie) signale l'existence de mines de bismuth et d'antimoine dans la région. Le seul dépôt de minéral de bismuth connu jusqu'ici est celui de Quechisla, qui donne environ 23 tonnes de minéral par mois et où l'on trouve, en même temps que le bismuth, de l'étain et un peu d'argent.

Ces bons Anglais, qui sont si opposés à l'immoralité des loteries, en voient pourtant une fonctionner en plein cœur de Londres. Dans un des restaurants les plus achalandés de la capitale, il y a une boîte contenant un billet de banque de £5.00. Chaque consommateur en passant à la caisse, reçoit une clef, mais il n'y a qu'une seule clef qui ouvre la serrure de la boîte. Celui qui a la bonne clef enlève le billet.

Le projet d'organiser, en 1895, une exposition universelle à Amsterdam est prêt d'être réalisé. Le capital nécessaire est réuni ; aucune subvention ne sera demandée à la ville ; celle-ci recevra même une certaine somme pour la cession du terrain, situé derrière le musée national.

La compagnie des chemins de fer hollandais a promis le transport gratuit des objets destinés à l'exposition. L'exposition sera probablement ouverte le 1er mai 1895.

La ville de Boston vient de se bâtir la plus belle bibliothèque du continent. Cette immense bâtisse en marbre couvre une superficie d'un acre et demi e. coûte \$2,218,865. Elle peut contenir quinze cent milles volumes. Pour la commodité des patrons de la bibliothèque, on y a établi le système des petits che-

mins de fer en usage dans les grandes maisons de commerce, pour le va et vient des achats et de la somme d'argent à payer. A propos de bibliothèque, on sait que la plus considérable du monde est à Paris avec 2,340,000 volumes. Ensuite viennent celle du musée anglais 1,600,000 volumes ; celle de Saint Pétersbourg, 1,000,000 ; celle de Munich, 900,000 ; celle de Berlin, 800,000, et celle de Vienne, 600,000. Celle du gouvernement du Canada à Ottawa renferme plus de 125,000 volumes.

On a calculé que chaque habitant de l'Europe use en un jour environ 7 allumettes, soit pour l'année, 730 milliards. Ces allumettes mises bout à bout s'enrouleraient 829 fois autour de la terre, soit une bande de 5 pieds de largeur faisant le tour de l'équateur. 3000 allumettes pèsent une livre. Le poids brut de la consommation quotidienne est donc 600,000 livres. Une verge cube de bois de peuplier pèse 600 livres. Ce sont donc 400,000 verges cubes de bois brûlés en Europe en un an. Le poids total s'élève à 219,000,000 de livres, 421,000 livres de phosphore sont employées à la fabrication. Abstraction faite du coût des boîtes, de l'emballage, du papier, de la cire, etc., le prix de revient de la fabrication annuelle s'élève à environ \$49,150,000.

Par suite de l'abondance du grain à bon marché, il est fait en Russie un grand élevage de volailles et, d'autre part, la création d'agences à l'étranger, qui sont de véritables comptoirs pour l'achat des volailles et des œufs, amène une exportation croissante qui assure aux paysans un bénéfice rémunérateur. Les œufs exportés de Russie se vendent de \$5.00 à \$7.50 le mille au printemps et en automne, mais ils atteignent ce dernier prix en automne seulement. Depuis 1886, ce pays a fait des exportations considérables de jaunes et de blancs d'œufs séparés dans des boîtes de fer-blanc emballées dans des tonneaux. La volaille morte est envoyée frigorifiée sur les marchés étrangers ; la volaille vivante est expédiée dans des paniers tressés contenant de 6 à 25 paires de volatiles par manne. En 1881, l'exportation de la volaille produisait \$1,424,000, tandis qu'en 1891, elles s'élevaient à \$9,419,000. Les volatiles et les œufs vont en Allemagne, en Autriche, en France et en Angleterre, mais principalement dans ce dernier pays.

ASSURANCES.

Le surintendant des assurances donne avis, dans la *Gazette du Canada* du 13 octobre, que permission a été donnée à la Reliance Marine Insurance Company d'assurer des risques maritimes sur la navigation intérieure au Canada et que l'Agriculturist Insurance Co., de Watertown, N. Y., a été autorisée à assurer le risque des cyclones et trombes au Canada.

Un des plus célèbres prédicants des Etats-Unis, le révérend Talmage, disait un jour : "J'ai connu des gens qui ont joui pendant leur vie de revenus de \$3,000, \$4,000, \$5,000 par année et qui en mourant ne laissaient pas un sou à leur famille. La mort de ces gens était un détournement de fonds, une escroquerie, un crime. Ils ne sont pas morts, ils se sont enfuis comme des criminels."

NOTES INDUSTRIELLES.

Il a été expédié dans un seul jour, pour les Etats-Unis, au port de Swansea, Pays de Galles, 5000 tonnes de fer blanc.

On doit essayer, à l'arsenal maritime de Brooklyn, une espèce d'émail pour chaudières à vapeur, dont on attend l'effet d'empêcher les incrustations.

Les ouvriers de la fabrique de toile de St Mary's, Ontario se sont mis en grève par suite d'une réduction de salaire que les propriétaires voulaient leur imposer.

Le village de St Louis de Mile End a accordé une subvention de \$15,000 à la Compagnie de Carrosserie, fondée par MM. Israël Charbonneau, Paul Chartrand, Adélard Hébert, Eusèbe Tongas et P. A. Larivière.

Une compagnie composée de capitalistes de Hull, de St Jérôme et de Montréal avec un capital de \$25,000 demande une charte pour fournir l'électricité comme éclairage, pouvoir moteur etc, à Hull, Aylmer, Pointe Gati-neau, Ironsides, Chelsea et la Pêche.

Une vaste usine pour l'extraction de l'aluminium va être établie en Texas où les dépôts de bauxite sont abondants. Comme chaque nouvelle usine perfectionne les procédés d'extraction et les rend moins dispendieux, on verra bientôt le nouveau métal au même prix que le cuivre.

Il n'y a guère qu'un tiers de la population du globe qui mange du pain. La banane, le manioc, la datte, le riz, remplissent les mêmes fonctions pour un grand nombre d'humains. Ce que l'on désigne en un certain français comme "passer le goût du pain" s'exprime en chinois comme ceci : "Il a mangé son dernier riz."

Une nouvelle semelle dans l'armée allemande a été essayée par les hommes d'un certain régiment. Au lieu des clous en fer ou en aluminium [ces derniers ayant déjà été goûtés dans plusieurs régiments], les semelles sont recouvertes d'une sorte de pâte faite de limaille et de graine de lin [vernis]. Cette pâte tient le cuir souple et est beaucoup plus résistante que n'importe quel nombre de clous.

A. Brockton [Massachusetts] et dans les centres voisins de cordonnerie, les fabricants de chaussures ont formé un syndicat dont le but est d'augmenter les affaires en chaussures avec l'Angleterre et d'établir à Londres une maison de vente pour les produits de Brockton, etc. On se propose de se conformer, pour les chaussures à fabriquer, le plus possible à la mode anglaise.

Les Etats-Unis ont exporté, au printemps dernier, pour l'Europe des cuirs d'une valeur totale de \$14,282,936. C'est là l'exportation la plus grande qu'on y ait eu à enregistrer jusqu'à présent. On mande de New-York, 15 septembre : "Toutes les fabriques de la Compagnie du caoutchouc des Etats-Unis sont fermées. Quatorze mille ouvriers sont sans travail ; on croit que la fermeture n'a été décidée que pour quatre semaines."

NOTES COMMERCIALES.

Le service de la malle entre Waterloo et Richmond est maintenant fait par le chemin de fer Orford Mountain.

Le gouvernement fédéral a reçu plusieurs soumissions pour la construction d'un câble télégraphique du Pacifique.

Il est à peu près certain que la fabrique de bois d'allumage d'Eastman recommencera bientôt ses opérations.

La flotte de pêche au loup marin de la Colombie Anglaise a rapporté de sa campagne 87. 572 peaux contre 70.000 en 1893.

Une compagnie donne avis qu'elle demandera au parlement fédéral une charte pour construire et exploiter un chemin de fer à traction à vapeur ou à l'électricité, entre Ottawa et Brockville.

Un arrêté du conseil vient d'établir à 99 p. c. du droit payé à l'entrée, au lieu de 90 p. c., le *drauback* qui sera payé à l'exportation du Canada de produits manufacturés, sur la matière première desquels un droit de douane aura été perçu à l'entrée.

Les citoyens des Etats-Unis établis dans les affaires à Paris, parlent de fonder une chambre de commerce américaine à Paris, dans le but de protéger les intérêts commerciaux existant entre les Etats-Unis et la France.

On se plaint beaucoup à Québec des agissements des marchands d'habits de religion juive qui ont recours au racolage sur le trottoir et à la traite chez l'hôtelier voisin pour attirer la clientèle et qui ne ferment pas à l'heure réglementaire.

Les Chinois sont, paraît-il, un peuple modèle comme débiteurs. Un Chinois ne manque jamais à sa promesse, en affaires, que cette promesse soit verbale ou écrite. Nos marchands de gros et nos détailliers seraient heureux si un certain nombre de leurs clients était Chinois sur ce point.

La meilleure soudure pour l'aluminium est un mélange d'étain, de zinc, d'aluminium et de phosphore, les deux premiers éléments constituent la masse de la soudure. Cette soudure peut être employée au chalumeau et au fer à souder.

La compagnie du pouvoir d'eau de Richmond se propose d'établir une manufacture de valises et de sacs de voyage en cuir et en bois. Le conseil municipal de Melbourne va lui payer pour cela une subvention de \$2,500.

NOTES FINANCIERES

M. R. Wilson Smith a acheté au pair les obligations de la ville de Longueuil : \$145,000 à 4½ p.c.

Les nouvelles obligations 3 p.c. du gouvernement fédéral lancées à Londres par la banque de Montréal à 95 font déjà 97½ soit 2½ p.c. de prime sur le taux d'émission.

La ville de Collingwood, Ont., offre à la souscription publique des obligations pour \$7,000 à 5 p.c.

La compagnie électrique d'Ottawa offre à la souscription publique \$320,000 d'obligations, première hypothèque, à 5 p.c.

La cité de Toronto a reçu, pour ses obligations, deux offres d'un courtier de Montréal : 90.13 pour du 3½ p.c. ou 100½ pour du 4 p.c.

La ville de Victoria, C. A., demande des soumissions pour l'achat d'obligations au montant de \$150,000, en coupures de \$1,000 chacune, à 50 ans du 1er octobre, intérêt de 4½ p.c. payable semi-annuellement.

Les banques suivantes annoncent un dividende semi-annuel payable le premier décembre :

Banque de Montréal 5 p.c.
Banque d'Hochelaga 3½ p.c.
Banque Jacques Cartier 3½ p.c.
Banque Ville Marie 3 p.c.
Banque de Québec 3½ p.c.
Banque du Commerce 3½ p.c.
Banque des Marchands 4 p.c.
Banque Ontario 3½ p.c.

NOTRE NUMÉRO D'AUTOMNE

CE QU'ON EN PENSE DANS LE PUBLIC

Le PRIX COURANT vient de publier un superbe numéro spécial, bourré de renseignements commerciaux et financiers, et contenant en outre une série d'importants articles. Notre confrère obtient beaucoup de succès, et nous l'en félicitons. — *L'Evénement*,

De progrès en progrès ! Après son numéro spécial du printemps qui avait fait sensation, voici que le "PRIX COURANT" nous arrive, cette semaine, avec une riche et splendide toilette de saison et une abondance d'articles d'actualité qui font honneur à sa rédaction et à son administration.

Douze mois d'administration progressive ont suffi pour augmenter la liste des abonnés et la porter de 1,050 à 2,150. Ces chiffres ont leur éloquence. Pour la ville de Québec, seulement, le nombre des abonnés qui était de 39, le 1er septembre 1893, époque à laquelle MM. A. et H. Lionais ont repris le journal, était de 588, à la date correspondante de 1894. Le "PRIX COURANT" n'a pas menti à sa devise : "Toujours en avant !" C'est là tout le secret de son prodigieux succès. — *La Presse*.

Le PRIX COURANT nous arrive, cette semaine avec une délicieuse toilette d'automne, et une série d'articles d'actualité fort intéressants. Les éditeurs, MM. A. et H. Lionais, en continuant la série de leurs numéros spéciaux, n'ont fait qu'appliquer la devise du PRIX COURANT ; "Toujours en avant !"

Ce numéro d'automne fait honneur à leur esprit d'initiative, comme il fait honneur à sa rédaction.

Le PRIX COURANT compte aujourd'hui 2.150 abonnés : il y a un an, la liste des abonnés ne portait que 1050 noms. Le 1er septembre 1893, date de l'achat du journal, les abonnés de Québec étaient au nombre de 39. En douze mois, MM.

Lionais l'ont porté à 588. Ces résultats sont magnifiques et nous en félicitons bien nos confrères du PRIX COURANT.—
Le Monde.

Très-joli le Numéro Spécial d'automne du PRIX COURANT. Il fait honneur à l'esprit d'initiative et de progrès de MM. A. et H. Lionais qui ont réussi, en 12 mois de temps, à augmenter leur nombre d'abonnés de 1,050 à 2,150.

Le 1er septembre 1893, ils avaient 29 abonnés à Québec; le 7 septembre 1894, ils en comptaient 588. Résultat magnifique et qu'aucun journal commercial n'a jamais obtenu en si peu de temps.

Ce numéro spécial contient, en plus de la matière ordinaire du journal, un grand nombre d'articles spéciaux d'actualité qui seront lus avec profit par tous ceux qui s'intéressent au mouvement industriel et commercial du pays.

Nos remerciements aux éditeurs pour leur gracieux envoi et nos sincères félicitations.—*La Patrie.*

PAS GRATUITEMENT.

Les agents chargés du placement du champagne Gold Lack Sec de Deutz et Geldermann informent le public qu'ils ne peuvent pas donner leur vin gratuitement aux comités de dîners ou de banquets pour annoncer leur marque. C'est un champagne de premier ordre, de la récolte de 1889, qui commande aujourd'hui de hauts prix, par tout le monde civilisé et qui a été choisi pour tous les banquets importants donnés en Europe pendant l'année dernière.

MARCHE DE CHICAGO

	SEMAINE.		Clôture.	
	Plus bas.	Plus haut.	Clôture.	Clôture précédente.
BLÉ—				
Comptant.				
Novembre..	51½	53½	53½	51½
Décembre..	52½	54½	53½	52½
Mai.....	57½	59½	58½	57½
MAÏS—				
Comptant.				
Novembre..	...	51½	51½	51½
Décembre..	50½	51	50½	50½
Mai.....	50½	50½	50½	50½
AVOÏNE—				
Comptant.				
Novembre..	...	28½	28½	28½
Décembre..	...	29	28½	28½
Mai.....	32½	32½	32½	32½
LARD—				
Comptant.				
Novembre..	11 85.	12 00	11 87½	12 00
Décembre..
Janvier....	11 75	11 90	11 75	11 85
SAINDOUX —				
Comptant.				
Novembre..	6 85	6 90	6 90	6 85
Décembre..	6 85	...
Janvier....	6 80	6 90	6 85	6 85
FLANCS—				
Comptant.				
Novembre..	5 90	6 30	5 90	6 15
Décembre..
Janvier....	5 95	6 05	5 97½	5 97½

A VIS DE FAILLITE
DANS L'AFFAIRE DE
DAME E. LEDUC,
No. 2519 rue Notre Dame, Montréal.
Les soussignés vendront par encan au No. 63 rue St-Jacques, Montréal,
Jeu di, 15 Novembre 1894, à 11 hrs a.m.,
l'actif de la faillite, comme suit :
Fonds de commerce de marchandises sèches et de fantaisie\$4,663 67
Mobiliier du magasin..... 65 00
\$4,928 67
Dettes de livres, d'après liste..... 83 63
Le magasin sera ouvert le 14 courant.
KENT & TURCOTTE,
No. 97 rue St-Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIERE

Montréal, 7 novembre 1894.
FINANCES.

Le taux de l'intérêt des capitaux disponibles à Londres, sur le marché libre, est, comme la semaine dernière, de ½ p. c. On vient de lancer un emprunt chinois qui a été plus que couvert à Londres seulement. La banque d'Angleterre maintient son taux à 2 p. c.

A New York, les prêts à demande sont à 1 p. c., les prêts à terme de 1 à 2 p. c., pour 3 à 6 mois. Les effets de commerce de premier ordre sont escomptés aux taux de 2½ à 3 p. c.

Sur notre place, les prêts à demande se font à 4 p. c.; les banques escomptent les effets de commerce aux taux de 6 à 7 p. c.

Le change sur Londres est plus facile.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 9¼ et leurs traites à vue à une prime de 9¼ à 10. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Les traites à vue sur New-York font de 116 à ¼ de prime. Les francs valaient hier à New-York, 5.15½ pour papier long et 5.15 pour papier court.

La bourse a été assez active avec des cours fermes. La banque de Montréal fait 225½ et 225¾; la banque des marchands a fait vendredi 168; la banque du Commerce s'est vendue ce soir 139½ et 140; la banque Molson a été placée à 166; la banque Union à 103 et la banque Ontario à 112.

La banque Jacques Cartier a eu des ventes à 118 et la banque Nationale à 55½. Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple.....	126	125
“ Jacques-Cartier.....	122½	117
“ Hochelaga.....	130	126
“ Nationale.....	56	55
“ Ville-Marie.....	85	70

Dans les valeurs industrielles, le Gaz a eu beaucoup d'activité, avec une hausse considérable par suite du règlement à l'amiable du procès de la Côte St Antoine contre la Consumers. Il est monté de 185 à 189½ puis il est descendu quelque peu et clôture 188½.

Les Chars Urbains sont un plus faibles à 158, malgré l'excellent état de comptes présenté hier à l'assemblée des actionnaires. Les nouvelles actions sont à 156½. Le Câble fait 144 et 144½; le Téléphone Bell 154½; la Royal Electric 135, le Richelieu 85, le Pacifique 63 et le Télégraphe 152.

La Dominion Cotton Co subit en ce moment une baisse considérable, produite par un avis que son prochain dividende trimestriel serait de 1½ au lieu de 2 p. c. L'action de la compagnie, cotée hier matin à 108, a baissé tout de suite à 100, ce matin elle ouvrait à 99 et descendait cet après midi à 92½; la dernière vente cependant a été faite à 95. La Colored Cotton Mills s'est vendue à 57½. La Montreal Cotton Co., qui faisait 127 vendredi dernier, est offerte ce soir à 125.

COMMERCES.

Enfin, le thermomètre est descendu au dessous de zéro; la gelée a fait son apparition et elle a l'air de vouloir s'établir en permanence. Nous avons eu quelques flocons de neige lundi. C'est

l'hiver qui arrive; il faut se préparer à soutenir ses rigueurs; il faut profiter des quelques jours de navigation qui restent pour terminer les transports de marchandises lourdes ou encombrantes, pour exporter le plus possible de produits agricoles. Aussi le mouvement général du commerce est plus actif; les navires partent de notre port avec plein chargement, pris à des taux du fret raisonnables; la navigation intérieure est très achalandée et la distribution des marchandises se fait activement par toutes les voies de communication.

Hier soir, au banquet donné par la Chambre de Commerce au consul général de France, l'honorable M. Bowell a déclaré, aussitôt ratifié par la France, le traité de commerce franco-canadien serait mis en vigueur ici par une proclamation du gouverneur général. Nous en prenons note. Nous aurons ainsi le temps de nous préparer pour le printemps prochain. Le ministre a promis aussi tout son appui pour l'obtention d'une subvention de \$5,000 à une ligne de navigation directe entre le Canada et la France.

En attendant, les affaires marchent passablement; les remises de fonds sont en général médiocres et ne répondent pas à l'activité des transactions. Les échéances du 5 novembre paraissent cependant n'avoir pas été trop déficitaires; mais le commerce a encore besoin d'épuration et la liste des faillites n'est pas close.

Alcals.—Les potasses sont en bonne demande et fermes. On cote aujourd'hui: potasses premières \$4.35 à \$4.40; de secondes, \$3.95 à \$4.00; perlasses, \$7.00 par 100 livres.

Bois de construction.—On écrit d'Ottawa que, comme résultat de la demande signalée récemment de la part des Américains, les scieries d'Ottawa ont déjà vendu toute leur coupe de la prochaine saison. C'est un indice que les prix seront fermes pour nos marchands, car les stocks actuels, s'ils sont assez considérables, ne tarderont pas à se fondre sous le feu de la demande des États-Unis. Les clos de la ville sont tranquilles et l'on ne sait plus trop si l'on pourra compter sur un peu d'activité au printemps, tellement la construction paraît peu sûre de son avenir.

Charbon et bois de chauffage.—Les dernières barges de charbon dur arrivent et sont transbordées dans les clos. Il n'y a pas encore de hausse dans les prix de détail et l'on ne sait pas s'il y en aura lorsque toutes les livraisons devront être faites des clos.

Le bois est toujours dans la même situation.

Cuir et peaux.—En prévision d'une hausse sur les cuirs à semelles, plusieurs commandes importantes ont été données cette semaine. L'industrie de la chaussure est d'ailleurs plus occupée; les voyageurs en tournée dans l'ouest deçoivent de bonnes commandes et la prochaine saison s'annonce sous de favorables auspices. Il n'y a encore que peu de commandes de réassortiment de la ville, mais les premières neiges feront un trou dans les stocks actuels.

Les cuirs à empeignes sont calmes mais fermes. L'exportation prend surtout des cuirs à semelles, mais quelques lots de cuirs fendus ont aussi été expédiés en Angleterre.

Les peaux vertes ont une tendance à la hausse, quoique les prix de la semaine dernière soient encore les prix réguliers. Les peaux d'agneaux ont haussé de 10c.

Draps et nouveautés. — Le marché de gros est calme; les ventes par commis voyageurs sont modérées, mais la ville n'achète pas; le froid a fait faire des ventes aux détailliers de la ville; mais pas suffisamment pour que la situation soit beaucoup changée.

Epiceries. — Les épiceries sont très actives en ce moment, les dernières importations sont déballées et les marchands de la campagne font de bons achats. Le seul point noir, c'est la collection; mais la semaine qui vient de s'écouler, a vu moins de faillites que les précédentes. Les sucres sont assez actifs, mais les prix ont perdu de leur fermeté, sur les grands marchés; ici, il n'y a pas de changements à signaler, pas plus que dans les sirops ou les mélasses.

Les conserves alimentaires sont actives, sans changement de prix. On nous écrit de Paris, à la date du 25 oct.

"La pêche de la sardine est maintenant terminée; le poisson a été peu abondant en France; par contre, il était gros et les prix en hausse en sont le résultat.

"En produits français, on cote les quarts, 8 à 10 poissons, de 38 à 40 francs, suivant marque.

"En produits portugais, on cote les quarts, 7 à 8 poissons, 22 francs.

"Les spratts (pêche française) boîtes 18 mm, format habituel pour le Canada, 18 francs.

"Ces prix s'entendent pas 50 caisses au minimum.

"Les petits pois sont à fin de saison les stocks sont presque épuisés. On cote par 50 caisses au minimum :

Pois extra fins, 60 à 70 frs, suivant marque.

Pois fins, 50 frs.
" moyens No 1, 40 francs.
" " No 2, 35 "

"Ces prix sont f. o. b. dans un port français."

Les nouveaux raisins Malaga sont cotés : Layers ordinaires \$1.65 ; Impérial London Layers, \$2.10 ; $\frac{1}{2}$ de boîte, 70c Impérial cabinet \$2.40 ; $\frac{1}{2}$ de boîte 75c. Connoisseurs Clusters \$2.75. Extra Dessert Clusters \$3.75. Fine Dehesa \$3.75 à \$4.00 ; $\frac{1}{2}$ de boîtes \$1.15. Finest Dehesa \$4.25 à \$4.50. Extra loose muscates, \$1.75.

Fers ferronneries et métaux. — Il y a peu de mouvement dans les fontes, comparativement à ce qui se fait d'habitude à cette époque de l'année. Les prix des fontes d'Ecosse sont stationnaires, à cause de la concurrence de fontes américaines offertes à \$17.50 en gros lots et de fontes canadiennes à 25c de moins.

Les clous sont encore baissés de 10c sur toute la liste; la base étant maintenant \$1.65. L'étain est en baisse ainsi que les tuyaux en fer et le feuillard.

Huiles, peintures et vernis. — L'huile canadienne de pétrole a été augmentée de $\frac{1}{2}$ c; on la vend 12 $\frac{1}{2}$ c par 20 quarts et 13c au quart.

Les autres huiles et les peintures sont sans changement.

Poisson. — De forts arrivages cette semaine par goëlettes ont augmenté l'approvisionnement de notre place et fait baisser les prix du hareng et de la morue. La demande en est maintenant active et de bons lots sont expédiés à la campagne, pour les Avents.

Salaisons. — Marché faible; quoique nous ne changions pas nos cotes, on peut acheter les lards à une réduction de 25 à 50c par quart et la graisse à une réduction de 2 $\frac{1}{2}$ à 5c par seau.

Revue des Marchés

Montréal 8 Novembre 1894.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, de Londres, à la date du 5 novembre, dit : "Il y a eu, la semaine dernière, de l'amélioration dans la demande des blés anglais à une hausse moyenne de 10d par quarter. Les cours moyens des blés anglais est maintenant de 3s. 8d. par 100 livres, contre 4s. 8d pour les blés de Californie, et 4s 6d. pour les blés roux d'hiver d'Amérique. Les blés étrangers ont haussé de 6d. Le maïs, l'orge et l'avoine sont fermes. Aujourd'hui, il s'est fait beaucoup d'affaires. Les blés anglais ont été irréguliers et quelque peu faibles; mais les blés étrangers se sont bien tenus. Le maïs a haussé de 6d. et l'avoine, avec l'orge à moulée, de 3d. Les farines sont en hausse de 3d par sac et les tourteaux de graine de lin de 2s 6d. par tonne."

Le *Marché Français* du 20 octobre décrit la situation comme suit :

"La pluie est tombée abondamment pendant une partie de la nuit et pendant toute la journée; les semailles vont donc se trouver momentanément interrompues, mais elles n'en reprendront ensuite que plus facilement dans un certain nombre de régions où l'on commençait à se plaindre un peu de la sécheresse.

"Sur nos marchés de l'intérieur, la note qui domine est toujours le calme, mais on continue cependant à nous signaler quelques exceptions sur des places, encore trop rares, où les affaires paraissent avoir de la tendance à reprendre un peu.

"A la Bourse de commerce de Paris, les farines douze marques, après un début soutenu, ont clôturé calmes, encore en reprise de 25 centimes pour le courant, mais à des prix plutôt faibles pour le livrable. Le blé se retrouve aux mêmes cours; le seigle reste nominal et l'avoine calme.

"A Londres, au marché des cargaisons disponibles, le blé est sans animation, il n'y a presque rien à vendre; au marché des cargaisons de passage et en expédition, la tendance est ferme et les vendeurs réservés; le maïs, l'orge et l'avoine sont soutenus.

"A Berlin, le blé et le seigle sont plus fermes et en reprise moyenne de 6 centimes par 100 kilos (environ $\frac{1}{2}$ c par 100 lbs).

"A Vienne et à Budapest, le blé sur mars-avril est soutenu et en hauss. de 13 centimes environ par 100 kilos (environ $\frac{1}{2}$ c par 100 livres)".

La dépêche de Berbohm du 7 novembre cote les chargements à la côte fermes pour le blé; pas de maïs en offre. Chargements en route ou à expédier, blé et maïs fermes, sans activité. Sur *Mark Lane*, les blés anglais sont en hausse, les blés étrangers fermes. Les maïs sont fermes. Les marchés français de province sont également à la hausse. La température en Angleterre est douce.

Ce sont des causes toutes politiques qui ont fait hausser le blé sur les marchés d'Europe; c'est en premier lieu la mort du Czar qui était principal pilier de la paix européenne, et ensuite, l'incertitude où l'on reste au sujet de l'attitude que prendra le nouveau Czar, jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, qui a été élevé plutôt en reclus qu'en héritier de souverain. Jus-

qu'ici, les actes de Nicolas II font espérer qu'il suivra la même politique que son père, en mettant le poids de la Russie sur le même plateau de la balance que celui de la France, seul moyen pratique de maintenir l'équilibre européen, c'est-à-dire la paix. Mais la situation cependant reste assez chargée pour que la crainte d'une guerre européenne ait un effet considérable sur les marchés.

Le blé à Chicago a haussé de près de 20 sous l'influence de la hausse en Europe, mais il a perdu déjà un peu de cette hausse; il était coté lundi pour livraison en décembre, à 54 $\frac{1}{2}$ et il clôturait hier soir, à 53 $\frac{1}{2}$ c. Dans l'interval, les élections législatives ont eu lieu et le parti républicain a remporté une victoire décisive. Est-ce la victoire républicaine qui a fait baisser le cours du blé? Pourtant, avec un congrès républicain, on doit être certain que le président Cleveland ait achevé son terme d'office, et cette assurance devrait avoir une influence favorable sur les affaires du pays.

Au Manitoba, d'après le *Commercial*, les livraisons des cultivateurs n'ont pas été aussi considérables que la semaine précédente, quoiqu'elles fussent encore abondantes; mais une partie des cultivateurs sont occupés à leurs labours d'automne, ce qui les empêche d'aller au marché. Le mouvement du blé vers l'est reste très actif. Le battage est à peu près terminé dans les principales régions à blé, et les dernières pluies ne paraissent pas avoir fait beaucoup de dommages; du moins on ne rencontre que très peu de blé humide. La qualité se maintient très élevée. Dans une localité qui a expédié 50 chars de blé, 48 ont été classés No 1 dur et 2 No 1 dur extra, ce qui est une classe supérieure au No 1 dur. Les prix ont une tendance à la faiblesse, sur les marchés de campagne; les prix réguliers étant de 38 à 40c pour les cultivateurs. Le cours du blé livrable à flot à Fort William a été de 55c. Dix chars livrables en novembre à Fort William ont été vendus 55 $\frac{1}{2}$ c. Le No 2 dur et le No 1 du nord se vendent de 1 $\frac{1}{2}$ à 2c au-dessus du No 1 dur. Les cultivateurs ont livré, depuis le 1er septembre environ 10,000,000 de minots, dont le Pacifique Canadien a transporté aux ports des lacs 5,400,000 minots; le Northern Pacifique 1,000,000, et il y en a 3,000,000 en éleveurs à la campagne.

Dans le Haut Canada le marché est irrégulier. Les détenteurs de blé rouge ou blanc demandent 51c pour lots de chars pris à la campagne; le blé du printemps est coté 54c dans l'est. Des lots d'orge No 1 ont été cotés de 44 à 45c, dans l'est, et le No 2, de 40 à 42c. Des chars d'avoine blanche ont été vendus, au nord et à l'ouest, de 26 $\frac{1}{2}$ à 27c. Trente chars de pois ont été vendus sur wagon, ligne du Pacifique, à l'ouest à 51c.

Sur notre marché, le blé dur de Manitoba No 1 est coté de 65 à 66c, et le No 2, de 62 à 63c, mais ces cotes sont nominales; les transactions—assez rares—qui se font ainsi ont lieu en blé livrable à Fort William et sont gouvernées par les cotes de cette dernière place.

L'avoine n'a pas conservé sa fermeté; quoiqu'elle ne puisse être cotée en baisse, elle est certainement moins fermement tenue; l'absence de demande pour l'exportation explique cette faiblesse. Au Manitoba, cependant, l'avoine est ferme ainsi que dans Ontario, où il y a quelque

peu d'exportation aux Etats-Unis. Mais comme notre marché est restreint absolument aux besoins locaux, tant que ces besoins trouveront à se satisfaire dans les livraisons sur nos marchés de détail, le commerce de gros restera apathique et les cours seront plus ou moins nominaux.

Il y a eu de la demande encore cette semaine en pois pour l'exportation; mais il est probable que cette demande va cesser car le fret à bord des derniers vapeurs quittant le port cette année a été tout retenu, dit-on, pour transporter du blé de Manitoba. Les prix se sont maintenus sans trop de fermeté, le câble cotant Liverpool à 4s 10d. On peut coter ici de 65½ à 66c en entrepôt, par 86 lbs.

L'orge est peu abondante sur le marché et pour peu que la demande se réveillerait, il y aurait probablement plus de fermeté dans les prix; mais, pour le moment, comme la demande est très calme, on offre l'orge à moulée aux prix de 46 à 47c par 48 livres en entrepôt. L'orge à malter est cotée nominalelement à 53c.

Un petit lot de sarrazin a été exporté la semaine dernière, puis la demande est tombée et, après avoir payé 50c, les acheteurs n'offrent plus que 46c, et encore pour du sarrazin plus net que ne veulent le livrer généralement nos cultivateurs canadiens.

Les farines ont eu un assez bon mouvement pour l'exportation, favorisées par la hausse en Angleterre; mais le commerce local se traîne encore dans la même ornière. La campagne a fait quelques achats et les expéditions pour les ports du Golfe se continuent. Les prix sont nominalelement tels que cotés, mais il est rare qu'un acheteur sérieux ne puisse pas obtenir une petite concession.

Le son est de plus en plus rare, ainsi que le gru; la plupart des moulins ont une partie de leur production engagée d'avance et nous ne serions pas étonnés de voir une hausse s'établir bientôt.

Les farines d'avoine sont plus faibles.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 50
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du printemps " No 2.	0 51 à 0 52
Blé du Manitoba No 1 dur...	2 64 à 0 66
" " No 2 dur...	0 61 à 0 63
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 34½ à 0 34½
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 68 à 0 70
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (nouveaux).....	0 65½ à 0 66
Orge, par minot.....	0 46 à 0 47
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 48 à 0 48½
Seigle, par 56 lbs.....	0 46 à 0 46½

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 30 à 3 40
Patente du printemps.....	3 30 à 3 40
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	2 65 à 2 75
Extra.....	2 40 à 2 50
Superfine.....	2 25 à 2 30
Forte de boulanger (cité).....	3 20 à 3 30
Forte du Manitoba.....	3 20 à 3 30

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$1 40 à 1 50
Superfine.....	1 10 à 1 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.....	3 90 à 4 00
Farine d'avoine granulée,	
en barils.....	3 90 à 4 00
Avoine roulée en barils.....	3 90 à 4 00

MARCHÉ DE DÉTAIL

Il n'y avait pas autant de cultivateurs que d'habitude, mardi, sur la place Jacques Cartier; mais il y avait moins d'acheteurs aussi; les grains se sont vendus aux mêmes prix que précédemment: l'avoine, de 75 à 85c la poche; les pois, de 65 à 70c par 60 livres, et le sarrazin de 85 à 90c la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 80 à 85c par 80 livres.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis fait 80c par minot, et le blanc 85c.

Les pois No 2 valent 70 à 75c et les pois cuisants de 90 à 95c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 6s lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.00 à \$1 05 par 96 lbs.

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La température froide au début de la semaine a réveillé la demande pour les beurres du continent et les consignataires en ont profité pour hausser leurs prétentions, mais la pluie qui est survenue ensuite a quelque peu affaibli les cours qui restent cependant en hausse sur ceux de la semaine dernière. Les crémeries d'Irlande, suivant l'exemple des beurres danois, ont d'abord haussé puis sont devenues un peu plus faciles. Les beurres de ferme restent tranquilles. Nous cotons: Danois 1er choix, 110 à 112s; do second choix, 96 à 100s. Crémeries d'Irlande, 108 à 110s; beurre de ferme de Tipperary, 1er choix, 83 à 85s."

On écrit de Bristol: "Il y a encore fort peu d'affaires en beurre et la mollesse de la demande est sans précédent pour la saison. Les marchés d'Irlande sont de nouveau plus faciles et les avis de France indiquent que les cours ont encore atteint le point le plus bas qu'on ait encore vu. Il ne se fait rien en crémeries canadiennes à expédier et les stocks sur place se meuvent lentement. On cote: Crémeries canadiennes de choix, 98 à 104s; Waterford et Limerick de choix, 82 à 86s; do bonne qualité, 75s à 80s."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il n'y a plus que le beurre livré frais chaque semaine par les beurrieres des environs qui se vende encore 21c à Montréal; les beurrieres qui ont à vendre la fabrication d'un mois sont obligées d'accepter 20½c ou peut-être, si le beurre est de première qualité, 20½c. Un fabricant d'en bas de Québec a vendu ces jours-ci son beurre de septembre et octobre, environ 200 quarts, à 20c; et ce sont les commerçants qui ont une clientèle locale qui paient ces prix; les exportateurs ne sont pas sur le marché; ils se contentent d'expédier ce qu'ils ont acheté en juillet et qu'ils ont tenu en glacière depuis. Et encore, ils ne voient pas devant eux beaucoup de bénéfice à faire avec des beurres payés de 18 à 19c et qu'il leur faut revendre, après avoir payé le magasinage, le fret, l'assurance, etc., à peu près à 20c en Angleterre.

Les beurrieres commencent à se fermer; quelques unes continueront probablement à fabriquer jusque vers Noël, pour gagner la prime accordée au beurre d'hiver; mais les patrons se retirent les uns après les autres, le lait diminue et les frais de fabrication augmentent; les cultivateurs, déjà désappointés des bas prix réalisés par le beurre d'automne, se décident à garder

leur lait à la ferme. On nous dit que plusieurs d'entre eux enverront l'année prochaine leur lait à la fromagerie.

Il n'y a que fort peu de beurre de townships de choix sur le marché; le beurre commun abonde, mais se vend lentement.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS

On écrit de Liverpool: "La demande de la consommation n'est que modérée, et les détenteurs sont disposés à faire de petites concessions afin de conclure une affaire. La demande pour livraison future s'est améliorée; mais la demande pour disponible clôture tranquille. On cote: Fromage d'août extra fin, 49 à 50s; fromage de juillet extra fin, 48 à 49s; bonne qualité, 42 à 45s."

On écrit de Bristol: "Les cours cotés par câblegramme sont à peu près les mêmes que la semaine dernière; mais la demande pour expédition n'est pas active et quelques importateurs prévoient même une baisse. La demande de l'intérieur est petite et il n'a pas été vendu autant que d'habitude à livrer, en fait de fromage d'automne; les acheteurs ne prennent que ce dont ils ont besoin immédiatement. Les prix du disponible sont un peu plus bas: fromage d'été, 1er choix, 46s à 47s 6½; août, 49 à 50s; dernière partie d'août, 50 à 51s 6d."

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Canton, N. Y; 3 novembre.—Au marché aujourd'hui, 2500 meules de fromage ont été vendues à 10c et 200 tinettes de beurre à 22c.

Ogdensburg, N. R; 3 novembre.—On a mis en vente aujourd'hui 52 meules, pour lesquelles il a été offert 10c; pas de ventes. Le marché a été ajourné à la première semaine de mai.

Utica, N. Y; 5 novembre.—Vente de fromage: 164 meules à 9½c; 380 à 9½c 805 à 9½c, 1508 à 9½c, 414 à 10c; 6260 s 10½c, 450 à 10½c; 180 à 10½c. Beurre: 122 tinettes de crémérie, entre 22 et 23c. Le marché est ferme et en hausse de ½c.

Little Falls, N. Y; 5 novembre.—Ventes de la journée: 40 meules à 8½; 740 à 8½c, 2433 à 9c; 450 à prix secret; 320 à commission; Beurre; 37 tinettes à 22c, et 26 tinettes de beurre, de ferme entre 21 et 22c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Woodstock, 1er novembre.—Les acheteurs offrent 10c pour le fromage de septembre; mais les fromagers ne veulent pas accepter ce prix.

Brockville, 1er novembre.—On a mis en vente 2061 fromages blancs et 1389 colorés. Il a été offert 10½c pour les deux mois ensemble, septembre et octobre, et 10c pour le mois d'octobre seul. Pas de ventes. Le marché s'est ajourné au premier jeudi de mai prochain.

Listowel, 1er novembre.—Trente-neuf fromageries ont mis en vente 18042 meules de fromage d'août, septembre et octobre. Un petit lot d'août a été vendu à 9½c. On a offert pour le reste 9½ et 10c, les offres ont été refusées.

London, 3 novembre.—Vingt-deux fromageries ont mis en vente 6607 fromages de septembre et fin de saison. Ventes, 2285 à 10.1½c et 1275 à 10½c.

Ingersoll, 6 novembre.—En vente aujourd'hui 2260 meules; pas de ventes. Il a été offert 10c et 10½c, mais les fromagers demandent 10½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché est un peu meilleur que la semaine dernière; des achats ont été faits à la campagne vendredi et samedi, à des prix en hausse d'a peu près 1/2c. Au quel, lundi, les 4,000 meules offertes ont été achetées à 9 1/2c. pour le fromage de bonne qualité, et 9 1/4c. pour le fromage de premier choix. C'est le prix qui a été maintenu les jours suivants; les consignataires ont pu vendre le fromage coloré de premier choix 9 1/2c, quelques petits lots ont même été vendus 9 1/2c, nous dit-on.

Dans le Haut Canada, le dead lock entre les acheteurs et les vendeurs continue et London est le seul marché où il se soit fait des ventes sérieuses. Les marchés de l'état de New-York voient maintenant les acheteurs pour la consommation locale, qui paient souvent plus cher que les exportateurs; leurs prix ne peuvent plus, par conséquent, nous servir de points de comparaison.

Les exportations de la semaine ont été:

Par	Pour	Fromage	Beurre
Numidian	Liverpool	9,669
Vancouver	"	7,693	525
Mariposa	"	3,137	90
Lake Ontario	"	1,449
Baltimore	"	9,170
Sarmatian	Glasgow	838
Brazilian	Londres	25,412
Gerona	"	3,965
Escalona	"	700
Mexico	Bristol	10,439	175
Totaux		72,770	790
Semaine corresp. 1893		43,177	361

EXPORTATIONS JUSQU'A CETTE DATE:

1894	1,512,326	30,876
1893	1,474,019	69,182

ŒUFS

Le marché local est ferme à 15c la douzaine pour les œufs mirés; les œufs frais valent de 18 à 20c. Il y a des œufs chaumés à 13c.

L'exportation sur l'Angleterre continue; les derniers retours sont assez satisfaisants, mais les avis par le câble signalent une baisse par suite d'encombrement.

Des commandes de New-York ont été reçues ces jours-ci et plusieurs chars d'œufs canadiens vont être expédiés aux Etats-Unis.

VOLAILLES ET GIBIER

Les arrivages de volailles mortes sont encore peu nombreux; mais si le temps reste au froid, ils vont bientôt augmenter. Les prix réalisés jusqu'ici sont: dindes, 9c la livre; poulets, de 6 à 7c; canards, de 8 à 9c; oies de 5 à 6c.

Les perdrix se vendent 45c la paire pour les No 1 et 25c pour les No 2.

FRUITS

Sur le marché anglais, nos pommes arrivent encore en mauvais état, pour la plupart, et ne se vendent pas au prix du marché. Ce qui arrive en bon état se vend de 10 à 15s, selon la sorte.

A Montréal, les pommes sont à bon marché. Il y a une assez bonne demande en fruits et les prix ne varient pas beaucoup. Les attocas ont baissé.

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre de l'ouest se vendent au char à 50c la poche et au détail à 60c par 90 lbs.

A Boston on cote:
Hébrons, le minot.....de 55 à 58c
Roses, le minot.....de 50 à 53c

White Stars et Burbanks.....de 53 à 55c
Rouges du Dakota.....de 48 à 50c

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:
Choix à fancy en grosses balles..... \$14 50 à \$15 50
Choix à fancy en petites balles..... 13 50 à 14 50
Beau à bon..... 11 00 à 12 00
Pauvre à ordinaire..... 9 00 à 11 00
Mêlé..... 10 00 à 00 00
Paille de seigle..... 11 00 à 12 00
" d'avoine 7 50 à 8 00

Arrivages de la semaine 306 chars de foin et 27 chars de paille; semaine précédente 246 chars de foin et 27 chars de paille.

Sur les arrivages de la semaine, il y avait 81 chars pour l'exportation.

Les arrivages de foin pour le moment ne sont pas excessifs; mais ils égalent à peu près la demande, qui n'est pas active. Il y a encore de gros stocks invendus, quoiqu'il y ait une réduction considérable, comparativement à ce qu'ils étaient il y a quelques semaines. Le foin de choix n'est pas aussi abondant que le moyen et se vend plus facilement; mais il faut qu'il soit tout à fait beau pour obtenir le prix fort. Nous cotons le marché tranquille avec arrivages modérés et demande lente, (circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Co, de Boston).

A Montréal.—Le marché local est absolument calme et surabondamment approvisionné.

A la campagne, les exportateurs achètent encore un peu, mais ils sont stricts sur la qualité et ils offrent 25c de moins par tonne que la semaine dernière; quoique, s'ils sont pressés, ils arrivent encore à payer de \$6.75 à \$7.00 pour le No 1.

Les marchés anglais sont faibles. Le son le gru et la moulée se tiennent très fermes.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 00 à 8 50
do do No 2 do	6 00 à 7 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	8 50 à 4 10
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 20 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 00 00
do (Ontario) do	17 00 à 18 00
do au char	15 00 à 16 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 23 00
Farine de blé-d'inde, granulée 100 lbs.....	1 70 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune 100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Il y avait lundi, aux abattoirs de l'est:
Bêtes à cornes..... 500
Moutons et Agneaux..... 650
Veaux..... 30

Nous pouvons donner les prix suivants comme prix moyens:

Bétail pour exportation la lb.	3 à 3 1/2c
" de boucherie, 1re qual.	" 3 à 3 1/2c
" " 2e " "	" 2 1/2 à 3 c
" " 3e " "	" 2 à 2 1/2c
Moutons, exportation.....	" 3 à 3 1/2c
" de boucherie.....	" 2 1/2 à 2 1/2c
Agneaux.....	" 3 à 3 1/2c
Veaux..... la tête	\$3.00 à \$13.00
Porcs gras, sur pied, les 100 lbs.	\$4.25 à \$4.50.

Les exportations de la semaine ont été de 2180 bêtes à cornes et de 7,211 moutons.

A part du commerce des farines et grains etc., que nous faisons, nous nous occuperons aussi à l'avenir de la vente à commissions des produits agricoles de toute sorte, qui nous seront confiés par Mrs. les commerçants de la ville ou de la campagne, une avance libérale serait faite en recevant les marchandises.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

NOTES SPECIALES.

POLICES D'ASSURANCES SUR LA VIE

Monsieur Philippe LaFerrière continue toujours à régler les polices d'Assurances sur la Vie. Des prêts aux meilleures conditions sont effectués sur les polices.

Heures de bureau: de midi à 1 heure et de 4 à 5 heures p. m. Correspondance sollicitée et strictement confidentielle. Boîte No 556 ou No 157 rue St-Jacques, Montréal.

TOUR DU MONDE.—Nouveau Journal des voyages.—Sommaire de la 1764e livraison (27 octobre 1894.) — A travers la Toscane, par M. Eugène Muntz.—Texte et dessins inédits.—Treize gravures de Bazin, Berg, Gotorbe, Berteault, Bocher, Boudier.—Chaque numéro, 50 cent.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr, Six mois, 13 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

La maison "Laporte, Martin & Cie" reçoit actuellement ses importations d'automne, parmi lesquelles figurent leurs célèbres "Cognacs P. Richard".

La demande de ces produits a été telle, depuis quelque temps que MM. Laporte, Martin & Cie ont dû renouveler leur commande, pour ne pas manquer de stock durant cette saison.

Nous conseillons aux connaisseurs et aux intéressés d'en faire l'essai, convaincus d'avance qu'ils seront satisfaits tant du prix que de la qualité de ces produits.

La maison a aussi reçu une partie de leur importation de figues, raisins Sultana et qu'ils offrent à des conditions des plus avantageuses.

Voici le moment où les marchands et commercants de la campagne consistent à la ville du beurre, des volailles et autres produits agricoles. Il n'y a personne à Montréal qui soit mieux placé que M. J. A. Vaillancourt pour tirer le meilleur parti possible de ces consignations, qu'il passe directement à sa nombreuse clientèle de détailliers. M. Vaillancourt, d'ailleurs, a toujours donné satisfaction à ceux qui ont fait quelque affaire avec lui; sa situation de fortune est une garantie absolue et sa réputation de droiture, d'exactitude et de régularité est depuis longtemps solidement établie.

Nous mettons le public en garde contre un individu se donnant le nom de J. Richard, qui, paraît-il, sollicite des abonnements à notre journal. Nous n'avons pas d'agent de ce nom.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Trois-Rivières, Q.—Beaudry, Drolet & Cie, nouveautés en gros.
Brockville, Ont.—Wood Bros, manufacturiers de cigares.
Stratford, Ont.—Becker & Yeoward, photographes.
St-Mary's, Ont.—Chambers & Smith, nouveautés.
Napinka, Man. Terr.—Lawrence & Pritchard, bouchers.
Charlottetown, I. P. E.—N. B. & M Rattenbury, fabricants de salaisons.
Québec.—Dobell, Beckett & Co., bois de sciage.
Montréal.—Agence générale de Publicité.
 H. P. Labelle & Cie meubliers.
 Cartier & Commette, restaurant.
 J. B. Rolland & Fils, librairie en gros; Donatien Rolland se retire, les autres continuent.
Halifax, N. E.—Marr & Risse, charpentiers.
North Sydney, N. E.—Buchanan, & McLean, magasin général.
St-Hyacinthe, Q.—Racine et Larue, nouveautés.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—Bélanger et Paradis, fruits etc.; Louis Bélanger et Alfred Paradis.
 H. P. Labelle, meublier; Joseph Duchesneau, épouse de Honoré Paul Labelle, seule.
 Thibault et Cie chapellerie; Charles Desjardins, seul.
 Gervais et Frère, épiciers; Almangor et Algenaphe Gervais.
 M. Besner & Co, hôtel; Maurille et Albert Besner.
 D. Brunet & Cie, marchands de chaussures; Philomène Meunier, épouse de David Brunet, seule.
 Canada Confectionery Co; Avila Favreau et J. E. H. Couillard Debeaumont.
 T. J. Donaghue & Co, Thés; Timothy Jos. Donaghue, seul.
 Kelly Frères; Antoine W. M. Kelly et Wm. M. F. Kelly.
 Martinelli & Verdon, restaurant; Francis Martinelli et Paul Verdon.
 Ogilvie Bros, architectes; David et Robert Forrest Ogilvie.
 British Tea Co., importateurs de thés; James Somers et Dame Florence Smith, épouse de Robert S. Deacon.
 Dépatie & Lépine, plâtriers; Isidore Dépatie, jr. et Arthur Lépine.
 De Kermeno & D'Hincourt, agents de publicité; Guy DeKermeno et Paul D'Hincourt.
 Leblanc & Leblanc, tailleurs; Amédée Leblanc, seul.
 Roméo Prévost & Cie, comptables; Roméo Prévost et Louis Alexandre Caron.
 Woodcock's Restaurant, Elizabeth Dunn, épouse de Joseph Woodcock, seule.
 Desmarais, Sénécal & Cie, ornements d'église; Louis Elie Desmarais et Esther Rousseau, épouse d'Alphonse Charles Sénécal, gérant.
St Paulin, Q.—Gélinas & Frère, épicerie et nouveautés; Exélie Gélinas, commanditaire pour \$50, et Charles Gélinas, gérant.
Québec.—Henry Lortie & Cie, commerçants; Henry et Léonidas Lortie.
 A. Barbeau & fils, couverture; Alexis et Homer Barbeau.
 Noël & Cie, commerçants; Elie Noël
 Léon Labrecque.

H. M. Stevens & Cie, fabricants de vins; François Lafond, Philippe Dignard et Honoré Michel.
 Dobell, Duckett & Co., bois de sciage; Richard R. Dobell, Thomas Becket, Tho. Stevenson, Lanzenzo Evans et Wm. M. Dobell.
St-Hyacinthe, Q.—J. Fréchette & Cie, épiciers; Agnès Pötvin, seule.
St-Vincent de Paul.—J. Lemay & Co., carrossiers; Exélie Breland, épouse de Joseph Lemay, seule.
Winnipeg, Man. Terr.—Gordon & Sucking, agents d'immeubles.

FONDS A VENDRE

Sherbrooke.—E. Boucher, ferronnerie; aux enchères.
Berlin, Ont.—Alex. McPherson, imprimeur; en vente.
Chambly Bassin, Q.—Soupras & Demers, magasin général; aux enchères.
Turgooso, C. A.—I. H. Miller, magasin général; en vente.
Toronto, Ont.—The Acme Silver Co., argenterie; aux enchères.
 Devaney Bros, nouveautés; en vente.
 A. M. Wright, pharmacie; aux enchères le 13 nov.
 W. W. Larmour, marchand tailleur; aux enchères le 14 nov.
Halifax, N. E.—A. Gunn & Co, farines etc.; fond et propriété en vente.
Lower Stewiacke, N. E.—John W. Meadow, bois de sciage; sur soumission.
Pictou, N. E.—Pictou Iron Foundry & Manufacturing Co.; en vente.
Victoria, C. A.—Mme P. Wilson, épicerie; en vente.
Port Elgin, Ont.—Alexander Vandrigh, marchandises de fantaisie; aux enchères, 14 nov.
Summerside, I. P. E.—H. A. Compton, meublier, etc.; aux enchères.
Berwick, N. E.—William V. Brown, meublier, etc.; en vente.
Sydney, N. E.—Rowland et McLaren, (succession) tailleurs; fond et dettes de livres, sur soumission.
Montréal.—Godin et Cie, épiciers; aux enchères.
 H. Rochon, épicier; aux enchères.
 Robert Beekham, entrepreneur; aux enchères.
 Lanthier et Labelle, nouveautés; aux enchères.
 L. J. Lafond, nouveautés; aux enchères le 12 nov.

FONDS VENDUS

St Guillaume d'Upton.—N. Girouard & Cie, magasin général.
Guelph, Ont.—A. McDonald & Co, nouveautés.
Hamilton, Ont.—Thorne & Co, nouveautés.
Ottawa, Ont.—Wm. Stanford, nouveautés.
Stratford, Ont.—J. A. Cairns, instruments de musique, etc.
 De LaFrancier Bros, photographes; vendu à Thomas C. Yoeward.
Toronto, Ont.—Hart & Riddell, papeterie et librairie; vendu à Wm Tyrrell & Co.
 R. Weir, pharmacie; vendu à E. G. West.
 A. E. Vennor, tabacs.
Québec.—Noël & Cie ferronnerie, vendu à 66c.
Montréal.—B. D. Johnston & Son, chaussures; vendu à 74c.
 Elzéar Falardeau, nouveautés; vendu à 54c.
 Godin & Cie, épiciers; vendu à 40c.
 Charles Landry, sellier; vendu à 25c.

Bédard & Vincent: nouveautés; vendu à 64c.
 H. Rochon, épicier; vendu à 76c.
 J. P. Thériault, épicier; dettes de livres vendues à 54c.
Erin, Ont.—Geo. Ramsden, hôtel; vendu à Willis & Bush.
Guelph, Ont.—Frank Reinhardt, hôtel; vendu à Mathew French.
Sherbrooke, Q.—W. Talbot, marchand de chaussures; vendu à 68c.
 Smith Bros, marbre et granit; vendu à Kelly Bros.
Clinton, Ont.—Wilson & Howe, confiseurs; vendu à McOlaherty et Jackson.
Grand Valley, Ont.—I. Erskine, harnais; vendu à James McGregor.
St-Thomas, Ont.—Wm. Culver, hôtel; vendu à Alice McKillop.
Paris Ont.—Geo. O. Baker, écurie de louage; vendu à G. W. Baker.
Charlottetown, I. P. E.—A. J. Murphy, tailleur; S. A. McDonald, successeur.
Gravenhurst, Ont.—William McDivitt, magasin général; vendu à W. Meinardus.
Ste-Ounégonde, Q.—Authier Bros, nouveautés; vendu à 594c.
Pike River, Q.—L. A. H. Hogle & Son, magasin général; vendu.

DÉCÈS.

North Lancaster, Ont.—J. J. McDonald, hôtel.
Port Arthur, Ont.—Merrill & Hodder, hôtel; John Merrill, décédé.
Pictou, Ont.—Jas. Mulholland, épicerie et liqueurs.
Victoria, C. A.—T. W. Carter, buvette.
Hamilton, Ont.—George Henderson, épicier.
Toronto, Ont.—M. McCabe, entrepreneur de pompes funèbres.
St Grégoire, Q.—P. Thibaudeau, magasin général.
Montréal.—Gustave A. Desjardins, marchand de chaussures.
St-Jérôme, Q.—Berthiaume & Cie, magasin général; Sinaï Prévost, décédé.
Petit Rocher, N. B.—A. W. Y. Desbri-say, magasin général.
Wellington, I. P. E.—John Barlow, scierie.
River Hebert, N. E.—Collingwood Pugsley, magasin général.
Warwick, Ont.—T. G. Morris, magasin général.
Varennes, Q.—Honoré Brodeur, hôtel.
Read Island, C. A.—Benson et Wylie, commerçants; C. A. Benson, décédé.

INCENDIES

Douglas, Ont.—Knight & Low, scierie; incendie partiel, assurés.
Montréal.—Mlle A. Joncas, buvette; incendie, assurée.
 L. Lowenthal, marchand tailleur; dommages par feu et eau, assuré.
Preston, Ont.—S. J. Cherry, moulin à farines.
 O. G. Roos, épicier; incendie partiel.
 Moorehouse & Snell, fabricants de toiles cirées.
Lachute Mills et Montréal.—J. C. Wilson & Co, manufacturiers de papiers etc, moulin de Lachute Mills endommagé par le feu; assurés.
New-Glasgow, Q.—James Harcourt, moulin à cardé.
Toronto, Ont.—Charles Lanning & Co, confections; assemblée de créanciers.
Charlottetown, I. P. E.—M. S. & J. Goodstein, confection etc.
Salem, Ont.—R. Bradley, harnais.
 A. Johnston, forgeron et carrossier; incendie partiel.
St-Jean, N. B.—C. M. & C. Bestwick,

épicerie en gros et scierie; moulin incendié, assurance \$7,500.

L. G. Holder, & Co. machinistes; assurance \$1,000.

Charles W. Segee, entrepreneur; assurance \$4,600.

Shubenacadie, N. E.—John Layton, scierie.

Montréal et Buckingham, Q.—Buckingham manufacturing Co; moulin à pulpe de Buckingham incendié, assurée.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Kingston, Ont.—Kennedy & Co., harnais, etc.

Pierre Kelly, harnais, etc.

St-Thomas, Ont.—J. W. Proper, marchandises de fantaisie, etc.

Deloraine, Man. Terr.—H. Meggitt, marchand tailleur.

Sherbrooke, Q.—A. L. McDonald, bouchers

Ottawa, Ont.—P. D. Herbert, épicier.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Ely. — Dame Philomène Cloutier, épouse de Pierre Balthazard, cultivateur.

Sault St-Louis.—Dame Anne Katsitaronk alias Parquis, épouse de Louis Oronhyatakon alias Louis M. Jacks, absent

DIVIDENDES DE FAILLITES

St-Alphonse.—Chas. Hamel, premier et dernier dividende le 19 nov.

Québec.—David Falardeau, premier dividende le 19 nov.

Racine et Dion, premier dividende le 20 nov.

St-Henri de Montréal.—Aug. Labelle, premier et dernier dividende le 20 nov.

Montréal.—Adams & Sons, premier et dernier dividende le 20 nov.

Dennis McCarthy, premier et dernier dividende le 20 nov.

The Wightman Sporting Goods Co., premier et dernier dividende le 20 nov.

Hiram Friedman, premier dividende le 19 nov.

John L. Eaves, dernier dividende le 20 nov.

CURATEURS

D'Israëli.—S. E. Adam, Geo Lefaiivre et Léonce Taschereau, conjoints.

Québec.—J. A. Hamel; H. A. Bédard curateur.

Jean Plamondon; D. Arcand, curateur.

St-Raymond.—Trefflé F. Michaud; J. A. Delisle, curateur.

East Hereford.—Alexandre Cha'oux; C. Miller et J. J. Griffith, conjoints

Montréal.—N. Gauthier & Cie; Chas Desmarteau curateur.

Montréal Paper Mills Co.; A. L. de Martigny, liquidateur.

W. E. Sed; F. W. Radford, curateur.

John Wight; John McD. Hains, curateur.

Benoit Lussier; Edouard H. Parker, curateur.

FAILLITES

QUÉBEC

Blue Bonnets. — William H. Knapp, restaurant.

Bryson.—C. Turpain, magasin général; assemblée le 7 nov.

Danville.—L. V. Bourgeois, magasin général; assemblée le 12 nov.

Québec.—George Roy, tanneur.

Maisonneuve.—Jean Bte Tremblay, autrefois de Brosseau & Tremblay) demande de cession.

FAILLITES

Montréal.—Thomas Boyer, boulanger; cession à Charles Desmarteau.

R. G. G. ucher, ferronnerie; cession à Charles Desmarteau.

L. D. Richer, forgeron; passif \$6,000 assemblée le 15 nov.

Brosseau, Frère et Cie, scierie; assemblée le 12 nov.

Gaudry et Leclaire, chaussures; assemblée le 15 nov. passif \$3,500.

B. De Macdonald & Co, fabricants de baleines pour buses de corsages, etc, passif \$ 18,000; assemblée le 15 nov.

Perreault et Cie (Jos. A. Perrault, Aristide Lenoir Rolland et Gustave H. Lenoir Rolland ce dernier commanditaire seulement) meubles etc, demande de cession.

ONTARIO

Burford Township.—George Ranscer, entrepreneur; cession à John Bishop.

Port Colborne. — R. Smith, magasin général; cession à C. S. Scott.

Alexandria Ont.—P. Bougie, épicier; cession à D. E. McIntyre.

Blenhelm, Township.—Charles S. Kaufman, manufacturier; cession à Charles A. Ott.

Arnprior.—W. H. V. Stanford, nouveautés; cession à J. B. Langley.

Orillia.—F. Futton & Son, fonderie; cession à Thomas Goffatt.

Stratford.—The North American Mill Building Co. of Canada; cession à Wm. Preston

Windsor.—M. J. Collier, forgeron etc, cession à Joseph de Gurse.

Toronto. — Webber Johnston (The Printing Co); cession à J. T. Johnston.

A. Wright, pharmacien; cession à Henry Barber & Co.

Ottawa.—Mathilda A. Porter, modiste; cession à Samuel Bourne.

Welland.—Nugent & Tudhope, épicerie, farines etc.

Orono.—J. E. Varcoe, magasin général; cession à James Glanville, assemblée des créanciers le 12 nov.

London. — A. Rivard, chapellerie; cession à Alfred Robinson.

T eswater.—Elizabeth Nixon, modiste; cession à Clark H. Smith.

Cannington.—J. H. Strickland, épicerie et provisions; cession à Henry Barber & Co.

NOUVEAU BRUNSWICK.

Edmunston.—Joseph Verret, scierie. N. Bernier, magasin général; offre à composer à 25c.

Paquiock.—John A. Scott, magasin général.

St-Jean.—W. C. Gibson, bijoutier; offre à composer à 35c.

COLOMBIE ANGLAISE.

Vancouver.—Godfrey & Co, ferronnerie.

MANITOBA ET TERRITOIRES

Yorkton.—N. D. Livingston, magasin général.

NOUVELLE ECOSSE

Canso.—D. A. Fraser, marchand.

Lumenburg.—A. G. Heisler, épicerie, farines etc.

Parrsboro.—Mme Mary A. Anderson, chaussures.

Sherbrooke.—A. Anderson & Son, magasin général.

Walton.—D. Clarence Parker, magasin général.

EN DIFFICULTÉS

Toronto, Ont.—A. M. Wright, pharmacien; assemblée des créanciers le 3 nov.

Massey, Ont.—McDonald & Hall, magasin général; assemblée des créanciers le 16 nov.

Wingham, Ont.—John Wilson, jr, et Murray, scierie, vendu par un créancier.

Cap St-Ignace, Q.—A. Bernier, magasin général; les créanciers demandent un état de ses affaires.

Stratford, Ont.—North American Mill Building Co. of Canada; offre à composer.

Pilot Mound, Man.—John Hiebert & Co., magasin général, demandent du délai.

Sawgerville, Q.—Symmes Hay Cap Co., assemblée des actionnaires le 13 nov. pour discuter la mise en liquidation.

Montréal. — Henry Moss, boucher; vente par huissier.

Montréal.—Mme J. Wright, épicerie; offre à composer à 50c.

Mitchell, Ont.—J. A. Watson & Co., instruments de musique; demandent du délai; assemblée des créanciers le 9 nov.

London, Ont.—Louis Risk, cigares et tabacs; vente par huissier.

CONCORDATS

Montréal.—E. J. F. Markgraf, thés et cafés, a composé à 15c comptant.

A. T. Smith, nouveautés; a obtenu du délai.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES, No. 15 rue St-Jacques, Montréal.

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU:

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—RÈGLEMENTS DE FAILLITES

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements confidentiels donnés au commerce.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ROMEO PREVOST & CIE

Comptables Auditeurs,

Liquidateurs et Fidéli-Commissaires.

SPECIALITÉ DE COLLECTIONS

Bâtisse New York Life, CHAMBRE No 215

Tél. Bell 815.

MONTREAL.

Chronique de Québec

Mercredi, 7 novembre 1894.

Les affaires de la huitaine ont été un peu diminuées par un jour de fête légale suivi de la commémoration des Morts et la fin de la semaine dernière s'en est ressentie ; avec cela une pluie torrentielle qui a gâté le commerce de samedi dans le détail.

Depuis le commencement de la semaine les choses vont mieux, bien que le marché d'hier (mardi) n'ait amené qu'en petite quantité les produits de la campagne. Beaucoup de pommes de terre cependant, qui se détaillent à raison de 55 à 60 cts la poche (1½ minot). En somme, nous ne voyons d'animation nulle part, si ce n'est dans l'industrie qui semble reprendre de l'activité. Au cours d'une conversation avec des manufacturiers importants, j'ai pu me convaincre qu'ils sont décidés à réagir contre le mauvais état du marché et à ne pas laisser enlever à Québec sa part légitime de production. Ils ont, du reste, toute confiance et persistent à dire que la crise est sur son déclin. Il a fallu couper dans le vif et enlever l'élément malsain qui nuisait aux affaires. Aujourd'hui que c'est fait, il y a un nouvel élan qui laisse bien augurer de l'avenir.

Quelques remarques de notre chronique de la semaine dernière ont, paraît-il, été prises en mauvaise part par une compagnie d'assurance. Nous nous empressons de déclarer que nous ne visions aucune compagnie, que nos remarques et nos critiques s'adressaient uniquement à certains agents qui abusent de leur position, de l'autorité du nom de leur compagnie dont ils se couvrent, pour exploiter le public et surtout les pauvres gens.

On sévit présentement en cour de police, contre les colporteurs qui exercent leur négoce sans être munis du permis gouvernemental. C'était le tour d'un juif, hier matin. L'heure est venu d'empêcher par tous les moyens légaux cette concurrence clandestine et malhonnête faite au commerce régulier et qui est l'une des causes les plus certaines de la dépression des affaires. L'on a pas d'idée du nombre de gens qui offrent à domicile toutes sortes d'effets de mercerie, de bimbloterie, etc., qu'ils vendent d'abord à des prix usuraires et dont ils se font payer à la petite semaine. C'est non seulement une ruine pour les magasins, mais aussi pour les familles qui paient l'article plus cher ou se laissent tenter par le crédit. Il y a là toute une réforme à opérer, et les autorités, qui sont à l'œuvre, font une besogne et mériteront la reconnaissance du public, s'ils parviennent à enrayer le mal.

EPICERIES

Nous n'avons aucuns changements à signaler dans les prix pour cette semaine. Le commerce de gros est satisfaisant, les commandes d'automne sont abondantes.

Dans le détail ça pourrait être mieux pour la saison, mais il faut bien tenir compte de la pénurie des temps où l'on achète que le stock nécessaire à la vie. La collection aussi laisse beaucoup à désirer.

Sucres : Jaune, 3½ à 4c; Powdered 5½c; Cut Loaf, 6½c; ¼ qt, 6½c; boîtes, 6½c; granulé, 4½c; ext. ground, 6½c; boîte, 6½c.

Sirops : Barbades, tonne, No 1, 29 à 30c; tierces, 31 à 32c; quarts, 33 et 34c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec: Boîte 4½c. lb. Quart 4½c. lb.

Riz \$3.30 à \$3.40; Pot Barley \$4.00.

Conserves en gros : Saumon, \$1.2 à \$1.35; Homard, \$1.60 à \$1.75; Tomates, 95c; Blé d'Inde, 95c; Pois 95c; Huitres \$1.45; Sardines domestiques, ¼ bte 45c; do importées ¼ bte 9 à 12c; ¼ bte 14 à 18c. Soda à laver, 90c; do à pâte \$2.40; Empois, No. 1, 4½c; do satin, 7½c; caustique cassé, \$3.00.

Allumettes : cartes, \$3.00 à \$3.25; Telegraph, \$3.50; Dominion, Lévis et Royales, \$2.00.

Sel : en magasin, 52½c; sel fin, sacs, \$1.30; ½ sac, 35c.

Raisins : Valence, fine "off stalk" 5c. lb.; Do, Selected 6c lb.; Do, Layers 7c lb.; Currants, 3½ à 4c; Do, extra 5c lb.

Amandes : Tarragone, 12 à 13c la lb; do écaillées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux 11 à 12c la lb; do Grenoble 13 à 14c; Avelines, Cécile 8½ à 9c la lb.

FRUITS & LÉGUMES

La semaine a été paisible. On ne voit guère plus que les fruits de conserves sur les marchés. Les prix sont fermes aux cotes ci-dessous :

Pommes : Calvert \$2.25 à \$2.50; Baldwin et Greening \$3.00 à \$3.50; St-Laurent \$3.50 à \$4.00; fameuses No 1, \$2.75 à \$3.00.

Oranges : Messine \$6 00; do Rhodi (200) \$5.50 à \$6.00.

Citrons : (350), \$3.50.

Bananes : 75c.

Pêches : \$1.00, panier de 20 lbs.

Poires : \$7.50 le quart.

Melons : \$2.25 le quart.

Raisin vert, le panier, \$0.75 à \$1.00.

Raisin bleu, panier, de 5 lbs, 20 à 30c; do Delaware 4c la livre.

Pommes de terre : de 40c le minot.

Choux : 25 à 30c la doz.

Oignon : Can. Red 2.00 à \$2.50 le quart.

PLAMONDON & CHASSÉ

MARCHANDS EN GROS

FARINE, GRAINS et PROVISIONS, en lots, à la satisfaction des clients; Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin Pressé, Fleur Préparée, etc.

VISITE ET CORRESPONDANCE SOLLICITÉES.

Coin des rues ST. ANDRÉ, DALHOUSIE et BELL'S LANE, Québec.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre; pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET,

Manufacturier et porteur des brevets.

Nos 75 à 79 rue St-Joseph, à Québec, P.Q.

MELASSES BARBADES DE CHOIX

NOUVELLE RECOLTE

EN MAGASIN ET A ARRIVER

MARQUES "MUSSON" ET "LEACOCK

QUALITE GARANTIE.

Ecrivez pour nos prix.

WHITEHEAD & TURNER

Épiciers en Gros, Québec.

FARINES de toutes qualités

EN POCHE ET EN QUARTS

PAR LOT OU CHRR.

Demandez mes prix avant d'acheter.

S'adresser à

D. E. DROLET,

50-52 Rue Dalhousie, QUÉBEC.

MARCHANDS SOUCIEUX DE VOS INTÉRÊTS

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre ASSORTIMENT et nos PRIX

FORGUES & WISEMAN

134 Rue St-Joseph,

68 Rue St-Pierre

QUÉBEC.

BOTTES

Nos BOTTES

SONT GARANTIES

DONNER SATISFACTION.

Et les Prix sont Équitables.

UN ORDRE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA.

THE STANDARD BOOT CO.,
QUÉBEC.

CHARBON ET BOIS.

Egg : \$6.00 la tonne.
 Stove : \$6.25 à \$6.50.
 Chestnut : \$6.25 à \$6.50.
 Sydney Steam : de \$4.00 à \$4.50.
 Scotch Steam ; \$4.50.

		La corde.
Cypres	3 pds.	de \$2.80 à \$2.90
Epinette rouge	3	3.40 à 3.50
Epinette noire	3	2.50
Bouleau	3	3.00
Mérisier	3	4.00
"	2½	3.40
Erable	3	4.80
"	2½	3.60

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Nous sommes encore en pleine activité dans cette ligne. On se plaint là aussi cependant, de la rareté de l'argent. Il est vrai qu'il se fait beaucoup de transactions avec les pêcheurs du bas du fleuve, mais les ventes contre du bel argent comptant sont restreintes. La collection est difficile.

Morue No 1, \$4.00 à \$4.25; Do No 2, \$3.75; Hareng Labrador No 1, \$5.50; Do No 2, \$4.00; Do Cap Breton No 1, [large] \$5.50; Saumon No 1, \$14.00; Do No 2, \$12.50; Do No 3, \$11.00; Morue sèche, \$4.50 le cent; Anguilles 5½c la lb; Truite \$8.50 [le quart].

Farines en baril : Farine (patente,) \$3.60 à \$4.75; Farine de cylindre, \$3.20 à \$3.30; Extra, \$3.00; Superfine, \$2.70 à \$2.90; Commune, \$2.40 à \$2.50; Forte de boulanger, \$3.50 à \$4.00; Fine, \$2.50 à \$2.60.

Farines (en poche) : Patente, \$1.60 à \$1.65; forte de boulanger, \$1.75 à \$1.85; S. Roller, \$1.50 à \$1.55; Extra, \$1.35 à \$1.40; Superfine, \$1.30 à \$1.35; Commune, \$1.20 à \$1.25.

Grains : Avoine Ontario par 34lbs (nou-

velle) 39 à 40c; do, Province de Québec par 34 lbs, ancienne 38 à 38c; son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.50 à \$1.60; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 75 à 80c; gruau, \$2.25 à \$2.40; gru, \$1.15; blé d'Inde jaune, 70 à 75c; moulu \$1.50; orge 60c.

Lards : Mess. Can. \$18.00 à \$18.50; Short Cut \$19.00 à \$19.50.

Saindoux : Pur, \$2.10 le seau; Cotte-lene, \$2 le seau. Chaudière 10½, saindoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau.

Huiles : Loup-Marin-Straw, 32½c; de morue, 31 à 32c; de pétrole, au quart, 10½c le gallon.

Jambon : de 10 à 11c; sucré, de 13 à 15c. Beurre frais, de crémeries, 19c à 20c.

Beurre de première qualité, 18 à 18c; le moyen, 12c.

Ceufs frais en gros, 16c.

Fromage : grosses meules, 10c à 10½c; petites meules, lbs, 2 lbs, 11c.

A propos de faillites, il est bon de faire remarquer le fait suivant : Dans un temps où il semble y avoir une véritable levée de boucliers contre les curateurs, l'un des griefs les plus sérieux qu'on leur reproche est l'exiguité du dividende. Neuf fois sur dix cependant cet état de choses est dû à l'incurie des créanciers qui, informés par leur débiteur de l'impossibilité où il est de rencontrer ses paiements, le laissent quelquefois des deux ou trois mois en possession de son actif, libre de le convertir comme il l'entend et de s'approprier le produit en argent.

C'est souvent une grave imprudence de la part des créanciers, puisqu'ils invitent en quelque sorte le débiteur à prendre ses précautions, comme on dit. Du moment qu'un homme est notoirement insolvable et n'explique pas suffisamment la suspension de ses paiements, le créancier est jus-

tifiable de ne pas laisser délapider la succession et d'adopter les mesures propres à conserver son gage dans son intégrité.

L. D.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine
 DISTRICT DE MONTRÉAL

Vincent vs Ste Marie

St Hubert.—Lot No 56 du cadastre, terre avec bâtisse, sur le chemin de Chambly, paroisse de St Hubert.

St Bruno.—Lots 113 du cadastre de St Bruno et 57 de la paroisse de St-Hubert terre avec bâtisse, rang du canal.

Vente à la porte de l'église de St-Hubert le 13 novembre à 11 h. a. m.

DISTRICT DE QUÉBEC

Pageau vs Angers

Rue St-Joseph, Québec.—Lot 1469 du cadastre du quartier Jacques Cartier, emplacement avec bâtisses. Sujet à une rente foncière de \$21.75 par année.

Vente au bureau du shérif le 14 Décembre 1894, à 10 h. a. m.

Gagnon vs Bédard

Chemin de fer de Ste Foye.—La moitié nord-est du lot 225 du cadastre de la paroisse de Ste Foye comté de Québec, de 113 x 103, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Ste Foye, le 16 novembre 1894 à 10 h. a. m.

Fabrique de Sacs en Papier de Quebec

Fabricants de SACS EN PAPIER de toutes sortes.

JOBBER DE PAPIER A JOURNAUX, MANILLE, BRUN, GOUDRONNÉ, PAPIER A LAMBRIS, FEUTRE, ETC., ETC.

DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS,

Coin des rues du Pont et du Roi, ST-ROCH, QUEBEC

125 HARNAIS DE FANTAISIE VALANT \$18 POUR \$10.

Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN, A L'ENSEIGNE DE LA BRIDE D'OR

J. B. BEDARD & FRERES

Manufacturiers de

BROSSES, BALAIS, ETC

Importateurs

D'Articles pour Epiciers, Marchands de Nouveautés et Marchands d'Articles Emailés, Etc

44 ET 46 RUE ST-PIERRE, QUEBEC

POISSONS!

EN RECEPTION :

Harengs Labrador de choix,
 Harengs C. B. et Anticosti.
 Saumon, Morue, Anguille,
 Truite, Nauves, Etc

HUILE DE MORUE ET DE LOUP MARIN. Aussi, FLEUR, GRAINS, LARD, SAINDOUX, GRUAU, BARLEY.

Acheteurs et Exportateurs de Fromage.

J. B. RENAUD & CIE, 126 et 140 Rue St-Paul, QUEBEC.

ALF. T. TANGUAY

MARCHAND A COMMISSION

Farines, Grains

50 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Tél. 659. B. P. 663.

Commis Voyageur bien connu

Écrit ce qui suit :

MONTREAL, 1er Août, 1894.

A la ANCHOR MED. CO., Montréal.

Je prends plaisir à proclamer l'effet réellement étonnant et bienfaisant que votre ANCHOR WEAKNESS CURE a produit sur moi et dans ma famille. Un de mes enfants en particulier, souffrait d'une grande débilité et après avoir essayé plusieurs toniques sans bon résultat, j'achetai une bouteille de ANCHOR et il m'a donné satisfaction complète. Dans quelques semaines, mon enfant prit des forces et du poids, et jouit maintenant d'une bonne santé. Je comprends bien que votre excellent tonique jouisse d'une grande popularité et d'une grande vogue, partout où il est en usage depuis quelque temps, parce qu'il les mérite, et je considère que c'est mon devoir envers le public, maintenant où il y a tant de charlatanisme, de proclamer mon expérience.

Votre, etc., GEO. BROWN,
 Vjyagèur pour MM. Crathern & Caverhill.

S'adresser au

ANCHOR MEDICINE CO'Y
 QUEBEC ET MONTRÉAL

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1143e livraison (27 octobre 1894).—L'héritier des Vauferfs, par Mme de Nanteuil.—Le chemin de fer électrique de Londres, par Pierre de Mériel.—La route de Tananarive par Henri Jacottet.—L'Industrie des conserves de pommes aux Etats-Unis, par L. Viator.—L'excellent baron de Pic-Ardant, par Danielle d'Arthez.—L'académie de France à Rome, par Albert Deville.—Chaque numéro, 40 cent.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, Le Blant, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

COUR SUPÉRIEURE
No. 1160.

DME ERNESTINE LUSSIER, de la paroisse de St-Antoine, de Longueuil, dans le district de Montréal, épouse de Felix Dansereau, du même lieu, commerçant, dûment autorisée à ester en justice Demanderesse, vs. le dit FELIX DANSEREAU, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour. Montréal, 3 octobre 1894.
L. Conrad Pelletier, avocat de la demanderesse.

BANQUE D'HOCHELAGA.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ p.c.) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera payable à sa maison de banque, à Montréal, et à ses succursales, le et après le premier décembre prochain.

Le livre de transferts sera fermé du seize au trente novembre prochain, inclusivement.

Par ordre du bureau,
M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant Général.

Montréal, le 23 octobre 1894. 9 10 11 12 13

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

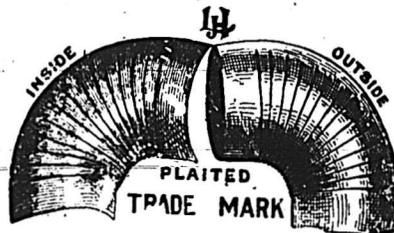
— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT."

L. J. HERARD



Seul Propriétaire et Fabricant du

CÉLÈBRE COUDE (Plaited)

Au-delà d'un million de vendus.

474 rue St-Paul et 291 rue des Commissaires,
MONTREAL.



(Patent applied for)

Cie Loterie Nationale de Honduras.

(Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.)

Les tirages ont lieu mensuellement sous le contrôle et la direction du

Gen. W. L. CABELL, du Texas.

Col. C. J. VILLERÉ, de la Louisiane.

Tirage public à Puerto Cortez, Honduras, C. A., tous les mois comme suit :

1894.

Janvier 9,
Mars 13,
Mai 8,
Juillet, 10,
Septembre 11,
Novembre 13,

Février 13,
Avril 10,
Juin 12,
Août 14,
Octobre 9,
Décembre 18.

PRIX CAPITAL \$75,000

PRIX DES BILLETS.

En monnaie équivalente à celle en cours aux Etats-Unis d'Amérique.

Billets entiers \$5 ; Deux cinquièmes \$2 ;
Cinquième \$1 ; Dixièmes 50 Cents ;
Vingtièmes 25 Cents.

Tarif pour clubs :—Onze billets entiers ou leur équivalent pour \$50.

COMMENT SE PROCURER DES BILLETS.

En achetant un billet, voyez qu'il soit payable à Puerto Cortez ; que le billet soit signé par Paul Conrad, Président ; qu'il soit contresigné par W. L. Cabell, du Texas, et Chas. J. Villere, de la Louisiane et qu'il porte l'empreinte du sceau de la République de Honduras. Les autres ne sont pas véritables.

Nous paierons tous les frais de l'Express sur les envois de cinq dollars et au-dessus pour billets, y compris les charges du Central America Express de Port Tampa City à Puerto Cortez et nous paierons d'avance les charges d'Express sur tous envois de billets d'une valeur de cinq dollars ou plus. Les ordres pour moins de cinq dollars à la charge de l'envoyeur, excepté les frais du Central America Express que nous paierons et nous paierons d'avance les dépenses d'envoi par Express des listes de prix envoyées à tous les acheteurs de billets.

Nouvelle adresse : PAUL CONRAD,

PUERTO CORTEZ, HONDURAS, C. A.

Care Central America Express,

PORT TEMPA CITY,

Florida.

AVIS SPECIAL

Comme les lois de chaque Etat des Etats-Unis interdisent le tirage de quelque loterie que ce soit après le 1er Janvier 1894,

MEFIEZ-VOUS

de toute loterie qui est annoncée comme devant tre tirée en quelques lieu que ce soit aux Etats-Unis.

La liste Officielle des Prix sera envoyée sur demande aux Marchands Locaux, après chaque tirage, en quantité voulue par Express et sans frais.

ATTENTION AUX LOTERIES IMAGINAIRES.

Les acheteurs doivent être en garde contre les loteries malhonnêtes.

Les loteries imaginaires donnent aux vendeurs de trente à quarante cents sur chaque dollar pour la vente de leurs billets, de la sorte un vendeur sans scrupule poussera la vente pour accroître son profit.

Les acheteurs doivent en conséquence, se protéger eux-mêmes, en insistant pour avoir seulement des BILLETS DE LA HONDURAS NATIONAL COMPANY et pas d'autres, s'ils veulent avoir la chance d'un prix tel qu'annoncé.

N. F. & V. GUERTIN . . .

IMPRIMEURS

ET FABRICANTS DE

TELEPHONE 2732 . . . LIVRES BLANCS

79 Rue St-Jacques

SOLLICITENT VOS COMMANDES
OUVRAGE DE PREMIER ORDRE

PRIX MODERES.

LESSARD & HARRIS

Ci-devant de BRODEUR & LESSARD.

Contracteurs-Plombiers, Couvreur et Poseurs d'Appareils de Chauffage

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.

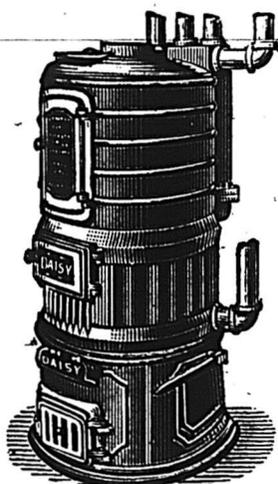
Téléphone Bell, 2194.

ECHANTILLONS ET
PRIX SUR DEMANDE.

C. RIVET & Cie

Manufacturiers de Chaussures

842, RUE ALBERT, - - ST-HENRI DE MONTRÉAL.



LA FOURNAISE SPENCE

A L'EAU CHAUDE "DAISY"

La meilleure et la plus efficace des fournaies à l'eau chaude dans le marché ; celle qui contient le moins de joints, chaque section ayant sa circulation propre à elle. N'importe quelle partie peut être remplacée sans déranger le tuyau. Nous n'exagérons pas ses qualités.

**WARDEN KING & SON,
MONTREAL.**

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 2 NOV. AU 9.		CLOTURE DU 9 NOV. 1894		CLOTURE PRECEDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	225½	225	226	225	230	225
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	9	112		112½	109	112½	109½
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	600,000	50½	6			126	125	127	125
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8	166		170	167½	170	165
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10			260	251	260	251½
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7	118	118	120	115	122½	118
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	168		168	167	168	167
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6						151
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	6				130		130
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	7	55½			56		54½
Union Bank	1,200,000	250,000	100	6	103			55	60	102
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7	140	139½	140	139½	140½	139½
Banque Ville-Marie	479,500		100	6			85	70		70
Banque d'Hochelega	710,100	250,000	100	7			130	126	130	126
Ottawa Bank								173		173
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65,000,000		100	5	63	61½	62½	62½	63½	62
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100				4	3½	4	3
do do Preferred	10,000,000		100		93		15	8½	9	8½
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	159	158	158½	158	159	158½
do do do New	2,000,000		50		157	156	157	156	155½	156½
TELEGRAPHES, ETC.										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	144½	142½	144½	143½	144	143½
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8	152½	152	152	152	152½	152
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8	155	154½	155	153½	156	153½
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	189½	184	188½	188½	185	184½
Royal Electric	1,000,000		100	8	135		140	131	135	131½
Intercolonial Coal Co.	500,000		100				60		60	
do do pref.	219,700		100						100	50
North West Land Co	7,000,000		25				60		60	45
Canada Shipping Co	1,400,000		100							
Canada Paper Co	500,000		100	6			110			
Montreal Loan & Mortgage Co	500,000		25	7			143	130	143	130
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co	500,000		100	10			148½	140		
Richelieu & Ontario Nav. Co. x d.	1,350,000		100	6	86	85	85	84	88	85
CIÉS DE COTON.										
Montreal Cotton Co	1,000,000		100	8	127		125		130	127
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100		57½		60	55½	65	60
Merchant's Manfg Co	1,000,000		100	8			120		120	110
Dominion Cotton Mills	3,000,000		100	8	109	92½	98	94	110	108
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds								110		
Canada Central Bonds										
Champlain & St. Lawrence Bonds							99½			
Pacific Land Grant Bonds								109½		
Colored Cotton Mills Bonds					98½	98½	99½	98½		
Dominion Cotton Mills Bonds										

FOURRURES



FOURRURES

Assortiment complet des Modèles les plus nouveaux en fait de
MANTEAUX, COLLERETTES, GARNITURES, MANCHONS, BOAS, Etc., Etc.

Spécialité de MANTEAUX et COLLERETTES EN SEAL POUR DAMES.—Modèles Exclusifs.

Toujours en mains un assortiment considérable de

PEAUX DE LION, TIGRE, LEOPARD, OURS POLAIRE, BUFFLE et autres

— PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE —

G. R. RENFREW & CO

35 ET 37 RUE RUADE, QUÉBEC.

Allumettes.		Prix en gros.	
Télégraphe, la caisse.	\$3 70		
Tiger	3 40		
Telephone	3 60		
Star No. 2	2 60		
Carnaval	2 80		
Parlor	1 75		
Louiseville	\$2 50 & 2 65		
Dominion	2 25		
Allumettes Nelson.			
Steamship	la caisse.	2 65	
Railroad		2 75	
Articles divers.		Prix en gros.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2	0 40	
Bouchons communs gr.	0 20	0 30	
Bleu Parisien	0 11	0 13	
Brûleurs pour lampes			
No 1; doz.	0 90	1 00	
No 2	0 00	0 80	
No 3	0 00	0 70	
Bougie Paraffine, lb.	0 12	0 13	
London Sperm.	0 00	0 11 1/2	
Fournier.	0 18	0 19	
trouées.	0 00	0 21	
couleur.	0 00	0 23	
Chandelles suif, lb.	0 9 1/2	0 00 1/2	
Cartes à jouer, doz.	0 40	2 50	
Camomille, lb.	0 25	0 35	
Epingles à linge, bt. 6 gr	0 60	0 00	
Lessis concentré, com.	0 35	0 40	
pur.	0 00	0 65	
Greenbank doz.	0 00	0 70	
Mine Royal Dome g.	1 70	0 00	
James	2 40	0 00	
Rising Sun large doz	0 70	0 00	
small doz.	0 40	0 00	
Sumbeam large doz.	0 70	0 00	
small doz.	0 00	0 35	
Silverine grande, doz.	0 75	0 00	
Mèches à lampe No. 1.	0 18	0 22	
No. 2.	0 00	0 15	
No. 3.	0 12	0 13	
Savons, botte.	1 00	3 45	
Savon de Marseille (Castille) lb.	0 08	0 10	
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 18	0 22	
Manilla, lb.	0 12	0 14	
Sisal, lb.	0 38	0 08 1/2	
Jute, lb.	0 08 1/2	0 09	
Ficelles 3 fils, 30 pieds.		0 45	
40		0 60	
48		0 70	
60		0 85	
72		1 00	
100		1 25	

Ficelles 6 fils, 30		Pr. x ca. gros	
	40	1 00	0 75
	48	1 20	1 00
	60	1 40	1 20
	72	1 60	1 40
	100	2 10	1 80
Vernis à harnais, gal.			
doz.	0 00	1 80	1 25
à tuyaux, gal.	0 00	0 90	0 70
Parisien, doz.	0 70	0 75	0 75
Royal polish, doz	1 60	1 70	1 70
Seaux, 2 cercoles, doz.	1 80	1 90	1 90
3	1 80	1 90	1 90
Pipes, en boîtes			
Graine de lin, lb.	0 00	0 03 1/2	0 04
moulue, lb.	0 00	0 04	0 04
canari, lb.	0 05	0 06 1/2	0 06 1/2
chanvre, lb.	0 00	0 05	0 05
Rapé, lb.	0 00	0 07	0 07
canari paq., lb.	0 00	0 07	0 07
Balais.			
Balais H. A. Nelson & Sons. doz.			
Rose 4 cordes, manche vernis	\$3 00		
Parry 4	2 70		
Thistle 4	2 40		
Maple Leaf A 4 c.	3 00		
B 4 cordes, stained	2 45		
Shamrock A 4	2 40		
B 4	2 40		
Daisy A 3	2 20		
B 3	1 90		
Tulip No. 1 3	1 75		
No. 2 3	1 45		
Wisks H. A. Nelson & Sons.			
No 2, 1 corde, manche uni.	\$0 85		
No 2, 1	0 95		
No 2, de poche, 1 corde, manche uni	0 85		
Léger, de poche, 1 corde, manche émaillé	0 85		
A. 1 c'de, m'che émail.	1 30		
B. 2	1 45		
C. 3	1 60		
X Velvet, 1 c'de, m'che wisk	1 10		
XX 2	1 25		
XXX 3	1 35		
I, de poche, 1	1 25		
IN 1	1 80		
INR 1	2 00		
2 N 2	2 40		
2 NR 2	2 60		
2 P T, 2 c'des, m'che émaillé, bout peluche	1 60		

Maple Leaf, 2 c'des, m. émaillé		Prix en gros	
bout peluche.	1 75		
Barbers' own, 3 c'des, m. wisk	2 00		
C. P. R. 2	1 95		
1 Hearth 2	1 40		
2	1 30		
3	0 95		
A manche long pour plafond.	2 00		
Pour éviers.	0 45		
Cafés.			
Cafés rôtis.			
Standard Java	36c		
Old Gov.	34c		
Imperial	31c		
Arabian Mocha.	36c		
Purè	33c		
Standard Java et Mocha.	37c		
Old Gov. Java et Mocha.	35c		
Java Sittings.	31c		
Jamaïque.	27c		
Maracaibo	30c		
Rio.	24 & 27c		
Confitures et Gelées			
Confitures :			
Crosse et Blackwell, doz.	2 40 & 2 50		
De Michel Lefebvre et Cie :			
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb.	0 13	
do 3, 4 et 5 lbs.		0 12	
do 6, 7 et 10 lbs.		0 11	
Seaux de 7 lbs.	la lb.	0 12	
do 14		0 11 1/2	
do 28		0 11	
Tumblers de 8 onces.	la douz.	\$1 25	
do de 1 lb.		2 25	
Gelées :			
Michel Lefebvre et Cie :			
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb.	0 11	
do 3, 4 et 5 lbs.		0 10	
do 6, 7 et 10 lbs.		0 09 1/2	
Seaux de 7 lbs.	la lb.	0 10	
do 14		0 09 1/2	
do 28		0 09	
Tumblers de 8 onces.	la douz.	\$1 25	
do de 1 lb.		2 25	
Divers :			
Citrouilles.	\$0 80	0 90	
Marmelades.	2 10	2 15	
Conserves alimentaires.			
Légumes :			
Blé d'Inde.	doz.	0 85	0 95
Yarmouth 2 lbs		0 00	0 00
Windsor		0 85	0 95

Hoegg Baked Beans		Prix en gros	
Windsor	1 35	0 00	
Haricots de Boston	2 10	2 25	
Pois canadiens 2 lbs.	0 85	0 95	
Petits pois français . botte	0 10	0 11	
extra fina. botte	0 15	0 16	
extra surfins	17	0 18	
Tomates	doz.	0 85	0 95
Haricots verts	0 85	1 10	
Champignons la botte	0 15	0 24	
Truffes la douz.	2 25	2 50	
Olives	2 25	3 60	
Poissons :			
Clams, 1 lb.	doz.	1 40	1 50
Homards	1 90	2 00	
de botte plate.	2 50	2 60	
Huitres, 1 lb.	1 40	1 50	
2	0 00	2 40	
Maquereau	0 95	1 00	
Sardines canad.	botte	0 00	0 05
am.	0 09	0 10	
frs.	0 07	0 20	
frs.	0 16	0 25	
Smelts (Eperlans)	doz.	0 55	0 60
Saumon	1 25	1 40	
Hareng mariné	0 00	0 90	
Anchois	3 25	0 00	
Fruits :			
Ananas, 3 lbs.	doz.	2 25	3 00
Blquets, 2 lbs.		0 80	0 85
3 lbs.		0 00	0 00
Fraises.	1 75	2 00	
Pêches, 2 lbs.	2 25	2 35	
3 lbs.	3 10	3 25	
Poires, 2 lbs.	1 80	2 00	
3 lbs.	2 60	3 00	
Pommes, gal.	0 00	2 85	
3 lbs.	1 00	1 05	
Prunes, 2 lbs.	1 50	2 00	
Viandes en conserve :			
Corned Beef, 1 lb.	doz.	1 60	1 65
2 lbs.	2 70	2 75	
14 lbs.	20 00	0 00	
Dinde, 1 lb.	0 00	2 30	
Langue, 1 lb.	0 00	4 00	
2 lbs.	0 00	7 60	
Langue de boeuf, 1 lb.	0 00	7 00	
2 lb.	0 00	8 25	
English Brawn	0 00	1 50	
Boeuf émietté sec.	0 00	2 75	
Pâtés de foie gras.	6 00	8 00	

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de Chaussures

QUEBEC.

LES TEMPS DURS

Peuvent ne plus Revenir

Mais ils sont aujourd'hui avec nous et nous avons réduit les prix de nos meilleurs Cigares pour parer à l'état de choses actuel.



Voyez les grandeurs.

PANETELAS-FINAS

5 G. CHACUN.

CONCHA - ESPECIAL

4 POUR 25 C.

REINA-VICTORIA-EXTRA

10 C. CHACUN.

LA SONADORA FLOR-FINA

2 POUR 25 C.

CRÈME DE LA CRÈME CIGAR CO., - MONTREAL.



SI VOUS AVEZ BESOIN DE QUELQUE FOURNITURE de

PLOMBERIE ou de CHAUFFAGE

DEMANDEZ NOS PRIX.

Notre Assortiment est Considérable et Complet

Gros et Detail.

MECHANICS SUPPLY CO.,
96 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1894

Prix en gros	
Pieds de cochon, 1 lb.	0 00 2 30
Poulets, 1 lb.	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	2 00 2 20
Marinades :	
Marinades Morton	doz. 2 30 2 85
" Crosse & Blackwell,	
" Suffolk, 20 oz.	doz. 0 00 3 25
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 2 10
Cornichons arom., A. C.	
Dionne	doz. 0 00 2 50
Sauces :	
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50 3 75
" " chop.	6 25 6 50
" Harvey, 1/2 chop.	3 25 3 50
Catsup de tomates	1 00 3 50
" de champignons	1 20 3 40
Sauce aux anchois	3 25 3 50
Sauce Chili	3 75 4 00
Empois et Féculés.	
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	44
Canada White Laundry la lb.	44
Benson's No. 1 White la lb.	54
" Blue la lb.	54
Lily White Gloss en livres	7
Benson's en lbs, la lb.	74
" en 1/2 lb	74
St. Lawrence en lbs la lb	74
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	9
Berger en 1/2 lbs la lb	104
" en lbs la lb	114
Glucose en bts de 1/2 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	64
Durham " "	64
Challenge " "	64
British America Corn St'ch la lb	74
Benson's No. 1 " "	74
St. Lawrence No. 1 " "	74
Epices pures.	
Poivre blanc, lb.	0 20 0 00
" noir, lb.	0 15 0 00
Cannelle, lb.	0 18 0 00
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb.	0 15 0 20

Prix en gros	
Cassia en nattes	0 10 0 12
Gingembre Jam. moulu.	0 25 0 35
" racines.	0 00 0 20
" Afrique moulu.	0 00 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 65
" non blanche.	0 00 0 90
Macis.	0 62 0 70
Piment.	0 10 0 00
Anis.	0 08 0 10
Fruits Secs.	
Raisins nouv. Valence lb.	0 04 0 05 1/2
" Elme.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	1 65 1 80
" London Layers.	1 80 2 00
" Black Baskets.	0 00 3 90
" Imperial Cabinet.	0 00 2 35
" Connoisseurs Clus.	
" ters.	2 50 2 75
" Black Crown.	0 00 3 50
" Fine Dehesa.	3 25 3 70
" Sultana	0 05 0 08
" Corinthe nouv.	0 03 0 04
Prunes Atlas.	0 00 0 05
Amandes 1/2 molles.	0 10 0 11
" molles.	0 11 0 12 1/2
Noisettes.	0 08 0 09 1/2
Noix Marbot.	0 10 0 12
" Grenoble.	0 11 0 13
" Brésil.	0 10 0 11 1/2
Peanuts rôtis.	0 07 0 08
Pecan.	0 08 0 08 1/2
do polles.	0 08 0 15
Figues, layers.	0 10 0 11
" en pailions.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes.	0 05 0 08
" en pailions.	0 04 0 05
Pommes séchées.	0 06 0 07
Pommes évaporées.	0 00 0 94
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.	\$2 50 à \$3 00
do do 1/2 bte.	1 25 à 1 50
Oranges de Jamaïq. qrt.	5 50 à 6 00
" boîte	0 00 à 3 50
" de Valence, caisse	0 00 à 0 00
Bananes, le régime.	2 00 à 3 00
Cocos, le cent.	1 00 à 3 00
Oignons rouges, le quart	1 75 à 2 00

Fruits de Californie.	
Poires, la 1/2 botte	Prix en gros 0 60 à 0 00
Prunes,	0 00 à 0 00
Pêches,	0 00 à 0 00
Oranges,	200 0 00 à 0 00
"	150 0 00 à 0 00
"	125 0 00 à 0 00
Cerises	0 00 à 0 00
Abricots	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart.	4 50 à 5 00
Raisin bleu, le panier.	0 00 0 00
" vert,	0 00 0 00
" Catawba, la lb	0 00 0 00
" Delaware,	0 00 0 00
" Niagara,	0 03 0 00
" Californie, caisse.	1 50 2 00
" Concord, la lb.	0 00 0 00
Fruits du pays.	
Poires, le quart.	0 00 à 0 00
Prunes, le panier.	0 00 à 0 00
Pêches,	0 00 à 0 00
Bluets, la boîte.	0 00 à 0 00
Atocas, le quart.	8 00 à 9 00
Cerises le panier.	0 00 à 0 00
Pommes.	
Pommes hâtives, le qrt.	0 00 à 0 00
" d'automne,	1 50 à 2 00
" Fameuses,	1 75 à 3 00
" St. Laurent,	0 00 à 0 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 50
Blé blanc	0 00 0 00
Blé du printemps	0 50 0 52
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 64 0 66
" No 2 dur.	0 61 0 63
" No 3 dur.	0 00 0 00
Blé du Nord No 2.	0 00 0 00
Avoine	0 34 0 34 1/2
Blé d'Inde, en douane.	0 00 0 00
Blé d'Inde, droits payés.	0 68 0 70
Pois, No 1.	0 00 0 00
Pois No 2, ordinaire.	0 65 0 66
Orge, par minot.	0 46 0 42
Sarrasin, par 50 lbs.	0 46 0 46 1/2
Seigle, par 56 lbs.	0 49 0 50

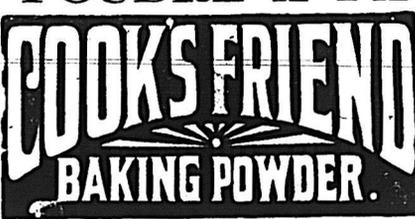
FARINES	
Patente d'hiver	Prix en gros 3 30 3 40
Patente du printemps.	3 30 3 40
Patente Américaine.	0 00 0 00
Straight roller.	2 65 2 75
Extra.	2 40 2 50
Superfine.	2 25 2 30
Forté de boulanger, citée.	3 20 3 30
Forté du Manitoba.	3 20 3 30
EN SACS D'ONTARIO	
Medium.	1 40 1 60
Superfine.	1 10 1 20
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard,	
en barils.	3 90 4 00
do en sacs.	1 00 1 05
Farine d'avoine granulée,	
en barils.	3 90 4 00
do en sacs.	1 90 1 95
Avoine roulée en barils.	3 90 4 00
do en sacs.	1 90 2 00
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, t.	15 75 16 00
" de Manitoba "	15 25 15 50
Grue	18 00 17 50
Moulée	22 00 24 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.	0 38 0 45
" paille	0 35 0 37 1/2
" de lard, extra	0 65 0 75
" " No.1.	0 60 0 70
" d'olive p. mach.	0 80 1 00
" à salade,	0 70 0 85
" d'olive à lampion	1 20 2 00
" de spermaceti	1 40 1 60
" de marsouin	0 50 0 60
" de pétrole, par char.	0 00
" " p. 20 qrt.	0 12 1/2
" " de 1 à 19 qrt	0 13
" Américaine, par char.	0 00
" " par 10 qrt.	0 16
" " par 5 qrt.	0 16
" " par qrt.	0 16

LE CELEBRE EMPOIS GLACÉ • ROWE • Produit un blanc d'ivoire et lustré sur toutes les étoffes empesées. F. W. ROWE & Co., Manufacturiers, 639 rue LaGauchetière, Montréal.

H. B. MUIR & Co • LAINAGES et FOURNITURES EN GROS No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL. SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

La POUDRE A PATE

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.



Les premières maisons d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock.

de McLAREN

H. A. NELSON & FILS IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE TELS QUE Albums, Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets, et Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traîneaux, Chevaux Berçants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne. 69 à 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL—H. A. NELSON & FILS—56 à 58 RUE FRONT, TORONTO

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 2 NOVEMBRE 1894.

Hulle olive, Barton &		Prix en gros	
" " G. qts.	0 00	8 30	
" " pints	0 00	9 20	
" " Possel, qrts	0 00	2 75	
" " pint	0 00	3 50	
" " 4 doz, 1/2 "	0 00	3 75	
" " Loubon, la	1 40	1 50	
" " caisse 2d.			
" " Plagniol c.	6 00	9 50	

Laveuses, etc.

Cuves No 0, la douz.	\$8 50
" " 1, " "	7 00
" " 2, " "	6 00
" " 3, " "	5 00
Laveuses Waterwich (3 p.c.)	1 15
" " Eddy X	1 25
" " All wood	1 25
" " Waverly	1 50
" " Planet	1 60
" " Royal Rose	1 45
" " N'th'n Queen	2 25
" " Duplex	2 25
Plat'x à b'rre, 1 lb., le mille net	1 65
" " 2 " "	1 80
" " 3 " "	2 10
" " 4 " "	2 40
" " 5 " "	3 00

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)	
Hennessy * caisse	12 00 à 12 50
" " V O "	18 00 0 00
" " gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
" " gallon	0 00 6 50
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" " gallon	3 90 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse.	10 75 0 00
Jockey Club *** caisse.	7 50 0 00
" " V.O.	8 75 0 00
" " V.S.O.	10 00 0 00
" " V.S.O.P.	12 00 0 00
" " W.V.S.O.P.	17 00 0 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or 12 qrts	12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00

Derby, caisse		Prix en gros	
Bisquit Dubouché, caisse	7 00	0 00	
" " gall.	4 00	4 25	
Renault & Cie, caisse	15 00	0 00	
" " gall.	3 95	4 15	
Quantin & Cie, gall.	3 95	4 15	
Barnett & Fils, * caisse	9 25	10 00	
" " V.S.O.	14 00	15 00	
" " V.S.O.P.	15 00	16 00	

Rhums.

Jamaïque gallon	4 75	6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00	10 50
" " gallon	0 00	3 90
St. Georges " 12 lit.	0 00	12 00
" " 24 1/2 pts imp.	14 00	
Diamant " 12 bout.	7 50	
White Ball " 12 "	7 50	
de l'Écu " 12 "	11 50	
" " 12 lit.	13 75	

Gins

Caisse verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 75 11 00
" " 25 à 49 c.	5 70 10 95
" " 50 c. et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	4 95 9 95
" " 25 à 49 c.	4 90 9 85
" " 50c et plus	4 85 9 75
Visser " 1 à 24 c.	5 50 10 50
" " 25c et plus	5 10 10 10
" " gallon	2 80
Méeus " 5 50	0 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 50
" " gallon	2 75 3 00
Méeus, gallon	2 75 2 80
Vaughan, Jones D.G. caisse.	7 50
" " pts.	8 50
Nicholson, Old Tom	pts. 7 25
" " pts.	8 25
Sir Rob. Burnett	pts. 7 50
" " pts.	8 50

Whiskeys Importés.

H. Fairman & Co., " 7 25	8 25
Royal Eagle " 3 75	3 85
erif's " 9 25	9 75
" " 3 90	4 00

Mackie's R.O. sp Scotch c'se		Prix en gros	
10 00	10 50		
Islay Brand " "	8 00	8 25	
Glenfalloch " "	8 50	8 55	
" " Hig'd " "	3 40	3 55	
Glenlivet * caisse	8 75	9 00	
" " old gall.	9 75	10 00	
" " 4 00	6 00		
Watson old Scotch, caisse	7 00	8 00	
" " qts.	8 00	9 00	
J Jameson & Sons * Ir.	8 50	10 00	
" " " " "	11 25	0 00	
" " " " "	0 00	12 50	
Geo Rae & Co " "	8 75	00 00	
" " " " "	9 50	10 25	
Banagher " "	9 50	10 00	
" " gal.	3 75	4 00	
Dunville & Co " c'se	7 50	7 75	
Watson old Irish, caisse	7 00	8 00	
" " pts	8 00	9 00	

Spiritueux Canadiens, gal. imp.

Esprit de vin, 65 O. P.	3 85	4 00
" " 50 O. P.	3 50	3 60
" " 25 U. P.	1 90	2 00
Rye " "	1 90	2 00
Toddy " "	1 85	2 00
Malt " "	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans	2 05	2 20
" " 5 ans	2 25	2 50
" " 6 ans	2 35	2 60
" " 7 ans	2 55	2 70

Caisse.

Corby I. X. L.	8 25	0 00
" " X. T. C.	6 25	0 00
Imperial 1888 qts.	7 25	0 00
" " flasks.	7 75	0 00
" " 1/2 flasks.	8 25	0 00
Club " qts.	8 75	0 00
" " flasks.	9 25	0 00
" " 1/2 flasks.	9 75	0 00

Apéritifs.

Angostura, caisse 2 doz.	00 00	15 00
Orange Bernard, ca. esse.	6 50	0 00
Vermouth Nully Prat. c.	0 00	6 50
Vermouth Italien, caisse.	0 00	6 25

Liqueurs Cusenter.

Crème de Menthe glaciale		Prix en gros	
verte	10 75	13 00	
Curaçao	00 00	10 50	
Prunelle	00 00	13 50	
Kummel doux	00 00	12 00	
Crème de Cacao	00 00	14 50	
Anisette, caisse	11 00	13 00	
Cherry Brandy, caisse	00 00	11 00	
Crème de Noyau, Moka,			
Vanille, etc., caisse	00 00	10 50	
Absinthe super. caisse	00 00	11 00	
Vermouth, caisse	6 00	6 50	
Kirsch de com. caisse	0 00	10 00	
Kirsch fin	10 50	11 00	

Liqueurs Saintoin Frères.

Curaçao triple sec. c'se	\$17 50	0 00
Curaçao vert.	14 00	0 00
Marasquin de Zara.	13 50	0 00

Liqueurs Martpott & Cie.

Menthe glaciale c'se	\$12 50	0 00
Peppermint	12 50	0 00
Kirsch vieux	12 50	0 00
Marc vieux	12 50	0 00

Chartreuses etc.

Du Couvent de la G'de	12 lit. 24 1/2 lit.	
Chartreuse Jaune, c'se	\$22 00	23 00
Verte	26 00	27 00
de l'Abbaye de la Chaise		
Dieu, jaune	00 00	15 50
La Gauloise, jaune, c'se.	16 00	17 00
Verte, caisse	20 00	21 00
Bénédictine	18 00	19 00

Liqueurs Rouvière Fils.

Crème de Cassis, caisse	\$10 50	0 00
Fleur de Cassis,	12 00	0 00
Cassis Rouvière Sec	13 50	0 00
Cassis Savary	11 00	0 00
Kirsch Côte d'Or, 1er ch.	10 00	13 00
Kirsch Côte d'Or *** c.	12 50	15 50
Kirsch Savary	11 00	0 00
Crème de Framboise	15 00	0 00
Prunelle Superfine	15 50	0 00
Guignolet	10 50	0 00
Dijonnaise jaune	16 00	17 50
Sirop de Framboise	8 00	0 00
Sirop de Groseille	8 00	0 00
Sirop d'Orgeat	8 00	8 00

" LA CANADIENNE "

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Bureau Principal, 107 Rue Saint-Jacques, Montréal,

ÉDIFICE IMPÉRIAL, BUREAUX 80 et 81.

Président, Hon. J. G. LA VIOLETTE, M.C.L.; Vice-Président, F. X. MOISAN;
Gérant et Secrétaire, P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.

S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant.

N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSE & CIE

Successors de Gaucher et Telmosse

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

BRODIE & HARVIE

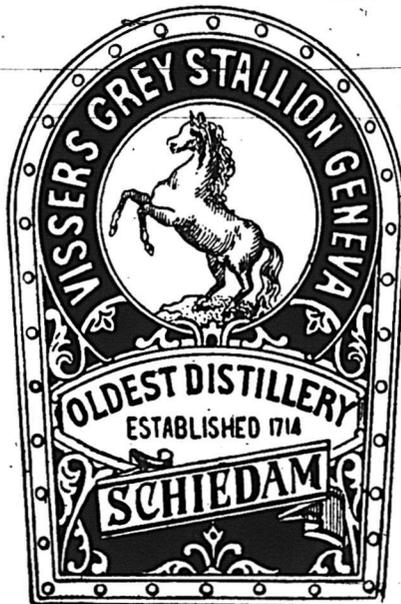
Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.



En vente chez tous les Epiciers et Marchands de Liqueurs.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1894

Mélasses.	
	Prix en gros
Barbades tonne gal.	0 29 0 30
" tierce	0 33 0 00
" quart	0 00 0 33 1/2
Antigua	0 00 0 00
Trinidad	0 28 0 28
Moutardes.	
Moutarde Keens, 1 lb.	0 43 0 44
" " 1 lb.	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
" " 4 lbs.	0 72 0 75
" Coleman, 1 lb.	0 43 0 44
" " 1 lb.	0 40 0 42
" " 1 lb.	0 39 0 40
Moutarde Coleman, jars.	0 72 0 75
" Durham, jars.	0 00 0 65
" Poney, jars.	0 70 0 75
" Impérial, doz.	0 95 1 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 11 0 00
Vermicelle	0 11 0 00
Macaroni du Canada	0 04 0 04 1/2
Vermicelle	0 04 0 04 1/2
" en boîte de 5 lbs	0 20 0 00
" " 10 lbs	0 40 0 00
Lait concentré, doz	1 90 0 00
Nestlé's food, doz, 5 p.c.	4 50 4 85
Rollé oats, le sac	2 35 0 00
Dessicated wheat, le sac	2 25 2 40
Pois fendus, qt, 196 lbs.	4 00 4 25
Chocolat des gourmets fin la livre	0 00 0 31
Farine préparée, Brodie	
" XXX, 6 lbs.	2 30
" " 3 "	1 20
" " superb 6 "	2 10
" " 3 "	1 10
Farine d'orge, doz	2 00
" de seigle, doz	2 00
" de Gluten lot, doz	3 00
Biscuits Gluten, lb.	0 12 1/2
Pâte Cook's Friend:	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" 2 6 "	0 80
" 3 4 "	0 45
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12 6 "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
" 3 "	1 75
" 4 "	1 10

Poissons.	
Harengs Shore	0 00 5 00
" " Labrador	0 00 4 65
" " b.	0 00 2 75
Harengs Cap Breton	4 75 0 00
" " b.	0 00 2 93
Morue sèche	4 75 5 60
" No 1 en quart	0 40 4 50
" No 1 large quart	0 00 5 00
" No 1 Draft lb.	0 00 0 00
Morue désossée	6 00 6 50
Poisson blanc lac Sup.	0 00 0 00
Traite des lacs	0 00 0 00
Saumon Labrador	0 00 12 50
Saumon do	0 00 0 00
Maquereau No 1	0 00 0 00
" No 2	0 00 0 00
" No 3	0 00 0 00
Saumon Colombie A.	0 00 6 00
do do baril	0 00 11 00
Anguille	0 00 0 00
Produits de la ferme.	
(Prix payés par les épiceries.)	
Beurre.	
Townships frais	0 17 0 19
" 2de qual.	0 15 0 17
De l'Ouest	0 15 0 18
Rouleaux	0 00 0 00
Beurre de beurrieres frais	0 19 1/2 0 22 1/2
Fromage.	
De l'Ouest	0 10 0 11
De Québec	0 10 1/2 0 11
Petites meules	0 10 1/2 0 11
Œufs.	
Mirés à la caisse	0 00 0 15
Non mirés à la caisse	0 00 0 00
Strictement frais	0 16 0 18
Sirop et sucre d'érable.	
Sirop d'érable en qts la lb.	0 00 0 00
" en canistre	0 60 0 65
Sucre	0 05 0 08
Miel et ctre.	
Miel coulé	0 06 0 07
Miel blanc nouveau	0 08 0 09
Miel en gateaux	0 13 0 14
Cire vierge	0 25 0 27

Riz.	
J. 1 à 4 sacs.	3 95 4 00 4 05 4 10
5 9	3 90 3 95 4 00 4 05
10 24	3 85 3 90 3 95 4 00
25 et plus	3 80 3 85 3 90 3 95
B. 1 à 4 sacs.	3 45 3 50 3 55 3 60
5 9	3 40 3 45 3 50 3 55
10 24	3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus	3 30 3 35 3 40 3 45
English style.	
En sacs de 250 lbs.	
1 à 4 sacs.	Prix en gros 3 30
5 9	3 25
10 24	3 20
25 et plus	3 15
Riz "Crystal"	
En sacs de 25 lbs.	le sac, 1 35
50 "	" 2 60
Salaisons, Saïndoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	le quart 20 50
" " le 1/2 quart	10 50
" " Short Cut Clear	le qt. 10 50 19 00
" " le 1/2 "	0 00 09 75
Saïndoux:	
Pur de panne en seaux	2 00 2 00
Canistres de 10 lbs.	10 11
" " 5 "	10 11 1/2
" " 3 "	10 11 1/2
Composé, "Anchor" en seaux	1 40 1 45
Canistre de 10 lbs.	7 1/2
" " 5 "	7 1/2
" " 3 "	0 7 1/2
Jambons, la lb.	10 1/2 11
Saïndoux	
Standard, en seaux	1 55
Globe,	1 50
Divers:	
Lard fumé, la lb.	0 12 0 13
Lard salé de l'Ouest le qrt	19 00 20 50
Spécialités de Jos. Quevillon & Cie.	
Saucisses au porc frais	lb. 0 07 0 08
" de Bologne	lb. 0 06 1/2 0 07
" au poulet	doz. 0 00 1 00

Sel.	
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 90 à \$3 00
" " 5 lbs.	2 75 2 80
" " 7 lbs.	3 50 2 60
Sel gros livré, sac	0 49 0 50
Sirops.	
Sirop américain	gal. 0 19 1/2 0 24
Amber	qts 0 30 0 00
Extra V. B.	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2 lbs.	0 00 0 08
" " 8 lbs	0 30 0 32
Sucres.	
Brut	0 02 1/2 0 03
Jaunes raffinés	0 03 1/2 0 04
Boucauts et quarts.	
Extra ground	qts 0 04 1/2 0 00
Cut loaf	qts 0 04 1/2 0 00
" "	qts 0 05 0 00
" "	bte 0 05 1/2 0 00
" "	" 0 05 1/2 0 00
Powdered	qts 0 05 0 00
" "	bte 0 05 1/2 0 00
Extra granulé	qts 0 04 1/2 0 00
Sucre Lefebvre	0 00 0 4 1/2
Tabacs.	
Navy	3e, 4e et 12e la lb. 48
Solace	7e et 12e " 48
Butt's No 1	12e " 48
British consola	4e " 59
Laurel	3e " 49
Briar	7e " 47
Honey suckle	7e " 56
Napoleon	8e " 56
Victoria	12e " 47
Index	7e " 44
Brunette	12e " 44
" Derby " Plug	" " 46 1/2
Solace à fumer	12e " 46 1/2
" " "	7e " 46 1/2
" " "	3e " 46 1/2
Old Chum Solace à chiquer	54
Thés.	
Japon commun à bon	0 16 0 23
" bon à choix	0 20 0 27
Nagasaki commun à bon	0 15 0 53
Congou	0 15 0 08
Oolong, bon à fin	0 45 0 50
" Formosa	0 25 0 50
Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20
" moyen à choix	0 25 0 35
" choix extra	0 60 0 65

Wm. WARE & SONS

Importateurs de

FROMAGE

Les Meilleurs Prix garantis sur consignations.

169 Chambers Street, NEW YORK. 63 Rue William, MONTREAL.



M. AUBIN

MARCHANT EN GROS DE

PROVISIONS, BEURRE, ŒUFS, FROMAGE, etc

Manufacturier et propriétaire de la

CÉLÈBRE GLACIÈRE BREVETÉE AUBIN.

La Glacière Aubin est en usage chez au-delà de 200 épiceries à Montréal, qui sont tous prêts à proclamer sa supériorité incontestable.

Magasin et bureau :

No 708 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL.

Tél. Bell, 6654.

B. P. 730.

Téléphone 1263.

ALEX. W. GRANT,

EXPORTATEUR DE

BEURRE et de FROMAGE

ET MARCHAND A COMMISSION

61 Rue William, Montréal,

Et Chambre 19 Mercantile Exchange, New York.



BANQUE VILLE-MARIE

Avis est donné par le présent qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau principal de la banque, le 4 et après

Samedi, le 1er Décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 3 novembre, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau de Direction.

W. WEIR, Président. Montréal, 19 Octobre 1894. 8-9-10-11-12-13

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Soeurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL

HODGSON BROTHERS

Exportateurs et Marchands à Commission

FROMAGE et BEURRE

Spécialité pour fromage.

65, 67 et 69 rue William, Montréal

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations.

Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc., etc.

JOS. QUEVILLON & CIE

Les plus grands Manufacturiers et Marchands de la province de

SAUCISSES Française, Allemande, Italienne, Et SAUCISSONS AUX POULETS.

Nos voitures délivrent nos marchandises dans toutes les parties de la ville.

Une attention spéciale portée aux commandes de la campagne.

JOS. QUEVILLON & CIE,

17, 19, 21 Ruelle Josephat, Montreal, Canada.

PRIX COURANTS.—MONTRÉAL, 9 NOVEMBRE 1894

Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30
" moyen à fin	0 24	0 46
" fin à extra	0 37	0 65
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30
" fin à extra	0 35	0 50
Souchong	0 25	0 60
Suif.		
Suif raffiné, la livre	0 08 à 0 06 1/2	
Suif brut, "	0 03 1/2 à 0 04 1/2	
Sapolo.		
En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr.	11.30	
Vinaigres.		
Vinaigre Bordeaux	0 65	0 70
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50	0 00
Malt, gallon	0 60	0 00
La Bruyère	1 60	0 00
Vins.		
<i>Non Mousseux:</i>		
Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50
" gall.	1 10	1 25
Bordeaux Médoc, caisse	5 65	6 65
" St Julien, "	6 65	7 65
" Châteaux, "	20 00	25 00
Bourgogne, caisse	8 00	24 00
gallon	00 00	00 00
Sielle, gallon	1 40	1 60
Sherry, caisse	6 60	11 00
gallon	00 00	00 00
Porto, caisse	6 00	15 00
gallon	00 00	00 00
Moselle, caisse	06 50	24 00
Sauternes, caisse	6 65	7 65
Graves, caisse	6 50	7 50
<i>Champagnes,</i>		
J. Mumm, caisse	24 00	28 00
G. H. Mumm, caisse	31 00	33 00
Arthur Roederer, caisse	25 00	27 00
Vve Cliquot, caisse	31 00	33 00
Pommery, caisse	31 00	33 00
Frémiet, caisse	26 00	27 00
Morizet, caisse	25 00	27 00

Louis Roederer, caisse	29 00	31 00
Gold Lack Sec, caisse	30 00	32 00
Piper Heidsieck, caisse	28 00	30 00
Perrier Jouet, caisse	30 00	32 00
E, Mercier & Cie., carte or, caisse	31 00	33 00
Gd vin des Ambassades, c	14 00	15 25
Vin des Princes, caisse	24 00	25 00
Vin d'été, caisse	18 00	19 00
Mousseux.		
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	14 00	21 00
Hook Mousseux, caisse	14 00	16 00
Saumur, Tessier & Co., c	14 00	15 50
" Nerea Raphael, c	14 00	15 00
Vins toniques.		
Vin de Chevrier, la douz.	0 00	9 50
Stimulant au vin de Ran-		
clo, la douz.	0 00	9 00
Chocolats.		
<i>Mentier.</i>		
	Par caisse	Par boîte
	de 120 lbs.	de 12 lbs.
Papier Jaune	lb. \$0 34	\$0 36
" Chamolois	" 0 43	0 48
" Rose	" 0 50	0 56
" Bleu	" 0 58	0 66
" Vert	" 0 50	0 56
" Lilas	" 0 58	0 66
" Bronze	" 0 65	0 74
" Blanc glacé	" 0 73	0 83
" Premium	" 0 38	0 42
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1 lb., la douz.	\$7 25	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/2 lb., la douz.	3 75	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 1/4 lb., la douz.	2 25	
Chocolat hygiénique de Cowan en tins de 5 lbs., la lb.	0 55	

Essence de chocolat de Cowan non sucre, en paquets, la dz.	1 40
Essence de chocolat de Cowan sucré, en tins de 1/2 lb., la dz.	2 25
Drogues et Produits Chimiques	
Acide tartrique	la lb. 0 33 0 35
" carbollique	0 80 0 40
" oxallique	0 10 0 12
" citrique	0 50 0 55
Alun	lb. 0 01 0 21
Aloès du Cap	0 14 0 15
Borax raffiné	0 07 0 09
Bleu (carré)	0 12 0 16
Bromure de Potasse	0 55 0 60
Bicarbonate de Soude, brl.	2 70 2 75
Bichrom. de Potasse	0 10 0 15
Pearline, boîte	5 00 0 00
Camphre anglais	lb. 0 75 0 80
Camphre américain	0 60 0 70
Chlor. de Potasse	0 23 0 25
Chlorure de chaux	0 02 0 05
Crème de tartre	0 20 0 22
Cendres de soude	0 01 0 02
Couperose, 100 lbs.	0 80 1 00
Garance	lb. 0 00 0 00
Glycérine	lb. 0 18 0 20
Gomme arabique	lb. 0 50 1 25
Gomme épinette	lb. 0 25 0 00
Indigo Madras	lb. 0 70 0 80
Indigo Bengal	lb. 1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.	0 75 0 90
Soda à pâte par baril	0 00 2 50
Soufre poudre lb	0 02 0 03
Soufre bâtons	0 09 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	1 60 2 00
Soda caustique 60° 100 lbs	2 00 2 25
Soda caustique 70° 100 lbs	2 25 2 50
Seils d'Epsom	1 50 3 00
Sel de soude 100 lbs	0 90 0 95
Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14
Sulfate de morphine lb.	1 90 2 00
Sulfate de cuivre lb.	0 43 0 06
Strychnine oz.	0 40 1 00
Sumac la tonne	65 00 70 00
Opium lb.	4 50 4 75
Phosphore lb.	0 60 0 75
Iodure de potasse lb.	4 00 4 25
Sulfate de Quinine oz.	0 40 0 45
Salpêtre lb.	0 06 0 71
Vert de Paris	0 00 0 15
Vitriol	0 05 0 08

Produits Pharmaceutiques.	
	Prix en gros
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11
" " " 1 oz. p. doz	0 35
" " " 2 " "	0 70
Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	0 50
" " " 4 " "	0 10
" de foie de morue, demiards	1 00
" " " par doz	1 00
" " " Wyeth's	
" " " demiards par doz	6 50
" " " par gal.	1 20 à 1 50
Trésor des nourrices	par doz 1 40
Sirof Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
Hop Bitters	" 7 00
Radway Ready Relief	" 1 90
Pain Killer	par doz 1 75 à 2 00
Eau de Cologne	" 1 50 0 00
" Hoyt's	1 85 1 90
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75
Essences 55c.	\$1, 1 50 1 75
" café	\$2, 3 50 6 75
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
	Doz. Gros.
Extrait Résineux Pectoral	\$1 75 \$18 00
Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Pilul. antibil. du Dr Ney	1 50 15 00
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25 65 00
" petite	3 25 33 00
Anticholérig. du Dr Ney	3 50 40 00
Salsepareille grande	7 00 90 00
" petite	3 75 40 00
Onguent antihémor.	1 75 18 00
" antidart.	1 75 18 00
Onguent magique gr.	1 75 18 00
" magique pet.	1 00 10 00
Pommade "c. les cors	1 75 18 00
Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
" petite	3 50 36 00
Tue-douleur dentaire	1 75 18 00
Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
Vermifuge	4 00 42 00

COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS. CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN'S COMPANY, (LTD.) TORONTO.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO.

Toujours en mains un grand assortiment de

TABAC EN FEUILLE PRÉPARÉ, NATUREL ET A LA VAPEUR

En balles de 50 livres ou en boîtes de 100 livres. Demandez les échantillons et les prix.

CANADIAN LEAF TOBACCO CO., JOLIETTE.

Une OFFRE LIBÉRALE

\$1,000 seront données à une institution de charité si l'affirmation suivante peut être réfutée :

Johnston's Fluid Beef

Contient un élément floconneux ; une once de Johnston's Fluid Beef contient plus de nourriture pour les muscles que 50 onces d'extrait de viande de Liebig ou d'autre thé de bœuf clair.

The JOHNSON FLUID BEEF CO.

JAS. W. PYKE

(Successeur de feu Geo. Reaves)

MARCHAND DE FERS et ACIERS

35 Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Tuyaux à gaz et à vapeur en fer battu. Tubes de chaudières. Déchets de coton (cotton waste), etc.

A. DEMERS. TÉL. 589. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Bracketts, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.

Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1894.

Tuyaux en grès—liste

4 pcs. par longueur de 3pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
12 " " " "	1 26
18 " " " "	2 10
24 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " " "	1 00
9 " " " "	1 75
12 " " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " " "	1 90
12 x 9 " " " "	2 75

Connection carrée ou fausse querre :

Prix en gros simple doub.

4 x 4 pouces chacun	0 90
6 x 4 " " " "	1 50
6 x 6 " " " "	1 50
9 x 6 " " " "	2 10
9 x 8 " " " "	2 10
12 x 9 " " " "	3 00
12 x 12 " " " "	3 00

Siphon :

4 pouces	1 40
6 " " " "	1 90
9 " " " "	2 75
12 " " " "	4 00

Tuyaux à cheminée :

9 pouces, par pied	0 25
12 " " " "	0 40

Escompte 50 p.c.

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Plaquage (veneers):

Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français	la feuille	50 à 1 25
Américain	do	25 à 50

Charbons.

PRIX DE DÉTAIL.

par tonne de 2000 lbs. \$5 75

Grate	do	5 75
Furnace	do	5 75
Egg	do	5 75
Stove	do	6 00
Chestnut	do	6 00
Peanut	do	4 75
Screenings	do 2240 lbs.	1 50
Scotch Grate	do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam	do 2240 "	4 50 5 00
Vale Grate	do 2000 "	5 25
Welsh Anthracite	do 2000 "	5 75
Pictou	do 2240 "	" " "
Cape Breton	do " " "	3 60
Glance Bay	do " " "	" " "
Sydney	do " " "	4 00
Reserve	do " " "	" " "
Charbon de forge	do 2000 "	5 50 6 00
Lehigh pour fond.	do " "	6 50 6 75
Coke	par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	" concassé.	3 00 3 50

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage.

Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.

Erable la corde	\$0 00 à \$5 00
Merisier do	0 00 à 4 75
Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Epinette do	0 00 à 4 25
Slabs par chars	28 00 à 31 00
" en barge. Corde.	2 30 à 3 00
Rognures, le voyage	2 25 à 0 00

Bois durs.

Erable 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00 à 50 00

Erable piqué le pied..... 04 à 05

Noyer noir ondé do..... 04 à 06

Acajou (mahogany) do..... 8 à

Bois de Service

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	Prix en gros
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	\$12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	14 00 16 00
1 pouce qualité marchande	do	do	15 00 18 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do	10 00 10 50
1, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 15 00
3 pces. do	do	do	12 00 15 00
do. No 2	do	do	10 00 12 00

Epinette.

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50

Pruche.

1 2 et 3 pouces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 50 1 60
Bardéaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardéaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2
do X	do	do	1 50
Bardéaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 18 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 50
de 18 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Bois carré—pin.

de 18 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00 18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00 24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	18 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

LES MEILLEURS CIGARES

SUR LEMARCHÉ

SONT SANS CONTREDIT

Aberdeen, - - -
 Paul Jones, - - -
 Melrose, - - -
 Blackstone,
 Little Buck

BLACKSTONE CIGAR FACTORY

VILLENEUVE & CIE.

ESTABLISHED 1855

Taylor's Safes

145 & 147 FRONT ST. EAST TORONTO

Coffres-Forts. Coffres-Forts.

Clotures ! Balustrades !

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto-Fence & Ornamental IRON WORKS
 78 Adelaide O., Toronto, Ont.

LITERIE

DE LA

MAISON LA PLUS RENOMMÉE, ÉTABLIE DEPUIS 25 ANS.

Prix absolument les PLUS BAS.

J. E. TOWNSEND

1 Petite Rue St-Antoine, coin Rue St-Jacques seulement.
 Téléphone 1906 GROS et DÉTAIL

HORMISDAS CONTANT,
 Contracteur Plâtrier,
 475; Rue Legachetiere, Montreal.

JOSEPH FABIEN
 PLÂTRIER.—Ouvrages Unis et Ornementés
 NO 47 rue Knox, Pointe St Charles.
 Ouvrage en ciment une spécialité.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.
 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,
 Entrepreneurs-Menusiers,
 37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
 Téléphone Bell. 6328.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces.
Téléphone No 6039.

BOIS DE SCIAGEBureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
CLOS, Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE

H. BOURCOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de

BOIS de SCIAGE

BUREAU :

Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE

CLOS A BOIS :-

Le long du Canal Lachine, des deux côtés.

Tél. Bell 8141.

MONTREAL.

J.S. CUTHBERTSON**ENTREPRENEUR****Carré du Beaver Hall****N° 1**

MONTREAL.

PRODUITS FRANÇAIS.Quincaillerie pour Batisses et Meubles
OUTILLAGE.

Ustensiles de Ménage en fer blanc, émaillé
cuivre et bois, Articles de chasse.
Lampes, Jouets, Bimbelotterie, Lunettes, Instruments d'Optique et tous
Articles de Paris.

ROYER & ROUGIER Freres

Maison fondée en 1827.

9 PLACE DES YOSGES | 73 RUE ST-JACQUES

PARIS.

MONTREAL.

Téléphone 1516

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MARDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

R. A. MAINWARING**Courtier d'Immeubles****ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'ImmeublesSi vous désirez acheter, vendre ou
acquérir des**PROPRIETES**

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie**JOHN MORRIS****AGENT D'IMMEUBLES**

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2230.

MONTREAL

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETESAdministration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

A PRÊTER . . .

\$17,000 a 5 p.c.

\$10,000 a 5½ p.c.

PAR SOMMES DE PAS MOINS DE \$5,000.

ALBERT E. LEWIS

Téléphone 1942.

185 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES**ENCANTEURS**

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques.

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

PROPRIETES

ET

LOTS A BATIR

A Vendre

Au Mois

Résidences
d'Été

A Vendre

ou à

Louer

Prêts

Négoiés

aux

Plus Bas Prix

Assurances

Evaluations

L.F. LAROSE
AGENT
D'IMMEUBLES

1627 Rue Notre-Dame

Tél Bell, 2935.

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 3 novembre 1894.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Avenue de Lorimier No 258 à 260; rue Lafontaine, No 161 maison en bois et brique. Lot 504-1, terrain, 25,5 x 100. Adolphe Dupont, à Jean O. Sarrasin; \$3,000 [37556].

Rue Lagachetière No 94 à 100 maison en bois et brique. La moitié indivis de partie du lot 147, terrain 82 x 70. John McCall, à Patrick McCall \$1,800 [37568].

Rue Lafontaine. Lot 1461-17, terrain 22.6 x 75, vacant. Stanislas D. Vallières à Louis Bergeron; \$600.00 [37582].

QUARTIER ST-JACQUES

Rue St Denis, coin Cherrier, maisons en construction. Lot 1200-30 et 31, terrain 48 x 100. George A. Marsan et Mme Joseph Brosseau à Lafontaine et Lemoine; \$8,000 [37542].

Rue Amherst No 808, maison en bois et brique. Lot 1211-101, terrain 25 x 110. F. X. Dumontier à Mathias Demers, \$1.600 [37559].

Rue Jacques Cartier No 391 maison en bois et brique. Lot 925, terrain 24 x 73. Charles Perrault à Marie Anne St. Arnauld, épouse de Toussaint Décarie et à ses enfants mineurs, \$2,000 [37561].

QUARTIER EST

Carré Dalhousie Nos 13 et 15 maison en pierre et brique. Lots 158 et 159, terrain de 5241 p. en superficie. Rév. René Mousseau à la cité de Montréal, \$29,121, [37533].

Rue Notre Dame No 1419 Hospice St. Charles. Partie du lot 155. Le Séminaire de Montréal à la Cité de Montréal, \$85,000 [37534].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Rue Notre-Dame, Nos 2661, 2663, maison en bois et brique. Lot 171-6, terrain 22.6 x 90. Charles B. Falardeau à Elizabeth Smart, épouse de James Howley; \$3,500 (rétrocession) [126192].

Rue Dorchester, No 998, maisons, etc. Partie du lot 1575 et partie non subdivisée du lot 1565 et 1565-19 et 21; 1565-9, 10, 12, 17 et 18, terrains vacants et résidences. Mme James Howley à Lily M. Macaulay, épouse de Charles Cushing; \$1.00 et autres considérations [126193].

Rue St-Antoine, No 423a, b, c, d, e, et Place Brandon, No 1 à 5, maisons en pierre et brique. Lot 1637-30 et 31, terrain le 1er 24 x 112 et le 2nd 24 en front, 48 en arrière x 112. Alfred Fauteux à Raoul Dandurand; \$18,500 [126202].

Rue Sherbrooke, No 909, maison en pierre et brique. Partie du lot 1777, terrain 35 x 150. Mme Henry V. Meredith à Margaret M. Allan, épouse de Charles McCochran \$22,000 [126216].

QUARTIER OUEST

Rue St-Paul, No 489, maison en pierre. Partie du lot 60, terrain 3429 p. en superficie. La succession James S. Evans à John MacIntosh; \$13,500 [126214].

Rue Notre-Dame, Nos 1758 et 1760, maison en pierre et brique. Partie Sud Est 138, terrain de 2850 p. en superficie. La succession E. E. Skelton à The Bell Telephone Co; \$56,400 [126215].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Mentana Nos 301 et 303, maison en bois et brique. Lot 8-38, terrain 25 x 106. Jean Turcotte à L. A. Boyer; \$1,850 [53923].

Rue Cadieux No 809, maison en bois. Lot 92, terrain 20 x 77. Frs. X. Rinfret dit Malouin à Napoléon Lavigne; \$700.00 [53934].

Rue Rachel. Lot 6-4, terrain 26 x 100, vacant, Hector Lamontagne à Herminie Picotte; \$1,770 [53942].

Rue Rachel, maison en pierre et brique nouvellement construite. Lot 6-4, terrain 26 x 100. Herminie Picotte à Gaspard Archambault; \$5,000 [53943].

Rue Sydenham, No 673 et 675, maison en bois et brique. Lot 1-229, terrain 25 x 103. Sophranie St-Jean, épouse d'Elie Mercil à Cyrille Guernilde alias Garnier; \$900.00 [53958].

Rues St-Urbain, Nos 708 et 804 et Esplanade, Nos 15 et 16, maisons en bois et brique. Lot 504-1 à 6; 505-1 et 2. Robert Parker à John Simpson; \$7,000 [53977].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Chateauguay. La moitié Nord-Est du lot 2711, terrain 24 x 96. Jean Baptiste Devot à Bridget Duggan, épouse de Robert Trudel \$2,400 [53941].

Rue Centre No 395 à 1101 maisons en bois et brique. Lot 2752, terrain 48 x 111. Le Shérif de Montréal à The Royal Institution for the advancement of Learning \$7,000 [53972].

Rue Charron, maison etc. Lot 3167-182, terrain 18 x 87. Isaac Collins à Annie K. Traves, épouse de George Smith; \$3,000 [53974].

QUARTIER ST-DENIS

Rue Brébœuf, coin St Louis. Lot 331-58, terrain vacant de 25 x 100. R. A. Mainwaring à Stanislas Brault; \$357.00 [53917].

Rue Dufferin. Lot 329-83, terrain 25 x 80, vacant. Jos. U. Emard à Napoléon Braconnier; \$225.00 [53924].

Rue Amherst. Lot 6-245 à 250, 5-428 à 431, terrains mesurant, les 6 premiers 25 x 130 chacun et les 4 derniers 25 x 125 chacun vacants. The Amherst Park Land Co, à Robert W. MacDougall \$3,048.32 [53963].

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Préfontaine. Arrière partie du lot 76-9 et 10 terrain 36 x 52. Augustin Tétraut à George Tétraut \$500, [53966].

MAISONNEUVE

Rue Jeanne d'Arc. Lot 17-364-1 à 53, partie du lot 17-364-54, partie du lot 17-24 à 76 et de 17-77, terrain mesurant 223,220 pieds en superficie, vacant, Lalonde et Girard à Trefflé Bastien; \$20,000 [53937].

MONTREAL ANNEXE

Rue Durocher. Lot 32-2-45, terrain 50 x 104.9, vacant, The Consolidated Land & Investment Co; \$820.00 [53906].

Rue Mance. Partie du lot 12-10-2 et 3, terrain 20x105, vacant, The Consolidated Land & Investment Co aux Syndics de l'église Methodiste de Mile End; \$456.75 [53939].

Rue Hutchison. Lot 12-8-31 à 35, terrains 50 x 110.6 chacun, vacants. Peter Thos. Lamothe à T. et W. Murray; \$3,565.30 [53940].

Rue St-Louis. Lot 12-2-68, terrain 25 x 85.6, vacant. Joseph Martel à Frs. Martin; \$650.00 [53960].

Rue St-Louis, maison en brique etc. Lot 12-2-68, terrain 25 x 86.6. Frs. Martin à Thos. C. Power; 3,000 [53961].
Rue St-Louis, coin St-Laurent. Lot 11-197, 198 et 199, terrains 30 x 94 chacun. Albert E. Lewis à la Municipalité de Mile-End; \$5,500 [53971].

COTE ST-ANTOINE

Avenue Elm, maison en pierre et brique, etc. Lot 374-1-41, terrain 25 x 105. Narcisse Nolin à Annie McCrae, épouse de Jos. Mills \$10,100 [53901].

Avenue Argyle. Lot 282-151 et 152, terrains 50 x 87.6 chacun. The Westmount Homestead Co. à H. A. Hodgson; \$4,312.50 [53902].

Avenue Elm. Lot 375-130, terrain 25 x 108, vacant. F. Atkinson Wray à Laura B. Hersey épouse de Hary A. E. Rowlands; \$1,782 [53903].

Avenue Brooke (Olandeboye). Lot 383-95 et 96, terrain de 5327 pieds en superficie, vacant. Wm. Henry à John Farquharson; \$2,343.88 [53916].

Avenue Lansdowne. Lot 221-101, 102, 103 et 221G. Terrain mesurant 45,031 pieds en superficie, vacant. Alex. W. Morris et E. M. Fulton, à James Cradock Simpson \$3,713.74 [53919].

Rue Lewis, maison en brique pressée. P. N. O. du lot 1434-43, terrain 19.4 x 95.3 Ed. Riel à Wm P. Ranson \$3,600 [53949].

Revue Immobilière.

Montréal, 8 novembre 1894.

Il y a un plus grand nombre d'enregistrements cette semaine, parmi lesquels on trouve plusieurs transactions importantes, dans les quartiers Est et Ouest. Dans l'est, ce sont des ventes à l'amiable pour l'expropriation des terrains destinés à la gare de l'est; dans l'ouest, c'est la Cie de Téléphone Bell qui achète une propriété au coin des rues Notre Dame et St Pierre, pour se bâtir des bureaux. Le quartier St-Antoine a deux ventes de résidences, l'une de \$18,500 et l'autre de \$22,000. La Côte St-Antoine a des ventes de propriétés bâties de \$3,500 à \$10,000.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville:	LA PIED
Rue Lafontaine.....	31 1/2 c
" Rachel.....	68 c
" de Brébœuf (St Denis).....	13 1/2 c
" de Dufferin.....	12 1/2 c
" Amherst (parc).....	10 c
" Préfontaine.....	26 1/2 c

Montreal Annexe :

Rue Durocher.....	15 c
" Hutchison.....	12 1/2 c
" St Louis.....	30 c

Côte St Antoine :

Avenue Argyle.....	50 c
" Elm.....	66 c
" Brooke.....	44 c
" Lansdowne.....	10 c

Montréal Annexe paraît se réveiller un peu, ainsi que la Côte St-Antoine. Le nouveau quartier St-Denis prend de l'activité.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 5,400.00
" St. Jacques.....	11,600.00
" Est.....	114,121.00
" Antoine.....	44,000.00
" Ouest.....	69,900.00
" St-Jean-Baptiste.....	17,320.00
" St Gabriel.....	12,400.00
" St-Denis.....	3,660.32
" Hochelaga.....	600.00
Maisonneuve.....	20,000.00
Montréal Annexe.....	13,992.05
Côte St-Antoine.....	25,852.12

Semaine précédente.....	\$338,745.49
Ventes antérieures.....	66,737.89
	7,606,582.23

Depuis le 1er janvier.....\$8,012,065.01

Semaine correspondante. 1893.....	\$ 69,748.90
" " 1892.....	169,959.60
" " 1891.....	113,298.38
" " 1890.....	138,123.14
" " 1889.....	284,933.44
" " 1888.....	182,032.06

A la même date 1893.....	\$ 8,772,994.81
" " 1892.....	11,467,639.54
" " 1891.....	10,502,650.90
" " 1890.....	8,813,987.09
" " 1889.....	7,758,435.73
" " 1888.....	6,655,969.61

Les prêts hypothécaires atteignent presque \$200,000 cette semaine, y compris un prêt de \$50,000 destiné à l'achèvement d'une église presbytérienne. Celui-là porte 5 p. c. d'intérêt. Un autre prêt de \$5,000 à 5 p. c. est une affaire de famille. A 5½ p. c. nous trouvons cinq placements, pour \$1300, \$5,000, \$9,000, \$12,000 et \$16,500. Les autres portent 6, 7 et 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$44,262
Assurances.....	50,000
Autres corporations.....	36,408
Successions.....	19,200
Particuliers.....	44,451

Total.....	\$194,321
Semaine précédente.....	85,475
Semaines antérieures.....	5,010,222

Depuis le 1er janvier 1894.....\$5,290,018

Semaine correspondante. 1893....	\$146,350
" " 1892....	291,806
" " 1891....	71,155
" " 1890....	56,500
" " 1889....	69,750
" " 1888....	42,650

A la même date 1893.....	\$7,056,398
" " 1892.....	6,997,225
" " 1891.....	5,671,653
" " 1890.....	4,217,772
" " 1889.....	4,132,302
" " 1888.....	3,630,747

Le Board of Trade anglais a pris des arrangements pour faire repatrier tous les matelots anglais congédiés dans un port étranger. Un agent de cette institution leur procure un passage sur un autre navire, leur fournit de l'argent pour le voyage et leur donne des mandats pour le paiement de leurs gages dûs, ces mandats étant payables en Angleterre.

La Construction

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Notre-Dame Ouest. — Deux maisons à 2 étages, 2 logements 49 x 50; brique solide; coût probable \$5,500 chacune; propriétaire, succession John Ogilvie; maçonnerie, J. H. Hurtubise; charpente et menuiserie, Laird, Paton & Son; brique, T. W. Peel.

Rue Notre-Dame Ouest. — Deux magasins à 3 étages, magasins et logements 41.7 x 39; pierre et brique; coût probable \$4,000 chacune; propriétaire, B. Lamb; maçonnerie, J. B. St-Louis; charpente et menuiserie, Geo. Roberts; brique, H. Boon.

Rue Lafontaine. — Une maison à 2 étages, 2 logements, 22 x 38; bois et brique, coût probable \$900; propriétaire, Edouard Dupont.

Rue Ryde, près Charlevoix. — Une maison à 2 étages, 2 logements, 23 x 35, brique solide; coût probable \$1995; propriétaire, Annie B. Duff; maçonnerie, H. H. Rick; charpente et menuiserie, W. Kneeland; brique, H. H. Rick.

Rue Tansley. — Un atelier de machiniste à 2 étages, 100 x 70, brique et fer, coût probable \$10,000; propriétaire, Laurie Brothers.

Rue Charlevoix. — Une maison à 3 étages, 4 logements et 1 magasin; 26 x 40; bois et brique, coût probable \$3,500; propriétaire, Philadolphe Routhier; maçonnerie, J. Bte. Dévot.

Rue Berri, près Rachel. — Quatre maisons à 2 étages, 8 logements, 80 x 30; bois et brique, coût probable \$4,800; propriétaire, Geo. Meunier.

Rue Dorchester, coin Avenue Seymour. — Quatre maisons à 3 étages, 4 logements, 92 x 44; pierre et brique; coût probable \$8,000 chacune; propriétaire, Peter Gillespie; maçonnerie, Geo. Beaucage; architecte, A. Gendron.

Rue Conway. — Une maison à 3 étages, 3 logements, 38.6 x 30; bois et brique; coût probable, \$3,000; propriétaire, Thomas Styles; maçonnerie, Gauthier et Côté; charpente et menuiserie, Narcisse Trudel; brique, John Sheridan; architecte, W. E. Doran.

Rue Shaw. — Une maison à 2½ étages, 3 logements, 30 x 30, bois et brique; coût probable, \$1200; propriétaire, P. J. Murray.

EPICERIES.

Pour quelle raison, Patrick, laisse-tu tes cochons jeûner un jour sur deux? — "Eh bien, c'est parce que je veux en obtenir un lard de première classe, — maigre et gras, entrelardé."

Des échantillons de café et de riz récoltés aux îles Sandwich, ont été exhibés à Toronto. Le café ressemble au Maracaibo et peut être livré ici à peu près au même prix que ce dernier; le riz est de bonne qualité, mais trop cher pour notre marché.

A l'occasion de l'Exposition universelle de denrées alimentaires (*World's Food Fair*) qui vient d'avoir lieu à Boston, notre confrère le *New-England Grocer* a publié un numéro spécial de

108 pages plus 24 pages d'illustrations concernant l'exposition. L'esprit d'entreprise de notre confrère est évidemment à la hauteur de sa popularité et de sa prospérité.

Parlez-nous d'un homme entreprenant! Un étal de boucher prenait feu, un beau soir. Le même soir, il louait un magasin en face et, le lendemain matin, les journaux de la ville publiaient son annonce: "NOUVEAU MAGASIN, NOUVELLES MARCHANDISES! ASSORTIMENT COMPLET DE VIANDES GRILLÉES ET ROTIES!"

Les épiciers de Paris se plaignent de la concurrence que l'on fait à leurs haricots en conserve au moyen de "haricots frais", qui ne sont autre chose que des haricots secs que l'on a rafraîchis en les laissant tremper dans l'eau. Cette opération permet, paraît-il, de vendre des "haricots frais" à bon marché au mois de décembre.

Le raffinage des mélasses cubaines, qui avait cessé aux Etats-Unis après l'adoption du tarif MacKinley, mais qui, par contre, s'était développé à Cuba, paraît devoir être de nouveau rémunérateur dans le premier pays. Le nouveau tarif américain favoriserait l'importation des mélasses. On calcule en effet que 5 livres de sucre paieraient de 4½ à 5c de droits, tandis qu'un gallon de mélasse, donnant la même quantité de sucre à 82 degrés, ne payerait que 2c soit une différence de 2½ à 3c par gallon de mélasse équivalant de \$1.37 à \$1.25 par boucant en faveur de la mélasse. Il serait, par suite, plus avantageux pour les planteurs de vendre leurs mélasses aux Etats-Unis que de les travailler. Ceci s'applique surtout à ceux qui expédient leurs produits à la Havane, ce port pouvant charger dans des steamers à réservoirs et offrant le fret à bas prix.

La production du café pour 1894-95, d'après les calculs de M. Anton Huis-tendahl, donnera les résultats suivants:

Sortes	Sacs
Rio.....	3,250,000
Santos.....	3,500,000
Bahia.....	350,000
Victoria et Seara.....	400,000

Total Brésil..... 7,500,000

Java et autres parties des Indes néerlandaises.....	1,000,000
Haïti.....	500,000
Mexique, Costa-Rica et d'autres parties de l'Amérique centrale.....	1,500,000
Vénézuëla.....	800,000
Porto-Rico.....	150,000
Les Indes, Ceylan et Manille..	320,000
Afrique.....	230,000

Total Java et autres..... 4,500,000

Total général..... 12,000,000

Dans ce calcul, plusieurs quantités sont déduites, que l'on suppose ne devoir pas être exportées; mais, en réalité ou dépassera aisément 12 millions de sacs et demi. En regard de cette production, plus considérable qu'aucune autre antérieure, on aura une consommation de 10 millions et demi seulement. Avant la fin de l'année, commenceront à arriver les exportations de Santos, de Java, de Haïti; plus tard viendront d'autres sortes. Comment, dans ces conditions, pourrait-on s'attendre à des prix en hausse?